



RAPPORT DE GESTION 1993



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Le message du président</b> .....	4	<b>Société suisse de radiodiffusion et télévision</b> .....	38
<b>Rapport du directeur général</b> .....		<b>Chronique 1993</b> .....	40
<b>Tour d'horizon de l'exercice 1993</b> .....	6	<b>Comptes 1993 vue d'ensemble</b> .....	46
<b>Unités d'entreprise de la SSR</b> .....		Statistique des programmes de télévision 1993.....	48
Schweizer Fernsehen DRS.....	9	Statistique des programmes de radio.....	50
Télévision S Plus.....	10	Volume des émissions par type de production 1993.....	52
Schweizer Radio DRS.....	12	Volume et coût des programmes 1993.....	53
Télévision suisse romande.....	14	<b>Enquête du Service de la recherche SSR</b> .....	54
Radio suisse romande.....	16	Les télévisions SSR tels que les perçoit le public.....	56
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana.....	17	Les radios SSR tels que les perçoit le public.....	57
Radio rumantsch.....	20	<b>Utilisation de la télévision en Suisse en 1993</b> .....	58
Radio suisse internationale.....	21	Pénétration journalière télévision.....	61
Les prestations des unités d'entreprise jugées par le public.....	24	Utilisation télévision.....	62
Coordination nationale et services.....	24	Parts de marché télévision.....	64
<b>Fonctions et états-majors</b> .....		<b>L'écoute radiophonique en suisse en 1993</b> .....	65
Finances.....	26	Pénétration journalière radio.....	66
Ressources humaines.....	26	Utilisation radio.....	68
Technique.....	26	Parts de marché radio.....	69
Affaires générales Télévision.....	29	<b>Les organes de la SSR</b> .....	70
Affaires générales Radio.....	30	<b>Société SSR</b> .....	72
Service juridique.....	30	<b>Entreprise SSR</b> .....	73
Communication.....	32	Adresses et responsables.....	74
<b>Filiales</b> .....		Abréviations.....	76
SA pour la publicité à la télévision.....	33	<b>Et demain?</b> .....	36
Télétext suisse SA.....	33	Impressum.....	78
Publica Data SA.....	34		
Telvetia.....	34		







En 1993, comme en 1992, la SSR a poursuivi son travail de restructuration; elle l'a fait dans le souci constant de renforcer l'image du service public, en rappelant que sa mission est inséparable des valeurs qui fondent notre pays.



Dans ce monde tourmenté, à la recherche d'un nouvel équilibre, où les médias sont omniprésents, la radio et la télévision vont subir de profondes mutations. Les développements technologiques ou commerciaux favoriseront la multiplication des chaînes par «bouquets» entiers.

La coexistence des genres sera peut-être stimulante, mais notre pays ne saurait se contenter d'une conception des programmes où ne compteraient que les seules lois du marché et les exigences publicitaires; où les fonctions essentielles d'information, d'éducation et de culture ne seraient que des alibis.

La Suisse et ses habitants méritent mieux. Nous avons eu la chance de bâtir dans la paix au cours des siècles notre prospérité. Ce bonheur n'est donc pas l'effet du hasard mais bien le résultat de multiples facteurs, à commencer par la solidarité et la cohésion. L'intérêt général a toujours primé sur les égoïsmes particuliers.

Notre défi, à l'aube du troisième millénaire, sera de poursuivre dans cette seule voie possible: celle de la raison démocratique et fédératrice. Cela ne signifie nullement qu'une radio et une télévision de service public craignent de présenter un esprit novateur. Au contraire, le contrepoids à l'uniformisation de l'offre qui nous guette doit nous pousser vers des valeurs ajoutées telles que la qualité, la production originale, l'audace de créations ne visant pas forcément l'audience, la promotion de la vie intellectuelle et artistique et une contribution active au renforcement de notre identité nationale.

Servir le pays par la SSR en tant qu'entreprise, c'est illustrer en permanence, sans complaisance mais aussi sans complexe les raisons d'être de ce pays. C'est permettre une meilleure connaissance des autres par dessus toutes les barrières afin que chacun sai-

sisse la richesse de nos différences, qu'elles soient de langue, de religion, d'origine, de génération ou de milieu socio-professionnel.

Le service public a été à l'origine de l'audiovisuel et revendique fermement la chance qu'il constitue pour la Confédération. La concurrence et les forces centrifuges que subissent nos régions linguistiques sont autant de motivations à jouer pleinement le rôle et la mission qui nous échoient.

Belle mission, en vérité, que celle-ci, pour autant que chacun, à l'intérieur de l'entreprise, comprenne et assume ses responsabilités. Les redevances qui sont notre source essentielle de financement constituent un privilège auquel sont attachées non pas des contraintes mais les exigences légitimes inscrites dans notre statut.

Encore faut-il que les conditions d'activité qui nous sont faites garantissent une vraie continuité



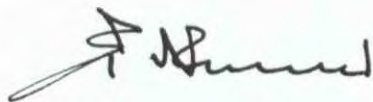


de la politique d'entreprise; car pour atteindre nos objectifs nous devons pouvoir disposer d'une indépendance politique et économique réelle, seule garante d'une gestion dynamique permettant de prendre les risques que la compétition sur le marché impose.

Si la solidarité est d'abord une affaire interne à la SSR, elle ne doit pas laisser indifférents les décideurs du monde politique ou économique. Une fois démolis, les édifices les plus beaux et les mieux construits demandent des efforts imposants pour leur reconstruction.

L'année 1993 a été marquée par de bons résultats dans les programmes et dans la marche financière de l'entreprise. Preuves que nous sommes sur la bonne voie.

Le plus difficile reste à faire: Renforcer la concordance entre prestations et investissements, étant entendu qu'une gestion économe de nos moyens est l'une des conditions du succès et de la pérennité de la SSR.



Eric Lehmann  
Président SSR



## TOUR D'HORIZON DE L'EXERCICE 1993

«L'épanouissement dans la concurrence», telle était la devise de la SSR l'an passé.



Une devise qui a été suivie et confirmée par la reprise de l'audience – à peu près égale dans les régions linguistiques – de tous les programmes TV et de la plupart des programmes radio. A noter aussi que ce sont surtout les émissions concernant la Suisse qui suscitent un regain d'intérêt.

1993 a donc été une année importante pour la SSR. L'entrée en vigueur de la nouvelle concession le 1er janvier, suivie peu après d'une indexation de la redevance, témoignent de l'attitude responsable du Conseil fédéral. Après de brefs préparatifs, S plus s'est lancée sur les ondes avec – grande innovation helvétique – la collaboration d'autres producteurs et diffuseurs suisses. La nouvelle chaîne évite ainsi d'occulter les trois programmes TV des régions linguis-

tiques pendant la Chaîne du sport et de l'événement. Quant à la radio rhéto-romane, son programme s'étend maintenant à la plus grande partie de la journée.

L'augmentation de l'offre et du taux d'audience n'est pas seulement due à une amélioration des conditions générales d'activité. Elle s'explique aussi par une dynamique d'entreprise remontant à la réforme des structures 1992: des organes de décision plus petits donc efficaces, une plus large responsabilité des unités d'entreprise en matière de programmes et de production, l'utilisation économe des moyens, la motivation du personnel et des cadres, tels sont les facteurs qui ont permis de boucler les comptes sur un résultat positif. Positif, le bilan d'activité des principales filiales SSR l'est aussi (la SA pour la publicité à la télévision affiche une stabilité de ses recettes publicitaires en termes réels et Teletext SA est pour la première fois entièrement autofinancée).

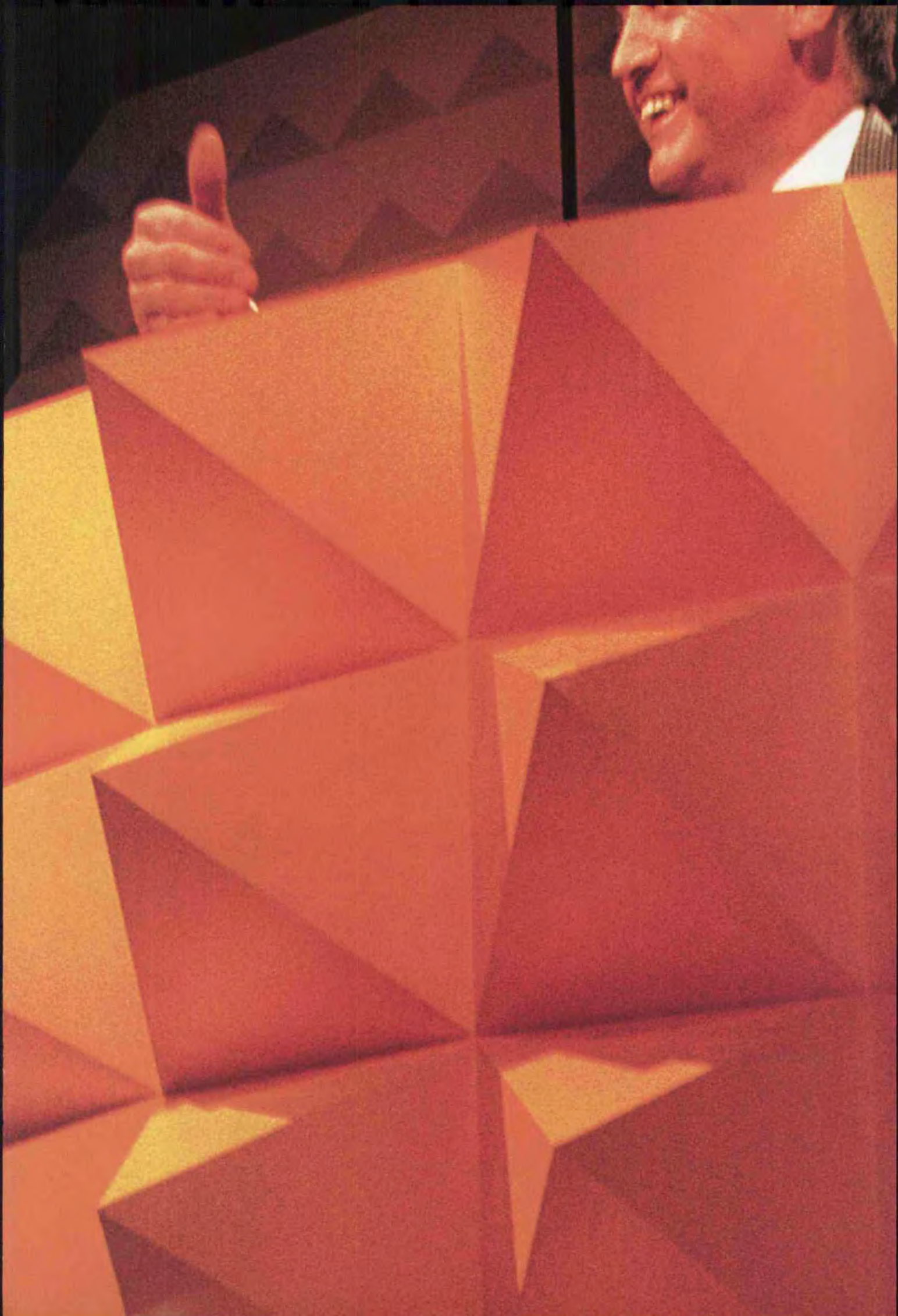
Tout cela fait aujourd'hui de la SSR un cas particulier parmi les médias d'Europe occidentale. Mis à part quelques multinationales de l'audiovisuel, la plupart des diffuseurs publics et commerciaux ont de grosses difficultés. Cela ne change toutefois rien aux conditions générales d'activité de la SSR:

elle reste le seul diffuseur national capable de proposer, en trois langues, un programme aussi vaste à un coût aussi modeste et d'atteindre, malgré la concurrence, un taux d'audience aussi large.

Mais nous ne devons pas pour autant nous reposer sur nos lauriers car l'avenir nous réserve de nouveaux défis. La multiplication des programmes radio et TV distribués par câble et satellite sera lourde de conséquences. Plus inquiétante encore aurait été pour la SSR l'implantation de chaînes commerciales étrangères par le biais de «fenêtres» régionales ou régionales-linguistiques – que le Conseil fédéral a heureusement refusées. Leur présence aurait destabilisé tout le système légal de l'audiovisuel suisse et remis en question l'expérience S Plus de collaboration avec des diffuseurs privés.

Tout comme le législateur, l'opinion publique est consciente que les TV commerciales suisses ont et ne peuvent avoir qu'une performance et une autonomie limitées. Seul un diffuseur national solide et indépendant, à l'écoute de la collectivité, peut offrir les prestations différenciées attendues dans chaque région linguistique et tellement importantes pour la cohésion de notre société.







Parallèlement, il serait bon que les diffuseurs régionaux se développent non seulement en radio mais aussi en TV.

Bien planifier l'avenir en matière de communication est une nécessité absolue pour des raisons économiques mais surtout culturelles et politiques: Cela implique, particulièrement pour un petit pays, de renoncer à tout processus déstabilisateur et, plus encore, de développer et de renforcer ses propres prestations audiovisuelles, au plan de la production et de la distribution, afin de leur donner la qualité et l'identité requises. La SSR a là un rôle capital à jouer.

Concernant le programme proprement dit, point de référence de toute entreprise de communication, nous récapitulons ci-après les chiffres-clés de 1993 (pour des informations plus détaillées, prière de consulter la partie documentation en fin de brochure):

Les trois programmes TV régionaux-linguistiques offrent chaque jour 59 heures d'émissions, auxquelles s'ajoutent depuis le 25 septembre 1993 les 19 heures de S Plus. Ces programmes sont suivis en moyenne 40 minutes par jour en Suisse alémanique et rhétoromane (par habitant à partir de 3 ans), 52 minutes en

Suisse romande et 48 minutes en Suisse italienne.

Les dix programmes radio régionaux-linguistiques (soit trois programmes en Suisse alémanique, française et italienne, plus un programme pour les Grisons) proposent chaque jour plus de 221 heures d'émissions. Ils sont écoutés en moyenne 110 minutes par jour en région DRS (du lundi au vendredi), 67 minutes en Suisse romande et 101 minutes en Suisse italienne (durée d'écoute par habitant à partir de 15 ans).

*Radio suisse internationale* a diffusé en 1993 un total de 14 783 heures sur ondes courtes (environ 40h30 par jour) et de 15 331 heures (env. 42h par jour) via le satellite Astra qui permet de toucher 40 millions de ménages en Europe.

La contribution de la SSR au programme culturel germanophone *3sat* en 1993 a représenté 606 heures d'émissions (1h30 par jour en moyenne), soit 13% du programme total diffusé. Cette télévision par satellite peut être captée par 60 millions de personnes en Europe, dont un million de ménages environ en Suisse.

La SSR a livré en 1993 725 heures d'émissions au programme franco-

phone par satellite *TV5 Europe* et 412 heures à *TV5 Québec-Canada* (soit 2 heures par jour en moyenne (8,6%) dans le premier cas et 1 heure (7,5%) dans le second). Cette chaîne placée au service de la francophonie a encore élargi son programme en 1993, avec la création de *TV5 Afrique* et l'extension de la zone de réception de *TV5 Amérique latine et Caraïbes*. Le téléjournal de Suisse romande devrait en outre être diffusé sur le continent américain à partir de la mi-1994. Le budget total de TV5 a augmenté de 5%. Désormais, TV5 peut être capté dans plus de 100 pays à travers le monde, touchant 23 millions de ménages en Europe et 1,3 million en Suisse.



**UNITÉS D'ENTREPRISE DE LA SSR**

La situation des unités d'entreprise sur le marché et leur capacité à s'adapter aux changements sont brièvement analysées ci-après:

**Schweizer  
Fernsehen DRS**

Pour la Télévision de Suisse alémanique et rhéto-romane (SFDRS), 1993 est placée sous le signe du renouveau (programme et structures) et du succès populaire: Après avoir régulièrement perdu des parts de marché, SFDRS a en effet retrouvé les faveurs des téléspectateurs, gagnant deux points en prime-time et sur 24 heures. En prime-time, où SFDRS atteint 37%, les objectifs fixés par la Direction générale SSR pour 1993 ont été dépassés de 3%; dans la mesure de l'audience sur 24 heures, ils ont été pratiquement réalisés, à 1 point près (29% au lieu des 30% fixés). Le service de la recherche fait par ailleurs état d'un fort regain de prestige: 41% des téléspectateurs trouvent que le programme de SFDRS s'est amélioré ces deux dernières années; seuls 13% sont d'avis contraire.

Au début de l'année, les perspectives n'étaient pourtant pas très réjouissantes, avec un seul canal pour résister à la concurrence

croissante au lieu du «programme sur deux chaînes», option stratégique défendue par SFDRS mais exclue par la concession SSR.



**Nouveautés dans le  
programme**

Jusqu'en 1993, SFDRS était l'une des rares chaînes importantes captées à Zurich à ne pas proposer d'émissions dès 9h00 du matin. Déterminé par des motifs financiers, ce choix n'était plus défendable face à la concurrence.

Avec l'introduction du programme de la journée (*Tagesfernsehen TAF*), l'offre de SFDRS a augmenté de 1 700 heures, soit de 40%. Le programme de compagnie prévu initialement a vite dû être remanié pour répondre aux habitudes télévisuelles des Suisses, qui même dans la journée sont très sélectifs dans le choix de leurs émissions. Des émissions ciblées comme *Minigame* ou *TAFgeld* ainsi que de vieilles séries populaires comme *Lassie* ou *Lindenstrasse* jouent un rôle

appréciable dans les résultats d'audience réalisés par SFDRS sur 24 heures.

Pour atteindre les objectifs stratégiques qu'elle s'était fixés – maintenir sa position de leader sur le marché alémanique et renforcer l'identité suisse de son programme en proposant encore plus de productions maison – SFDRS a dû prendre trois mesures capitales:

1. Proposer en prime-time (18h00 - 23h00) encore plus d'émissions suisses à ses téléspectateurs.
2. Produire pour la tranche principale de la soirée plus d'émissions maison destinées à un public majoritaire; cette mesure concerne notamment l'information et le divertissement.
3. Satisfaire avant et après le prime-time autant de minorités que possible. L'idée étant d'atteindre chaque soir un public-cible différent.

Ainsi, SFDRS a fait le pari de surmonter l'antagonisme naturel entre mission de programme et qualité d'une part, succès populaire (parts de marché) de l'autre.



### **Restructuration du management**

Les nouvelles structures du management mises en place à partir de 1994 répondent aux normes suivantes:

1. Le programme et la direction de l'exploitation forment une unité.

2. Le programme n'est plus organisé par contenus mais par critères journalistiques: Ainsi, les émissions à caractère informatif sont classées sous «Information et Culture» et celles à caractère fictif ou divertissant sous «Fiction et divertissement». Les trois départements «Dramatique», «Famille et formation» et «Culture et société» sont dissous et leurs rédactions intégrées dans les départements «Information et Culture» ou «Fiction et divertissement». Seul le département «Sport» reste inchangé.

3. La voie hiérarchique est raccourcie: les responsables des émissions sont directement subordonnés à la direction mais conservent une certaine marge de responsabilité et leur liberté de manoeuvre.

Une fois approuvées par le Comité du Conseil régional DRS, les nouvelles structures du mana-

gement ont été mises en place en l'espace de trois mois. Très motivées, les nouvelles rédactions se sont attelées à l'élaboration de nouvelles émissions et à l'amélioration des formules existantes.

### **Et maintenant?**

L'augmentation de la part de marché – pour la première fois depuis 1988 – est un motif de satisfaction mais aussi un encouragement à poursuivre les efforts. La réforme de la grille, décidée suite à l'analyse du programme, renforcera le caractère suisse des émissions dans tous les domaines et créera les conditions favorables pour satisfaire aux exigences du marché et réaliser le mandat imparti.

### **Télévision S Plus**

#### **Les préliminaires**

La concession délivrée en 1992 prescrit notamment que la 4e chaîne TV tienne compte des intérêts à la fois des régions linguistiques et des autres concessionnaires (mode de coopération réglé par contrat). Cette disposition vise à concrétiser le modèle des contrats ancré dans la Loi sur la radio et la télévision. *S Plus* doit également intégrer la Chaîne du sport et de l'événement diffusée jusqu'ici par les télévisions des trois régions linguistiques, ce qui devrait enfin

résoudre les problèmes de distribution de cette chaîne. Mais l'autorité concédante a aussi voulu créer une alternative au programme de la télévision DRS. C'est pourquoi la formule retenue est une direction des programmes autonome relevant directement de la Direction générale SSR. Ce nouveau canal, qui doit s'implanter sur un marché déjà saturé, est donc confronté à des objectifs plus qu'ambitieux. Sans compter qu'il ne dispose au départ que de moyens limités, son budget d'exploitation annuel s'élevant à 32 millions de francs (sans la Chaîne du sport et de l'événement), soit 1/5e du budget affecté à TSI.

#### **Six mois de préparatifs**

L'une des étapes les plus difficiles a été le recrutement du personnel, qu'il a fallu ensuite former à toute allure pour la fin de l'été 1993. Tout cela s'est fait en six mois, un record à l'échelon européen!









### **La coopération**

#### **comme principe de base**

La collaboration avec des tiers est l'une des grandes innovations de la nouvelle concession SSR. S Plus pouvait compter au départ sur deux partenaires dotés d'une concession propre: *Ringier (Cash-TV)* et la *NZZ (Format NZZ, Swiss made)*, qui ne reçurent toutefois leur concession qu'une semaine avant le lancement de S Plus!

D'autres fenêtres de programme sont à l'étude et devraient être réalisées courant 1994.

La seconde formule de coopération est plus traditionnelle, S Plus exerçant dans ce cas la responsabilité du contenu et du financement des émissions. La 4e chaîne s'est lancée avec beaucoup de détermination dans la concrétisation de cette formule. C'est ainsi qu'elle a produit l'émission *Motorshow* en collaboration avec l'*Association des importateurs suisses d'automobiles (AISA)*, le magazine *Beo Plus* avec le *Beobachter*, le jeu télévisé pour les jeunes *Quadro* avec la *Loterie nationale*, et *Maxi*, le magazine du 3e âge avec la compagnie d'assurance *Fortuna*.

#### **Recherche d'identité**

La Chaîne du sport et de l'événement sera complètement intégrée à S Plus dès que celle-ci aura atteint un taux de couverture supérieur à

90%, soit vers début 1995. Pour l'instant donc, cette prestation spéciale de la SSR continue à être diffusée comme d'habitude sur l'une des trois au-tres chaînes, en parallèle à S Plus. Cela va sans doute créer encore des confusions qui risquent de nuire à l'image du nouveau canal. Il reste aussi à régler des questions de contenu, afin de donner à la Chaîne du sport et de l'événement l'importance qu'elle mérite.

La reprise du téléjournal SF DRS à 20h00 sur S Plus (depuis le 10 janvier 1994) a été décidée fin 1993, des analyses de marché ayant démontré qu'un pourcentage non négligeable du public souhaitait une diffusion plus tardive. Cette nouveauté facilitera également l'accès de S Plus au statut de chaîne nationale: elle peut en effet être segmentée par région linguistique, ce qui lui permettra de diffuser les trois éditions suisses du téléjournal à 20h00.

La presse suisse a adopté au départ une attitude souvent négative vis-à-vis de la 4e chaîne SSR. Cette attitude est d'autant plus déconcertante qu'elle contraste fortement avec l'opinion nettement plus positive des téléspectateurs, exprimée dans un sondage fin 1993.

#### **S Plus – nouveau départ**

Comme il fallait s'y attendre, le

nombre de téléspectateurs enregistrés depuis le lancement de la chaîne n'est pas très élevé même s'il a commencé à progresser, lentement mais sûrement, à partir de fin 1993. Mais quatre mois plus tard, une réorientation est apparue inévitable. Le programme de la chaîne S Plus, réalisé en un temps record par son directeur, Roy Oppenheim, doit donc faire l'objet d'une refonte globale. Dans la perspective de cette réorientation et pour favoriser l'ouverture, Roy Oppenheim a donné sa démission le 28 avril 1994. Les préparatifs ont été confiés à un groupe opérationnel dirigé par Peter Schellenberg, directeur SF DRS, et dans lequel figurent les directeurs TV des autres régions linguistiques. Les concessionnaires des fenêtres de programme *Cash-TV* et *Format NZZ* seront également associés à ces travaux. Le lancement de S Plus nouvelle formule est prévu pour début 1995.

### **Schweizer Radio DRS**

Selon plusieurs sondages, la Radio de Suisse alémanique et rhéto-romane (*SR DRS*) obtient la mention «bien à très bien» dans l'appréciation de ses différentes prestations. L'information générale et l'information nationale sont particulièrement prisées



des auditeurs. La radio alémanique est également bien notée pour la façon dont elle couvre la culture, la formation, le sport et encourage la compréhension interrégionale. L'information régionale et le divertissement (musique, jeux) sont les deux seuls secteurs où les radios privées suisses arrivent en tête.

SR DRS peut être fière de ces résultats: elle l'emporte sur ses

tion et de perfectionnement pour les professionnels du programme et fait analyser ses émissions.

Pour s'assurer l'attachement de ses auditeurs, elle a également pris des mesures touchant à l'image. Le lancement d'émissions populaires telles que *Sprechstunde Gesundheit*, magazine de santé sur DRS 1, s'inscrit dans cette démarche, ainsi que ses journées d'action (pour les aînés,

### **Consolidation des parts de marché**

Par rapport à 1992, la part de marché de SR DRS a légèrement reculé, passant de 52,9% à 52,4%. DRS 1 a perdu 1,3%, DRS 2 et DRS 3 ont en revanche légèrement progressé. Ces modifications n'ont pas de réelle valeur sur le plan statistique, d'autant qu'une comparaison faite sur plusieurs années indique un renversement de tendance: Les



concurrentes, dans la plupart des catégories. Si les appréciations sont un peu moins bonnes en ce qui concerne le divertissement, c'est sans doute parce que SR DRS s'est donné d'autres priorités. Mais si elle veut conserver sa position sur le marché, il lui faudra davantage en tenir compte.

#### ***Fidéliser le public en misant sur la qualité***

SR DRS estime que le meilleur moyen de fidéliser son public est de garantir la qualité. A cette fin, elle organise des cours de forma-

contre le chômage, etc.) et l'organisation de concerts et autres rencontres musicales sur les trois chaînes. C'est également dans cette optique qu'elle a changé d'identité visuelle et sonore, le 1er novembre 1993. Signalons enfin le club culturel de DRS 2 qui contribue à renforcer les liens de cette station avec son public.

Il convient de rappeler aussi que le programme SR DRS est essentiellement constitué de productions maison, comme le recommande la concession.

pertes enregistrées par SR DRS ces dernières années suite à la concurrence des radios privées ont été pratiquement enrayerées en 1993. On peut donc parler d'une consolidation des parts de marché.

Le nombre de radios concurrentes n'a pas bougé et les parts de marché des diffuseurs privés suisses stagnent. Quant à la concurrence étrangère, elle n'a guère d'impact sur SR DRS, de sorte qu'aucune mesure spéciale ne s'impose.



### **Favoriser**

#### **la compréhension entre les régions linguistiques**

SR DRS attache une grande importance à la fonction d'intégration nationale impartie aux unités d'entreprise SSR. Elle a elle-même recours à des correspondants pour informer ses auditeurs sur les grands événements politiques, économiques et culturels des autres régions linguistiques.



Des efforts particuliers ont été entrepris pour améliorer la compréhension à l'égard des autres parties du pays:

- Le rendez-vous interrégional „Einmal täglich die ganze Schweiz“ a été diffusé du 13 septembre au 10 octobre 1993 (24 heures environ sur DRS 1 consacrées à des thèmes intéressant les diverses régions linguistiques);
- *Rätoromanisch in 2 Minuten*, cours de romanche sur DRS 2;
- Le projet SSR d'échanges

interrégionaux a démarré en 1993: un collaborateur de SR DRS a effectué un stage à RSI tandis qu'un collaborateur et une collaboratrice de RSR étaient accueillis à SR DRS. Il est prévu pour 1994 de poursuivre et même de développer ce projet ainsi que les autres activités énumérées ci-dessus.

### **Télévision suisse romande**

L'audience quotidienne de la Télévision suisse romande TSR a augmenté, en moyenne annuelle, de 7% par rapport à 1992, passant de 43 à 46 minutes (durée de vision par habitant à partir de trois ans). La part de marché a donc elle aussi légèrement progressé, d'environ 1%, malgré une concurrence étrangère agressive. Les résultats enregistrés sont plus élevés que ceux des autres régions SSR. L'attachement du public à la TSR se caractérise par une certaine constance. A cet égard, il convient de rappeler qu'aucune barrière culturelle ni sociale ne sépare la Suisse romande de la France. Quand un Romand regarde TF1 ou France 2, il n'a pas l'impression de «franchir une frontière» et se sent tout-à-fait en terrain connu. Malgré cela, la TSR reste leader incontestable sur le marché romand.

La TSR a la ferme intention de conserver sa part de marché, ce qui nécessitera des efforts accrus dans l'avenir car le nombre de chaînes francophones concurrentes va se multiplier avec le développement du câble.

L'attachement du public à la TSR s'est également manifesté lors de la journée «Portes ouvertes» du 23 mai 1993, au cours de laquelle 12 000 téléspectateurs ont visité les studios de Genève, marquant ainsi leur intérêt et leur estime à l'égard de «leur» télévision.

#### **Information, fiction et sport, fers de lance de la TSR**

Le succès des émissions d'information politique (nationale et internationale) n'est plus à démontrer. Le public considère d'ailleurs presque comme un devoir civique le fait de suivre ces émissions.

Il n'est en revanche pas étonnant que les chaînes françaises obtiennent de meilleures notes dans le domaine du divertissement, si l'on pense au budget nettement plus élevé dont elles disposent souvent.

Mais la primauté de la TSR dans le domaine de l'information, toutes catégories confondues, est en revanche manifeste, de même







que dans celui du sport. Certes, il est regrettable que les télé-spectateurs ne perçoivent pas davantage l'effort de la TSR pour les informer sur les autres régions du pays, mais sans elle, les Romands entendraient peu parler de ce qui se passe en Suisse alémanique.



La TSR est jugée politiquement impartiale par son public, ni trop centrée sur le pays, ni trop centrée sur l'étranger. Elle est peut-être considérée comme un peu trop traditionnelle, pas assez variée et spontanée. Mais ce sont là des reproches que les professionnels du programme s'adressent à eux-mêmes et ils entendent corriger la situation dans la grille actuelle.

Les nouvelles émissions «maison» de proximité sont dans l'ensemble un succès, notamment *Pas de problème!*, *Passe-moi les jumelles*, *Oh, les filles*, *Télé-Duo*, *Face à la presse* et *TV à la carte*. D'autres essais moins aboutis comme

*Arrêt-Buffer* ou *Vanille-Fraise* ont été remis sur le métier. La TSR a d'autre part développé de nouvelles émissions culturelles: *Tout va bien*, *Les voix du temps* et *Sortie libre*.

#### **Demeurer compétitif**

Pour mieux résister à la concurrence, la TSR a pris les deux mesures suivantes:

1. Développer des émissions interactives (un groupe de travail a été constitué à cet effet);
2. Tenter une expérience de journaux locaux sur le câble, en décrochement de la chaîne principale.

La décision de «synchroniser» en français diverses émissions de débat ou d'actualité de SF DRS joue un rôle bien plus important sur le plan politique et sur celui de l'intégration nationale que ne le laissent apparaître les sondages. Il conviendrait de renforcer ce service et de l'étendre à une gamme beaucoup plus large d'émissions alémaniques. On pourrait faire de même avec les émissions TSR «synchronisées» à l'intention des téléspectateurs alémaniques mais ceux-ci ne semblent pas autant intéressés.

Pour le reste, d'innombrables émissions d'actualité, comme

*Temps présent*, *Tell quel*, sans oublier *Le grand chambardement*, traitent de sujets suisses puisés dans l'expérience des autres régions linguistiques. La TSR fournit là un travail d'intégration d'une ampleur inégalée.

Actuellement, l'effort principal de la TSR porte sur le rajeunissement de son public au travers soit de cases spécifiques, soit d'une refonte progressive de l'ensemble de ses programmes, notamment par la mise en valeur de nouvelles têtes.

#### **Radio suisse romande**

Un sondage sur l'image de la Radio suisse romande révèle un attachement certain des auditeurs aux programmes RSR. La radio romande entend faire en sorte que cette image non seulement reste intacte mais puisse encore s'améliorer, en insistant dans sa communication promotionnelle sur

- la qualité et le contenu de ses programmes
- leur caractère suisse et fédérateur
- la variété de son offre et la séduction de la forme.



### **Effritement de la part de marché et renouvellement de l'offre**

Malheureusement, cette image positive de la RSR ne l'a pas préservée d'un effritement de sa part de marché, et ce pour deux raisons: d'une part une certaine usure des programmes provoquant la lassitude d'une partie de son auditoire, d'autre part la concurrence agressive d'une quarantaine de stations suisses et surtout étrangères.

La position de la RSR sur le marché doit être analysée sur le long terme. Or cette mise en perspective révèle que la RSR a bel et bien perdu du terrain au cours des dernières années, pour les raisons exposées plus haut. Il convient d'engager une réflexion de fond sur les causes de cette évolution puis de rechercher des correctifs.

Indépendamment de leur agressivité, les stations étrangères et les radios locales suisses ont de plus

en plus tendance à segmenter leur offre – une politique qui favorise le «zapping» et le développement d'une impatience et d'une intolérance accrues à l'égard de l'offre RSR, au détriment de ses efforts de fidélisation. La riposte de la RSR consiste à mieux concilier sa mission de service public avec les attentes de son auditoire, en lui offrant ce qui pourrait l'intéresser et non plus exclusivement ce qui l'intéresse déjà.

### **Une réforme tout en douceur**

En réaction à cette évolution, la RSR a pris au cours de 1993 plusieurs mesures de réaménagement qu'elle entend poursuivre en 1994, à savoir:

- nouvelle grille pour *La Première* et pour l'Information
- corrections de programme sur *Espace 2*, en mettant l'accent sur la musique
- amélioration de la forme et de la présentation des programmes
- amélioration du «son»
- optimisation de la production musicale.

Pour améliorer encore l'image RSR, il faudrait soutenir l'offre par une communication promotionnelle plus active mais cette idée est malheureusement freinée par les restrictions budgétaires.

C'est pourquoi la RSR continue de privilégier les investissements de programme par rapport aux autres objectifs.

La RSR souhaite développer la fonction d'intégration de ses programmes et les échanges inter-régionaux, pour autant que cela n'affecte pas ses succès d'audience sur le marché romand. Pour ce faire, elle joue sur trois axes majeurs:

- les opérations spéciales (ex. *La croix et la barrière*)
- les reflets réguliers de l'actualité nationale
- les revues de la presse alémanique.

A cela s'ajoute l'échange inter-régional de collaborateurs et de stagiaires, qui fait désormais partie de la politique générale d'intégration de la RSR.

Toutes ces mesures sont renforcées par la concertation au sein de la nouvelle CID/Radio.

### **Radiotelevisione svizzera di lingua italiana**

La Radio-télévision de Suisse italienne *RTSI* peut compter sur la fidélité d'un large public. Elle est leader incontesté sur son





propre marché et devrait le rester jusqu'à nouvel ordre.

**Televisione  
svizzera di lingua  
italiana**

Compte tenu de la multiplication des chaînes concurrentes et de leur agressivité, on peut estimer que TSI occupe une position solide en détenant une part de marché de 27% sur 24 heures et de 33% en prime-time. Rappelons que TSI n'a que 6 000 heures de programme à opposer aux 180 000 heures proposées chaque année par les télévisions étrangères présentes sur les télé réseaux (à noter que 70% des ménages de Suisse italienne sont reliés au câble et peuvent ainsi capter chaque jour 16 heures et demie d'émissions TSI contre près de 500 heures d'émissions étrangères). Les taux de pénétration et d'audience de TSI à l'échelle nationale seraient encore meilleurs si l'on prenait en compte les téléspectateurs italo-phones au Nord des Alpes.



Malheureusement, ils ne figurent pas dans les sondages, les données relatives au public étant limitées aux 120 000 ménages que compte la région linguistique au sens strict.

**En Italie, même  
la politique devient de  
l'infotainment**

Les télévisions étrangères ont beau enregistrer une part de marché assez élevée de 67% sur 24 heures, TSI a réussi malgré tout à conserver sa position l'an dernier, en prime-time et en moyenne quotidienne. Résultat d'autant plus méritoire que dans le même temps, les chaînes italiennes se mettaient à pratiquer l'infotainment à tout crin, un genre de journalisme très populaire qui joue sur le sensationnel et reflète évidemment la déstabilisation de la scène politique italienne (corruption, argent sale, procès spectaculaires).

TSI a réagi en prenant le contrepied de cette tendance et en proposant une grille plus compacte misant sur l'information et les grands reportages. Elle insiste notamment sur les thèmes nationaux (élargissement du réseau des correspondants et des comptes-rendus et commentaires sur l'actualité étrangère vue dans une perspective suisse). Les responsables des qua-

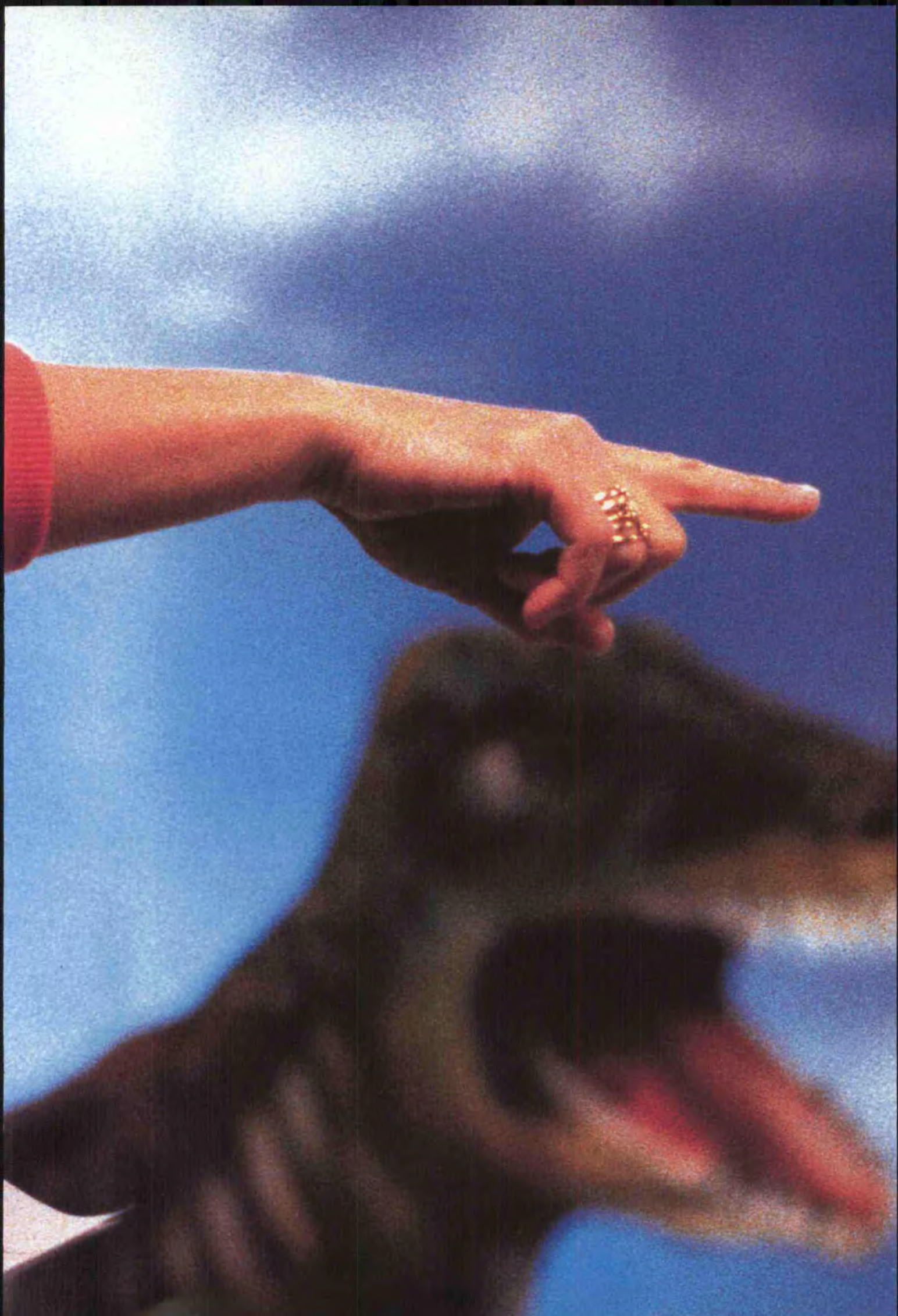
tre grands départements du programme se sont concentrés sur le développement d'une identité propre, axée sur les valeurs suisses.

Encouragée par l'accueil très positif réservé aux débats sur les thèmes nationaux et régionaux, la direction des programmes a créé dès septembre 1993 de nouvelles rubriques d'information allant dans ce sens (*In(s)contri*, *Sassi Grossi*, *999* et *FAX*). Des sondages réalisés en Suisse italienne révèlent que ce type d'émissions répond à une demande du public.

Faute de moyens suffisants, TSI a en revanche du mal à satisfaire l'engouement du public pour les émissions de divertissement. Elle est toutefois parvenue à freiner l'attraction des chaînes étrangères grâce à quelques productions à succès comme le théâtre populaire, *Menabò* et les feuilletons familiaux. La nouvelle grille actuellement à l'étude permettra de réagir plus vite et avec plus de souplesse aux nouvelles situations et aux attentes du public.

TSI s'est par ailleurs dotée d'une nouvelle identité visuelle. Elle envisage de procéder sous peu à un réexamen de son offre, ce qui devrait lui conférer une identité encore plus nette et l'aider à se







démarquer de ses concurrents étrangers (Canale 5, Italia 1 et les chaînes RAI).

### **Radio svizzera di lingua italiana**

Comparée à la télévision, la radio RSI peut se féliciter du fort attachement de son public, comme le montre la part de marché particulièrement élevée (69%) enregistrée au dernier trimestre 1993.

Cet intérêt du public n'a pas empêché les trois chaînes RSI d'enregistrer un léger recul de leurs parts de marché en 1993, dû à la concurrence très agressive des chaînes commerciales suisses et étrangères. La situation réclame un certain nombre d'efforts et de mesures, pour non seulement enrayer cette baisse mais remonter aussi la pente. Certaines mesures ont déjà été prises.

En 1993, *Rete 3* a perdu 1,4% de sa part de marché par rapport à 1992; ce léger recul de son audience globale s'accompagne toutefois d'un regain d'intérêt parmi les jeunes (de 15 à 19 ans), qui constituent après tout son public-cible. *Rete 1* a pour sa part subi une érosion de sa part de marché de 2,2%, mais l'introduction d'une nouvelle grille devrait lui permettre de redresser la barre.

L'unité d'entreprise RTSI prend très au sérieux son mandat national, à savoir la préservation de la langue et de la culture italienne en Suisse. Elle a également à coeur de renforcer ses liens avec les auditeurs et téléspectateurs. Dans cette optique, elle s'est attelée à l'élaboration d'un nouveau plan de formation pour le personnel et les cadres. Le professionnalisme et la qualification de son personnel sont en effet indis-



pensables pour lui permettre de relever les défis qui se profilent à l'horizon audiovisuel.

### **Radio rumantsch**

Radio rumantsch a su s'attacher un public très fidèle. 53% de la population rhéto-romane, plus d'une personne sur deux, écoute *RR* chaque jour ou plusieurs fois par semaine (étude réalisée en automne 1992). Ce succès s'explique bien sûr par les émissions diffusées en romanche mais aussi

par un programme musical qui, de par la vocation pluraliste de la chaîne, s'adresse à toutes les générations et tranches d'âge.

L'adjonction d'un programme matinal (06h00-09h00) et le passage à 10 heures de programme quotidien depuis octobre 1993 devraient permettre d'améliorer encore les taux d'audience et de renforcer la fidélité du public. A noter aussi une extension du réseau des correspondants dans les vallées rhéto-romanes, qui est importante pour la variété des contenus. D'ailleurs, plus *RR* décentralise l'activité de ses journalistes et plus elle se rapproche de son auditoire. Signalons également que l'extension de sa zone de diffusion (au moyen du câble dans les agglomérations alémaniques, par le réseau LAC des Telecom à l'extérieur des Grisons) a fortement élargi son public potentiel.

### ***Un programme composé presque exclusivement de productions maison***

Radio rumantsch produit dans la quatrième langue nationale un programme majoritairement suisse à caractère local-régional. En ce sens, son offre répond à l'intérêt actuel du public pour tout ce qui est local. L'intégration de deux journaux d'information



SR DRS, le matin et à midi, garantit aux auditeurs bilingues romanche/allemand une information complète sur l'actualité nationale et internationale.

Les résultats des derniers sondages sur l'écoute des médias électroniques romanches donnent une idée assez claire de la situation sur le marché. Comparé à celui des chaînes SR DRS et des radios locales, le taux de pénétration enregistré dans les vallées rhéto-romanes avant l'élargissement du programme (donc sur la base d'une présence quotidienne de six heures) est bon: 17,8% dans le Surselva, 17,7% dans la Basse-Engadine/Vallée de Mustair et 5,4% au centre des Grisons.

La concurrence des radios locales grisonnes pose un problème de positionnement linguistique, car elles n'utilisent le romanche qu'en marge de leur programme ou à des fins publicitaires.

Concernant la présence de Radio rumantsch au plan national, la campagne «Sur munts» de reportages-surprise effectués dans quatre localités et villes de Suisse, a prouvé que même avec de modestes moyens techniques et financiers, des contacts très positifs pouvaient s'établir entre les régions.

#### **Avant-première technique**

RR a joué un rôle de pionnière dans le secteur des nouvelles technologies et a réussi, grâce à la motivation de toute son équipe, à passer en l'espace de deux mois à un système entièrement nouveau de diffusion et de programmation musicale assisté par ordinateur.

Aujourd'hui, le *Studer/Numisys II* installé à Coire est devenu la carte de visite de *Digitec*. En plus de la SSR et d'autres entreprises suis-



ses, Radio Prague et Radio le Caire s'intéressent aussi à ce système.

#### **Radio suisse internationale**

##### ***SRI, une radio en pleine transformation***

Nommé à la tête de *SRI* le 1er mars 1993, M. Ulrich Kündig, ex-directeur des Services du programme à la DG SSR, a poursuivi les restructurations engagées par son prédécesseur M. Roy Oppenheim. Sa stratégie *SRI Futura* s'articule autour des grandes li-

gnes suivantes: Jouer le jeu de la concurrence tout en demeurant un service public, concentrer ses forces sur des prestations spécifiquement suisses, développer la synergie entre *SRI* et les autres unités d'entreprise, passer en douceur des ondes courtes aux satellites et adapter l'organisation aux besoins du programme. *SRI* prévoit de réaliser d'ici deux ans quatre chaînes linguistiques diffusant en continu (allemand, français, italien et anglais). Cette nouvelle orientation stratégique découle de la concession *SRI* délivrée par le Conseil fédéral le 14 juin 1993. La concession a également servi de base à l'établissement d'un plan de desserte fixant les priorités de l'offre et d'une liste des moyens de diffusion. Cette liste a été approuvée par le DFTCE comme faisant partie intégrante de la concession.

##### ***L'attachement du public aux programmes SRI***

*SRI* est encore considérée par la plupart de ses publics-cibles comme une radio d'écoute ponctuelle. Cela se traduit par un certain nombre d'exigences concernant le caractère suisse de ses émissions et la performance de ses émetteurs sur ondes courtes. Dans le cadre de sa stratégie *SRI Futura*, Radio suisse internatio-



nale travaille depuis le printemps 1993 à l'élaboration d'un nouveau plan de desserte incluant le mandat de programme et les orientations techniques. L'objectif est de renforcer l'attachement du public et de gagner de nouveaux auditeurs. La nouvelle politique des programmes met l'accent sur l'information suisse et européenne. Elle table notamment sur l'intérêt que suscitent les thèmes d'actualité nationale, auprès des Suisses de l'étranger surtout, et les commentaires spécifiquement suisses sur l'actualité mondiale. SRI est par ailleurs l'une des rares radios internationales à couvrir l'actualité européenne en toute liberté, ce qui devrait encore renforcer ses liens avec ses publics-cibles. Le passage des ondes courtes aux satellites est une étape capitale dans la fidélisation de l'auditoire et constitue l'élément central de la stratégie de distribution. SRI ne doit ni négliger les ondes courtes, ni rater son entrée dans l'ère des satellites. Son futur programme Europe sera diffusé sur les satellites Astra et Eutelsat car ils sont d'un accès relativement facile.

#### **Parts de marché SRI**

Vu la faible qualité de réception sur ondes courtes, SRI perd depuis plusieurs années des parts

de marché au profit des autres radios internationales. Les Suisses eux-mêmes se tournent vers la BBC, Deutsche Welle, Radio Oesterreich International et d'autres encore. SRI a pu limiter les dégâts dans ses zones de réception outre-mer en 1993, grâce à une réorganisation du système de distribution OC. Mais ses efforts sont demeurés vains en Europe, comme ceux des autres radios



internationales d'ailleurs. Ses parts de marché européennes sont grignotées surtout par les télévisions sur satellite et les radios commerciales. Mais depuis qu'elle diffuse elle aussi sur satellite (depuis 1992 pour l'Europe et tout le continent américain) SRI regagne du terrain grâce à la reprise de ses programmes par d'autres radios. En Europe, et surtout en France et en Italie, certains de ses programmes sont repris quotidiennement sur plusieurs dizaines de stations locales. SRI livre aussi ses émissions sur cassettes et CD aux petites radios qui ne peuvent pas

encore les capter ou ont des difficultés à le faire. Lors d'un sondage effectué en été 1993, 300 des 1000 stations interrogées ont confirmé qu'elles reprenaient régulièrement les programmes SRI. Cela représente un auditoire potentiel de plusieurs millions de personnes.

#### **Synergies entre SRI et les autres radios SSR**

La stratégie *SRI Futura* élaborée en 1993 crée de nouvelles synergies avec les autres unités d'entreprise SSR: Les chaînes SRI diffusées dans les langues nationales puiseront désormais davantage dans les productions des studios régionaux SSR. SRI pourra ainsi proposer en continu un choix d'émissions régionales susceptibles d'intéresser un public plus large et de compléter ses propres émissions. Ce faisant, elle compte renforcer la présence helvétique à la fois auprès des Suisses de l'étranger et des auditeurs non-suisses.

#### **Télédiffusion**

##### **Digit Superradio**

Sous réserve de la décision du Conseil fédéral, le service *TD* traditionnel devrait être supprimé fin 1997. Cela fait un certain temps d'ailleurs que la SSR ne cherche plus à développer l'audience de la TD. Celle-ci continue







néanmoins à entretenir des liens privilégiés avec ses auditeurs, dans le secteur public et semi-privé ainsi que dans les zones mal desservies. En 1993, la distribution de Digit Superradio sur les réseaux câblés a certes été renforcée mais l'audience effective a peu augmenté, en dépit d'efforts promotionnels considérables. Inquiets de la stagnation conjoncturelle et de l'instabilité économique, les consommateurs hésitent en effet à investir dans un équipement à l'avenir incertain.

**Les prestations  
des unités d'entre-  
prise jugées par  
le public**

Un sondage sur l'image de la SSR réalisé en 1993 par le Service de la recherche aboutit aux conclusions suivantes:

Aux yeux du public suisse, les programmes SSR sont particulièrement bons dans le traitement de l'information et, dans le cas des radios SSR, pour tout ce qui est culture et formation. Par rapport aux chaînes concurrentes, les variétés internationales sont leur point faible. D'une manière générale, les programmes sont jugés sympathiques, informatifs, suisses et d'un niveau accessible. Quant aux professionnels du pro-

gramme, une majorité du public les trouve sympathiques et faciles à comprendre mais aussi dignes de confiance et compétents. Le sondage montre que l'image de la SSR est essentiellement déterminée par ses programmes et surtout par ses programmes de télévision.

Concernant les secteurs de l'information jugés importants par la population (information générale, régionale, politique intérieure, objectivité, prise en compte des différents groupes de la population) les programmes SSR sont jugés bons à particulièrement bons et devancent leurs concurrents dans la plupart des cas. Les programmes radio arrivent également en tête dans les secteurs culture et formation. Cela montre que le public est parfaitement conscient de l'importance de disposer de programmes suisses et qu'il ne voudrait en aucun cas renoncer aux prestations de la SSR.

**Coordination  
nationale  
et services**

Unité logistique radio/TV créée 1992 à l'occasion de la réforme des structures SSR, *Coordination nationale et services (CNS)* a fêté en 1993 sa première année complète d'exploitation.

Au printemps, la *Coordination des programmes TV* (ancien bureau de l'Eurovision) et l'administration CNS ont été déplacées de Berne à Zurich et intégrées dans les nouvelles structures CNS. Ce déménagement, lié à une compression du personnel, ne s'est pas fait sans mal pour certains collaborateurs, mais il a pu être achevé 8 mois avant le délai fixé par la direction.

Le *Centre national de coordination technique (CNCT)* a été inau-



guré à Zurich au début de l'été. Il assure les liaisons vidéo et son au plan national et international et joue un rôle important d'intermédiaire avec les PTT et l'Union européenne de radiodiffusion (UER). Ce faisant, il assume des tâches qui relevaient autrefois des PTT. Malgré des investissements techniques considérables dépassant les 2 millions de francs et la création de sept postes supplémentaires, l'exploitation du CNCT permet à la SSR de travailler à moindre frais.



A l'automne, l'échange international d'enregistrements de concerts pour la radio a abandonné les bandes magnétiques au profit des cassettes DAT. Malgré les investissements consentis, ce changement devrait là encore entraîner une réduction des coûts.

La Coordination des sports et le groupe des opérations – une équipe spécialisée dans les reportages extérieurs – ont organisé et encadré la couverture des championnats du monde de ski alpin à Morioka (Japon). Ils sont revenus avec deux bonnes nouvelles: le titre de champion du monde remporté par Urs Lehmann et une facture d'à peine 2 millions, bien inférieure au budget prévu.

Pour la session d'automne des Chambres fédérales à Genève, il a fallu mettre en place une grande opération d'un genre inhabituel. Une bonne partie de l'équipe du Palais fédéral a été transférée dans cette ville pour installer et servir les caméras des salles parlementaires, ainsi qu'un studio TV et plusieurs studios radios, des salles d'enregistrement et de montage et des équipements de transmission. A certains moments, cette opération a nécessité jusqu'à 50 personnes.

En plus de ces actions spectaculaires, CNS a continué d'assurer

les prestations habituelles destinées aux unités d'entreprise radio et TV, et ce 365 jours par an et 16 heures par jour.



## FONCTIONS ET ÉTATS-MAJORS

### Finances

Du point de vue financier, l'exercice 1993 a été une bonne année. La diminution des dépenses, doublée d'une augmentation des recettes, a permis de boucler sur un résultat bien meilleur que prévu. Signalons par ailleurs qu'un résultat positif est tout à fait normal après une adaptation de la redevance. L'excédent de recettes va servir à constituer des réserves, diminuer l'endettement de l'entreprise, financer la hausse des charges de l'année suivante et investir dans les programmes.

Depuis l'adaptation de la redevance le 1er février 1993, la radio est désormais auto-financée – comme c'était l'intention – et non plus subventionnée par la télévision.

Même si globalement les finances de la SSR sont en bonne santé, ce qui fait d'elle une exception parmi les organismes de service public et de nombreux diffuseurs commerciaux d'Europe, nous devons continuer à maîtriser les coûts et améliorer les recettes, car le développement de la concurrence et les progrès techniques permanents nécessiteront d'importants investissements.

Signalons enfin que le nouveau régime financier apporte un

surcroît de flexibilité aux unités d'entreprise, qui peuvent gérer leurs ressources plus librement et constituer leurs propres réserves.

### Ressources humaines

Dans le secteur du personnel, les activités ont été dominées par la négociation d'une nouvelle convention collective de travail (CCT) et, pour la première fois, d'un contrat des cadres. La SSR souhaite introduire par le biais de la nouvelle CCT des conditions de travail dont il était déjà question lors de la réforme des structures 1992: en finir avec une administration rigide, marquée par une mentalité de fonctionnaire, pour devenir une entreprise de communication flexible, dirigée selon les principes de l'économie privée. La création d'un contrat de travail spécial pour les cadres avec fonction dirigeante et les cadres associés aux processus de décision répond également à cet objectif.

L'élaboration du nouveau système contractuel progresse à grand pas. Il reste à négocier les modalités d'application du futur système salarial et de son facteur «prestation», à partir des résultats de l'évaluation de 1 200 fonctions-clés effectuée en 1993 dans toute l'entreprise. Conformément au calendrier des

négociations, les nouveaux contrats de travail entreront en vigueur le 1er janvier 1995, pour autant qu'un accord ait pu être atteint avec les partenaires contractuels. A la même date, la SSR disposera d'un nouveau système informatique de gestion du personnel (PIAS). La mise au point de ce système constitue une autre tâche prioritaire du secteur Ressources humaines.

### Technique

Le lancement de S Plus a posé quelques problèmes de distribution. Il était en effet impossible de créer un réseau complet d'émetteurs terrestres, vu la brièveté des délais mais aussi pour des raisons financières (cela aurait coûté environ 120 millions de francs), quant à la diffusion par satellite, elle a également été écartée en raison des droits trop élevés qu'il aurait fallu verser.

Vu la forte densité des réseaux câblés en Suisse, le plus simple









était de combiner la desserte par câble dans les grandes agglomérations avec des émetteurs terrestres dans les zones rurales. C'est ainsi qu'est né, en collaboration avec les PTT et *Swisscable*, le schéma de distribution via le réseau LAC (réseau PTT des liaisons d'apport aux antennes collectives). Le programme est livré aux câblodistributeurs qui l'injectent dans leurs réseaux. Complété par quelques émetteurs terrestres rapidement mis en place, ce système offrait

de modulation du réseau hertzien et, dans la foulée, du CNCT (Centre national de coordination technique). Jusqu'ici, l'exploitation du centre de modulation de l'Albis était l'affaire des PTT. Mais comme la SSR centralise déjà la commande des lignes, il était logique qu'elle se charge aussi de la commutation télécommandée. Cette répartition des tâches découle de la nouvelle Loi sur les télécommunications, entrée en vigueur en 1992.

en bas de l'écran. Le nouveau format sera introduit progressivement dans les studios, de sorte qu'à part quelques investissements marginaux, la SSR n'aura pas vraiment de frais supplémentaires à assumer. En Allemagne, plusieurs organismes ont déjà opté pour ce système et commencé à l'introduire.

Pour finir, signalons que la diffusion de *Suisse-Vision* a débuté le 10 décembre 1993. Tous les



d'emblée un taux de couverture de 75%, ce qui est un record pour un nouveau programme. 80% de la population pouvait capter S Plus à la fin 1993, chiffre qui devrait passer à 90% d'ici fin 1994. Il est intéressant de savoir que les frais d'exploitation de ce système mixte sont à peu près identiques à ceux d'un canal satellite, alors qu'une chaîne complète d'émetteurs serait revenue trois fois plus cher.

Autre étape importante pour la SSR, la reprise aux PTT du centre

Peu avant la fin de l'année, le Comité du Conseil central a décidé d'introduire PALplus à l'occasion de la *Fera '94*, en se limitant d'abord à la chaîne allemande. A condition de disposer d'un récepteur au format 16:9, ce système, parfaitement compatible avec la norme PAL, permettra la réception à plein écran et avec une résolution optimale de films de cinéma qui actuellement sur les écrans 4:3 sont obligatoirement diffusés en format réduit avec une bande noire en haut et

matins, ce programme transmet en direct des prises de vues en provenance de huit stations touristiques suisses. Au bout de 30 minutes, on recommence avec la première station. Entre deux, Télétext SA insère un bulletin *Text-Vision*, composé d'informations météorologiques et touristiques. *Suisse-Vision* et *Text-Vision* sont actuellement diffusées sur S Plus et – jusqu'à fin 1994 – sur la Télévision suisse de langue italienne. Ce service supplémentaire, fort apprécié du public, a pu



voir le jour grâce à l'étroite collaboration entre la SSR, les PTT, Schweiz-Vision AG et Télétext Suisse SA.

## Affaires générales

### Télévision

#### Cinéma

Le nouveau contrat-cadre passé entre la SSR et les associations du cinéma suisse indépendant est en vigueur depuis le 1er janvier 1993. Ce contrat de trois ans mar-

#### Traduction simultanée

A l'automne dernier, Schweizer Fernsehen DRS et la TSR ont fait un pas modeste mais significatif pour améliorer la compréhension de part et d'autre de la Sarine: elles ont décidé de faire traduire en direct certaines de leurs émissions-débats, de l'allemand (souvent même du suisse-allemand) vers le français (*Arena*, *Zischtigsclub*) et du français vers l'allemand (*Face à la presse*, *Table ouverte*). La traduction peut

que les Alémaniques intéressés par les émissions d'information TSR ont moins de mal à suivre les débats en français. Le nombre d'émissions traduites n'en sera par moins augmenté et la qualité des traductions devrait être améliorée, grâce à la présence de trois interprètes au lieu de deux.

#### Euronews

Depuis janvier 1993, la SSR participe à la nouvelle chaîne d'infor-



que une hausse substantielle des subventions consenties par la SSR, qui atteindront 18,6 millions de francs à fin 1995. Les dépenses engagées dans des coproductions, des développements de projets et des scénarios ont atteint l'an dernier 6 millions de francs. Ce faisant, la SSR renforce le rôle qu'elle joue dans la promotion d'un cinéma de qualité destiné à un public suisse. S'ajoutent 20 millions de francs de mandats confiés à des producteurs privés de la branche audiovisuelle.

être captée à condition de disposer d'un téléviseur équipé d'un système bicanal, ce qui est déjà le cas pour plus de 50% des ménages en Suisse. A l'issue de la phase expérimentale, et en réponse aux réactions et besoins exprimés par le public, il a été convenu de ne plus traduire que les émissions alémaniques à partir de mai 1994. Cette décision s'explique par le fait qu'une traduction simultanée s'impose plus en Suisse romande, en raison de l'usage fréquent du dialecte sur SF DRS, tandis

que la chaîne diffuse chaque jour en cinq langues (français, italien, allemand, espagnol et anglais), 18 heures d'un programme composé de flashes, d'actualités et de magazines. Les quatre chaînes SSR reprennent quotidiennement des extraits de ce programme. Bien que la distribution d'*Euronews* ne cesse de croître en Europe et dans les pays méditerranéens, la chaîne se trouve dans une situation financière précaire.



## **Affaires générales Radio**

En dépit d'une situation générale assez mouvementée, la radio a continué en 1993 à adapter ses structures aux nouvelles conditions du marché, en s'efforçant de rationaliser ses moyens limités.

La Radio suisse romande a terminé ses travaux préliminaires de rationalisation et produira désormais essentiellement au studio de Lausanne, d'où elle diffusera aussi ses émissions.

Radio rumantsch a pu considérablement étendre son offre de programmes, grâce à la mise en place d'un des systèmes d'automatisation les plus modernes actuellement disponibles en Europe.

Radio DRS s'est elle aussi tournée vers l'automatisation, soumettant par ailleurs sa grille des programmes à un réexamen détaillé. Les résultats devraient se faire entendre sur les ondes à partir de 1995. RSI s'est pour sa part lancée dans une vaste refonte de Rete 1 et Radio suisse internationale procède actuellement à un remaniement complet de son offre de programmes, qui devrait être achevé en 1994.

Le but de ces mesures est de rendre les radios SSR plus compétiti-

ves et plus efficaces dans l'accomplissement de leur rôle de trait-d'union entre les communautés et les générations de notre pays.

Mais à l'heure où les programmes doivent être de mieux en mieux adaptés aux attentes du public, tout en conservant le même budget, il y a parfois des décisions difficiles à prendre. Celles-ci ont suscité en Suisse alémanique un vif débat sur la culture à la radio.



Les radios SSR entendent affirmer leur vocation culturelle mais d'une manière qui séduise un maximum d'auditeurs.

## **Service juridique**

### **Concessions SSR**

La concession SSR entièrement révisée est entrée en vigueur le 1er janvier 1993, suivie le 1er juillet de la concession spéciale pour Radio suisse internationale prévue dans la Loi sur la radio et la télévision. Ces concessions donnent

à l'entreprise une plus grande liberté d'action, notamment dans le secteur technique et celui du personnel. La concession SSR règle également l'exploitation du 4e canal TV (S Plus), auquel elle impose l'obligation de collaborer avec d'autres concessionnaires. Les deux concessions ont une durée de validité de dix ans, mis à part la partie concernant S Plus qui elle est limitée à cinq ans.

### **Plaintes en matière de programme, mesures provisionnelles**

Les cinq organes de médiation institués par la SSR ont traité au total 162 réclamations. Le nombre de plaintes adressées à l'Autorité indépendante d'examen des plaintes AIP a encore légèrement diminué (1991: 50; 1992: 18; 1993: 16). L'objectif des organes de médiation, qui est de décharger l'autorité de plainte, est donc atteint. L'AIP a constaté une violation des dispositions relatives au programme en une occasion (SF DRS; 10 vor 10; reportage sur la violence à l'école). La SSR a fait recours auprès du Tribunal fédéral.

L'augmentation des demandes de mesures provisionnelles sur la présomption d'atteinte à la personnalité, et la possibilité d'une «censure de droit privé» empêchant la







diffusion d'émissions, suscitent une certaine inquiétude (3 procédures de ce type ont été engagées en 1993). Concernant l'information économique, l'application de la Loi fédérale contre la publicité déloyale pose de plus en plus de problèmes, mais jusqu'à présent toutes les émissions critiquées ont été jugées conformes à la loi.

#### **Législation sur les droits immatériels**

La nouvelle Loi sur le droit d'auteur est entrée en vigueur le 1er juillet 1993. Du point de vue d'une entreprise de communication, elle peut être considérée comme extrêmement favorable aux auteurs. Elle introduit notamment la protection des droits voisins, dans lesquels sont rangés les droits des organismes de diffusion. La société de gestion *Swissperform*, créée pour défendre ces droits, compte la SSR parmi ses membres fondateurs.

#### **Communication**

La fonction Communication a informé tout au long de l'année sur les mesures visant à resserrer les liens interrégionaux au sein de la SSR, dans les secteurs du programme et de la formation, en vue d'encourager, ainsi que le prescrit la concession, la compréhension

mutuelle entre les différentes régions du pays. Ces mesures s'inscrivent dans le prolongement de la votation sur l'EEE de décembre 1992. C'est dans cette optique également qu'ont été organisées les traductions simultanées d'émissions-débats sur la TSR et sur SF DRS – projet longuement présenté à l'occasion de la conférence de presse annuelle. La campagne *Allegra! Plein d'occasions de rencontres* orchestrée conjointement par la SSR et la SAP poursuivait le même objectif.

En plus de l'information usuelle sur les événements courants de la vie de l'entreprise, l'équipe Communication a informé sur les accords de coopération passés avec *Ringier* et la *Neue Zürcher Zeitung* dans le secteur TV, sur le développement de la chaîne S Plus et sur l'introduction de la norme TV PALplus. Enfin, avec l'échec de l'initiative *Trumpf-Buur (L'Atout)* dirigée contre elle, la SSR a constaté avec plaisir la confiance que la population témoigne aux médias suisses et notamment à ses propres programmes.

A l'occasion du 40e anniversaire de la Télévision suisse, une exposition a été mise sur pied, sous le nom de *Vision Télévision* au

Musée suisse des transports de Lucerne. Cette exposition, qui s'est ouverte le 9 avril 1994, donne une information suggestive sur le chemin parcouru par la télévision et sur l'avenir de l'audiovisuel.



## FILIALES

### SA pour la publicité à la télévision

Dans l'ensemble, la SA pour la publicité à la télévision peut s'estimer satisfaite de l'exercice 1993. Si 1992 a été pour elle l'année des grands bouleversements, avec la mise en vigueur de la Loi sur la radio et la télévision et les nouvelles possibilités ouvertes sur le plan de la publicité télévisée et du sponsoring, 1993 lui aura servi à développer cette offre élargie. L'innovation la plus importante a été l'arrivée de SPlus, même si – phase de mise en place oblige – le succès commercial s'est fait attendre. S'est ajoutée pour la première fois, l'acquisition de publicité pour les fenêtres concessionnées.

Parallèlement, la SAP a préparé une deuxième grande vague de changements pour 1994. Il s'agit pour elle de s'aligner sur le comportement des annonceurs, qui passent leurs commandes à échéance de plus en plus brève et pratiquent une planification des médias de plus en plus professionnelle. Un comportement qui renforce d'ailleurs le problème de l'overspill: désormais, les publicités diffusées sur les chaînes étrangères captées en Suisse sont prises en compte dans la planification des campagnes, ce qui signifie moins de publicité pour les chaînes suisses.

De gros investissements dans le domaine technique et celui de l'informatique, mais aussi le renforcement nécessaire des effectifs, ont permis à la SAP d'obtenir un résultat plus que satisfaisant en 1993, au regard de la mauvaise situation économique, puisque le niveau des recettes a même pu être légèrement augmenté. Un résultat d'autant plus remarquable qu'avec la fenêtre publicitaire de RTL, la SAP a connu pour la pre-



mière fois une concurrence directe sur le marché suisse.

### Télétext suisse SA

L'exercice 1993 a été marqué par deux innovations: une grille de programme élargie, laissant davantage de place aux rubriques magazine et sport. Et le lancement de deux nouveaux services, *TV5-TXT* et *S-Text*. Avec *TV5-TXT*, Télétext suisse SA propose un troisième service international par satellite (les deux autres étant *3sat-Text* et *Euro-Plus-Text*). Quant à

*S-Text*, il s'agit d'un service national rédigé pour l'essentiel en allemand et destiné à la chaîne S Plus.

Désormais, *Text-Vision* est aussi proposée sur S plus et sur Suisse-Vision. Ces textes d'information réunis en une image vidéo attrayante peuvent être captés sans décodeur par tous les téléviseurs, en-dehors des heures de programme proprement dites.

Le sous-titrage TXT quant à lui a été fortement développé en 1993, passant de 83 à 331 heures sur TSR, de 183 à 645 heures sur DRS et de 23 à 143 heures sur TSI. Le total dépasse désormais 1 000 heures par an.

L'introduction de divers services payants de transmission de données réunis sous l'appellation *TeleCast* a nettement contribué à consolider le système «data broadcasting» de Télétext SA.

Parlons pour finir de l'excellente santé financière de Télétext suisse SA. Pour la première fois de son existence, la société a pu renoncer aux contributions extraordinaires que lui allouait la SSR pour l'accomplissement de son mandat public. Contributions à ne pas confondre avec les sommes versées par la SSR pour des prestations telles que sous-titrages, informations sur les



émissions, etc. Ce résultat exceptionnel est certes dû à de bonnes rentrées publicitaires mais aussi aux efforts de la direction pour attirer de nouveaux annonceurs.

### **Publica Data SA**

La filiale Publica Data SA est née le 1er octobre 1993. Sa tâche est de dépouiller et d'analyser les données recueillies par la Recherche SSR sur le public et les médias, et notamment, en premier lieu, les résultats des sondages continus sur les radios et les télévisions privées. Mais elle peut aussi lancer ses propres projets de recherche et fournir toutes sortes de prestations pour les annonceurs et d'autres clients.

La prise en charge de ces tâches par une société autonome doit permettre de renforcer l'indépendance et la neutralité de la recherche sur les médias électroniques. Cette exigence a été soulignée par la création d'une commission des utilisateurs regroupant des associations et des entreprises de la radio et de la télévision commerciales ainsi que de la branche publicitaire.

L'offre de Publica Data SA comporte actuellement une palette très large de services. Des contrats ont été passés avec 42 radios privées suisses et étrangères. *RTL* et *Teleclub* ont également passé des con-

trats pour un service TV continu et des discussions sont en cours avec d'autres intéressés.

Avec le Telecontrol et l'étude médias, Publica Data SA offre à ses clients des «valeurs sûres» touchant l'audiovisuel suisse.

### **Telvetia**

Les affaires de Telvetia se limitent à une participation à la *Società europea doppiaggio edizione S.E.D.E.* à Milan, qui réalise des synchronisations de film entre autres pour la TSI. La participation à la S.E.D.E. a baissé de 60% à 49%, un paquet d'actions de 11% étant passé aux mains du management italien, qui possède désormais 51% des actions. Ce transfert s'explique par une activité axée en grande partie sur le marché italien; en outre, on peut désormais escompter une prise de responsabilités et un intérêt plus grands de la part de la S.E.D.E. La SSR reste toutefois l'actionnaire individuel le plus important.









## ET DEMAIN ?

Numérisation, compression des données, fibre optique, satellites à haute performance et multimédia ne sont pas que des scénarios futuristes pour technocrates de la communication, encore moins de simples slogans. Chacun de ces termes ouvre sur un avenir médiatique très proche, même s'il n'est pas encore possible aujourd'hui d'en cerner toutes les implications. La seule chose prévisible à coup sûr, c'est que la tendance à l'individualisation de la communication électronique va s'accroître fortement. De même, il est permis de supposer que le processus de concentration chez les producteurs de matériels et de programmes va se poursuivre. D'un côté, nous sommes donc confrontés à une individualisation croissante intégrant les multiples formes de l'interactivité, de l'autre, à une internationalisation accrue des programmes et à une standardisation en fonction des goûts majoritaires.

Ces développements placent un petit pays comme la Suisse devant de grands défis; car il faut bien voir que notre public, avec ses besoins de communication particuliers, ne peut pas être entièrement servi par le marché, qui est loin de répondre réellement à toutes ses exigences légitimes; d'autant qu'il s'agit d'un marché

exigu et, qui plus est, segmenté au niveau de la langue.

C'est là que réside notre chance, à condition que nous soyons en mesure de développer des stratégies intelligentes et créatives. La SSR est fermement décidée à exploiter son avantage et à limiter les risques pour s'affirmer clairement comme le leader sur chacun des trois marchés régionaux-linguistiques. Ses prestations dans le domaine de l'information, de la culture et du divertissement sont une nécessité pour la collectivité; la SSR s'en acquitte aujourd'hui avec efficacité et elle doit pouvoir continuer à le faire.

Pour cela, il faudra augmenter considérablement la qualité et la quantité des émissions produites en Suisse, ce qui suppose aussi d'investir en conséquence dans le programme. Or la SSR ne peut se procurer qu'une partie des ressources nécessaires sur les petits marchés publicitaires suisses. Elle devra donc pouvoir compter à l'avenir aussi sur les redevances de réception, dont le montant est fixé, comme on le sait, par le Conseil fédéral. A cet égard, il ne faudra pas seulement tenir compte du renchérissement général, mais aussi de l'explosion des coûts dans des domaines comme le film et les droits de





diffusion et enfin des améliorations de programme stratégiques rendues nécessaires par la libéralisation de la radio et de la télévision en Suisse et à l'étranger.

Sur cette toile de fond, l'entreprise nationale à but non lucratif qu'est la SSR se propose de poursuivre, dans l'esprit du mandat légal, le développement des prestations suivantes, pour les publics suisses et internationaux:

– production dans toutes les langues nationales d'émissions de radio et de télévision répondant aux divers besoins et intérêts de la population suisse;

– programmes suisses typés conçus en fonction d'un large public et qui ne craignent pas la concurrence; des programmes qui n'en prennent pas moins au sérieux les exigences des minorités culturelles et linguistiques et qui contiennent donc aussi des émissions «inintéressantes» du point de vue commercial;

– utilisation individuelle des programmes et bientôt probablement aussi, accès interactif aux archives de la SSR.

Dans ce cadre, la SSR entend faire un usage ciblé des perspectives offertes par le développe-

ment de la législation sur la radio-diffusion et les télécommunications, en coopération avec des partenaires suisses et étrangers.

Un défi fascinant que nous nous plaçons à relever dans l'intérêt du public suisse.



Antonio Riva  
Directeur général SSR



Fondée le 24 février 1931, la SSR est l'entreprise nationale suisse de radio-télévision. Elle a pour mission de fournir à la population le service de base en matière de programmes de radio et de télévision, conformément à la Concession, qui lui prescrit d'informer, de former et de divertir. Les programmes de la SSR s'adressent à tous et doivent pouvoir être captés par tous. Le premier objectif de la stratégie des programmes de la SSR est de renforcer l'identité suisse.

La SSR est une société composée elle-même de sociétés de droit privé. La société faitière comprend

- le Conseil central
- le Comité du Conseil central
- le directeur général
- l'organe de révision.

Les membres de la SSR sont les sociétés régionales:

- Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und der rätoromanischen Schweiz (RDRS)
- Société de Radio-Télévision suisse romande (RTSR)
- Società cooperativa per la radiotelevisione nella Svizzera italiana (CORSI)
- Cuminanza rumantscha radio e televisiun (CRR)

Les sociétés régionales de Suisse alémanique et de Suisse romande sont à leur tour subdivisées en sociétés membres.

En tant qu'entreprise, la SSR se réfère au droit des sociétés anonymes. Elle constitue un groupe d'entreprises ayant la forme d'un holding. On trouve dans chaque région des organes d'entreprise et des organes à usage public:

- les organes d'entreprise sont le Conseil régional et son Comité;
- les organes à usage public sont le Conseil du public et le médiateur.

L'entreprise SSR se compose d'une Direction générale coiffant huit unités d'entreprise et une unité logistique:

- Schweizer Fernsehen der deutschen und der rätoromanischen Schweiz (SF DRS)
- Schweizer Radio der deutschen und der rätoromanischen Schweiz (SR DRS)
- Télévision suisse romande (TSR)
- Radio suisse romande (RSR)
- Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RTSI)
- Radio rumantsch (RR)
- Radio suisse internationale/ Télédiffusion (SRI/TD)
- Fernsehen S Plus
- Coordination nationale et services (CNS)

Le siège de la SSR est à Berne.











Entrée en vigueur de la nouvelle concession accordée à la SSR par le Conseil fédéral, valable pour dix ans. Comme jusqu'ici, la SSR est tenue de remplir un vaste mandat de prestation. En tant que diffuseur national de service public, on attend notamment d'elle qu'elle soit un trait d'union entre les diverses parties de la Suisse. La SSR est par ailleurs autorisée à passer à la réalisation de la télévision *S Plus*.



A partir de ce jour, la chaîne de télévision commerciale allemande RTL est autorisée à diffuser de la publicité en Suisse.

Le Comité du Conseil central de la SSR nomme Roy Oppenheim, directeur de Radio suisse internationale, au poste de directeur de



*S Plus*, la nouvelle chaîne de télévision de la SSR.

La SSR et les associations de la branche suisse du cinéma parapent un accord selon lequel la SSR s'engage à investir



jusqu'à fin 1995, 18,6 millions de francs dans des productions suisses, c'est-à-dire un million de plus par année que ce qu'elle avait promis un an plus tôt pour la même période.

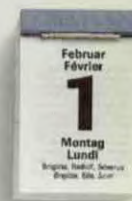
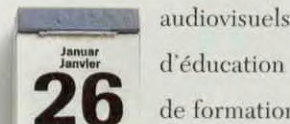
Création à Zurich de la «Fondation suisse pour les moyens audiovisuels d'éducation et de formation» réunissant la SSR, les milieux de

la formation professionnelle et de la formation des adultes, des organisations féminines et des oeuvres sociales. Son but est d'associer l'audiovisuel aux moyens de formation traditionnels.

«En dépit de motifs honorables», le directeur général de la

SSR, Antonio Riva, est condamné à une amende par un juge bernois, pour

avoir refusé de livrer au juge d'instruction toutes les images de la manifestation des paysans de janvier 1992. Une telle condamnation est possible parce que la législation suisse ne reconnaît pas aux journalistes le droit de refuser de témoigner. Le directeur général fait appel de ce jugement.



Entrée en vigueur de l'augmentation des redevances de réception radio-TV décidée par le Conseil fédéral. La part de la SSR augmente à cette occasion de 10,23% au total. La redevance TV est portée à 20,30 francs par mois, celle de la radio à 12,80 francs.

Raymond Vouillamoz prend officiellement ses fonctions de

directeur des programmes de la Télévision suisse romande, après avoir été directeur des programmes sur *France 3* pendant deux ans.



La chaîne de télévision suisse DRS étend son programme à l'ensemble de la journée.

La *Télévision de jour TAF*, qui diffuse de 9h00 à 16h00, est conçue comme un programme de compagnie. Le lancement officiel est prévu pour le 1er mai 1993.



Radio suisse internationale renforce sa présence en France. Selon l'accord conclu





avec Canal A à Mâcon, ce distributeur de programmes de radio reprend les programmes européens de SRI diffusés via le satellite Astra et se charge de les livrer en France à 40 stations locales, ce qui signifie 500 000 auditeurs de plus. En France, contrairement à d'autres pays européens, la réception directe par satellite est peu développée.

Le Comité du Conseil central de la SSR appelle Ulrich Kündig au



poste de directeur de Radio suisse internationale dès le 1er mars 1993.

Il y succède à Roy Oppenheim, qui a pris récemment la direction de la nouvelle chaîne de télévision S Plus.

La SSR devient membre d'Euronews. Basée à Lyon, cette filiale de l'Eurovision diffuse



des journaux télévisés et des magazines d'information. Chaîne d'information

européenne, elle est financée essentiellement par les contributions des membres de l'Union européenne de radiodiffusion UER. Des extraits seront repris dès le 5 avril par la Télévision suisse italienne, dès le 23 août

par la Télévision suisse alémanique et la Télévision suisse romande, et dès le 25 septembre par S Plus.



Ringier signe avec la SSR un accord réglant la diffusion sur les canaux de S Plus et de

SF DRS de son émission économique *Cash-TV*. Pour concrétiser cet accord, il faut encore que le Conseil fédéral octroie une concession à Ringier.



Le directeur général de la SSR, Antonio Riva, nomme Tiziana Mona aux Affaires

générales TV de la Direction générale. L'entrée en fonction est fixée au 1er juillet 1993. Tiziana Mona succède à Ulrich Kündig, devenu directeur de Radio suisse internationale.

Entrée en vigueur de la «Convention européenne sur la télévision transfrontière» dans sept pays européens dont la Suisse. Elle



renferme un certain nombre d'engagements touchant le refus de la violence, la protection de la jeunesse et la limitation des émissions publicitaires.



Journée «portes ouvertes» à la Télévision suisse romande. C'est un véritable tabac!

Plus de 12 000 visiteurs profitent de l'occasion pour découvrir «leur» télévision de l'intérieur.

Dès aujourd'hui, Radio suisse internationale possède sa propre



page Télétexte sur DRS (page 390). On y trouve les fréquences ondes courtes européen-

nes et intercontinentales, ainsi que les coordonnées du satellite Astra et d'autres informations spécifiques.

Le Centre national de coordination technique CNCT (centre



d'émission hertzien de l'Albis) jusqu'ici tenu par les PTT

passé à la SSR. Sur le plan de l'organisation, le CNCT est désormais rattaché aux services techniques et plus exactement à *Coordination nationale et services (CNS) Zurich*.



Télétext SA à Bienne conclut un contrat avec TV5 Europe. Cet accord permet au service



francophone de Têlêtext SA de produire des pages de têlêtexte sur le programme satellite TV5 capté en Europe et en Afrique du Nord; y sont fournies des informations concernant l'économie, la bourse et la météorologie.



Le Conseil central approuve le rapport de gestion annuel et les comptes 1992 de la SSR.

Avec des charges de 939 millions de francs (1991: 919) et des produits s'élevant à 973 millions de francs (1991: 981), les comptes consolidés 1992 bouclent sur un excédent de recettes de 34 millions de francs (1991: 63). Cet excédent de 3,5% permet de faire passer les fonds propres de la SSR à 115 millions de francs.

Dans le cadre de la conférence de presse annuelle de la SSR, le directeur général, Antonio Riva, annonce la mise en place prochaine (à titre d'essai) d'un système de traduction simul-



tanée des débats sur les télévisions de Suisse alémanique et de Suisse romande. Cette

nouvelle prestation doit favoriser la compréhension entre les régions linguistiques. Dès la fin de l'été, c'est-à-dire dès le

24 août, les émissions suivantes seront diffusées partout en Suisse dans deux versions linguistiques, grâce à la technique du son bi-canal: *Club*, *Café fédéral* et *Freitagsrunde* sur SF DRS et le *Club de la presse*, *Les grands entretiens* et *Table ouverte* sur la TSR.

Entrée en vigueur de la concession octroyée à Radio suisse



internationale par le Conseil fédéral le 14 juin 1993 «pour un programme radio-phonique destiné à l'étranger».

Norbert Hochreutener, chef de l'information à la Chancellerie fédérale et correspondant fédéral



de la Télévision alémanique, prend ses fonctions de rédacteur en chef sur S Plus.

Signature à Mayence du nouveau contrat 3sat. ARD adhère, en tant que partenaire de plein droit, au programme culturel par satellite de ZDF, ORF et de la SSR et amorce cette collabo-



ration en mettant fin à son propre programme culturel *Eins plus* dès le 1er décembre

1993. La part de ARD au programme 3sat sera de 30%.

La Télévision suisse fête ses quarante ans. C'est le 20 juillet 1953 que débute à Zurich les



émissions expérimentales de télévision, diffusées du studio Bellerive.

L'équipement du studio est composé pour l'essentiel de trois caméras et d'un projecteur et les «télévisionnaires» sont au nombre de 26. Les premières émissions sont diffusées trois soirs par semaine à raison d'une heure par soir. Le début officiel de la période expérimentale est le 23 novembre 1953.

L'action *Denk an mich* (*Pense à moi*) de la Radio suisse DRS fête son jubilé. Durant 25 ans, 22 millions de francs ont été récoltés pour offrir des vacances aux enfants handicapés. Deux



journalistes radio, Jeanette et Martin Plattner, sont à l'origine de cette oeuvre.

Le Comité du Conseil régional DRS approuve la proposition de réorganisation soumise par la Direction de SF DRS et nomme également les nouveaux responsables. Avec l'entrée en









vigueur de cette restructuration, début 1994, SF DRS n'aura plus que trois départements programme au lieu de six: *Information et culture* (dirigé par Peter Studer), *Fiction et divertissement* (dirigé par Marco Stöcklin) et (inchangé) *Sport* (dirigé par Urs Leutert).

Le directeur général de la SSR, Antonio Riva, met en garde contre l'explosion des coûts et l'augmentation consécutive de la redevance qu'occasionnerait fatalement l'octroi d'une concession à RTL Suisse. La situation financière de la SSR serait alors fortement obérée par la baisse des recettes publicitaires,



le manque à gagner causé par les activités suisses de supports publicitaires étrangers,

la hausse abusive des droits de certaines retransmissions et le débauchage du personnel SSR.

La cour suprême du Canton de Berne acquitte le directeur général de la SSR, Antonio Riva,



suite à la plainte déposée par ce dernier pour «dénigrement de justice» (cf. 26 janvier).

Lancement comme prévu de S Plus, la quatrième chaîne de télévision de la SSR. Au centre de cette soirée d'inauguration, une



retransmission en direct de la *Country-night* de Gstaad. S Plus n'aura eu droit qu'à sept mois de préparation avant d'ouvrir l'antenne. Devant plus de 200 invités et près de 50 000 téléspectateurs, le président de la Confédération, Adolf Ogi, souhaite bonne chance au dernier-né de l'audiovisuel suisse.

Fondation de Publica Data SA, Berne. La tâche de cette filiale de la SSR est de vendre et d'exploiter les résultats des recherches effectuées sur les médias et leur public. Il s'agit pour l'essentiel de recherches sur l'audience effectuées pour le compte de radios et de télévisions privées de Suisse. Le trans-



fert de ces tâches à une société autonome devrait renforcer la neutralité de la recherche

vis-à-vis de l'ensemble des médias électroniques suisses.

Le Conseil fédéral accorde des concessions aux magazines de télévision *Cash-TV* et *Format NZZ*, diffusés sur la quatrième



chaîne de la SSR, S Plus. *Cash-TV* pourra aussi être retransmis sur la chaîne alémanique

DRS, mais au plus tard jusqu'à fin juin 1995. C'est la première fois qu'est appliqué le modèle de coopération entre la SSR et d'autres diffuseurs prévu par la loi sur la radio et la télévision. Le Conseil fédéral approuve en même temps, sur le principe, les accords de collaboration conclus d'une part entre la SSR et Ringier SA (*Cash-TV*) et d'autre part entre la SSR et la société anonyme de la *Neue Zürcher Zeitung* (*Format NZZ*).

En diffusant dès maintenant quelque dix heures d'émissions quotidiennes, Radio rumantsch couvre la plus grande partie de la



journée. Le programme démarre à 6 heures du matin avec *Buna Luna* (*bonne humeur*).

L'augmentation du volume de diffusion sur OUC est de 34%.

Le Comité du Conseil central de la SSR approuve le projet de réorganisation de la Radio suisse romande visant le transfert à Lausanne de la plupart des moyens de production du studio de Genève. Ce projet *Opéra*, qui





devra être mené à chef au plus tard fin 1998, permettra d'économiser 2 millions de francs par an. Seuls les studios d'enregistrement de musique et de théâtre resteront à Genève.

Le Conseil des Etats adopte un postulat du représentant socialiste thurgovien Thomas Onken visant à sauvegarder le patrimoine culturel audiovisuel d'importance nationale, «pour sauver ce qui reste à sauver». Ces biens culturels doivent être mieux conservés et mis en



valeur. Selon certains experts, cette mesure nécessite un investissement de 43 millions de francs et un budget annuel de 8 millions de francs. Un groupe d'experts soumettra courant 1994 des propositions. Pour attirer l'attention du public sur ce problème, une journée d'information intitulée «Un pays perd sa mémoire» s'est tenue le 19 novembre dans les locaux de la Bibliothèque nationale suisse.

Le Comité de Radio suisse internationale SRI approuve dans son principe le projet *SRI Futura*. Ce projet entend introduire,

dans les deux années à venir, quatre chaînes de programmes dans les principales langues européennes: allemand, français, italien et anglais. Ces programmes devraient servir de base à



tous les programmes de la SRI diffusés sur ondes courtes et par satellite vers les cinq continents. SRI exploite ainsi les synergies de la radio suisse et de ses diverses langues d'émission. L'objectif est de renforcer la présence de la Suisse en Europe et dans les autres régions-cibles. En même temps, la qualité de diffusion sur ondes courtes devra encore être améliorée.

L'initiative de *L'Atout* – «pour un régime libéral des médias et la suppression des monopoles», visant à l'abolition des redevances



de radio et de télévision, échoue devant l'indifférence du public. Il faudrait encore 30 000 signatures, qui ne pourront être rassemblées à temps, l'échéance étant fixée au 18 février 1994.

Dissolution de *Pro Radio-Télévision PRT*, une association fondée en 1934, sous le nom de



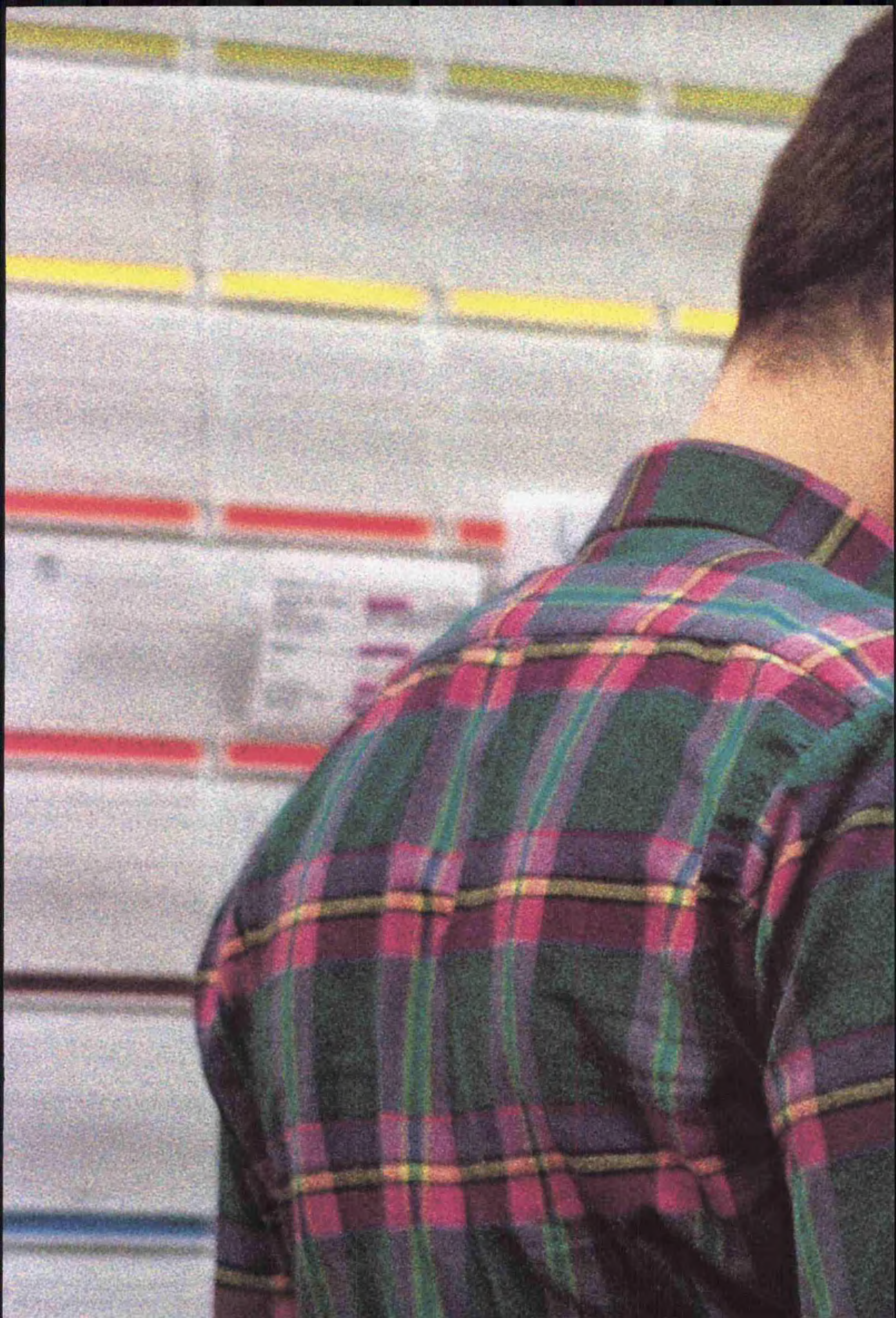
*Pro Radio*, par la SSR et les PTT, avec la collaboration du commerce spécialisé, pour promouvoir la radio-diffusion et assurer le déparasitage gratuit des appareils électriques. Le nouveau cadre légal (LRTV et nouvelle loi des télécommunications), les restructurations et rationalisations au sein de la SSR et des PTT conduisent ces deux entreprises à assumer elles-mêmes les tâches autrefois dévolues à *Pro Radio-Télévision*.



**COMPTES 1993 VUE D'ENSEMBLE**

	1992	1993	Différence absolue	Différence en %
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>34 448 858. -</b>	<b>81 004 643. -</b>	<b>46 555 785. -</b>	<b>135,14</b>
<b>Cash-flow</b>	<b>78 121 776. -</b>	<b>125 477 640. -</b>	<b>47 355 864. -</b>	<b>60,62</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>931 289 000. -</b>	<b>980 666 468. -</b>	<b>49 377 468. -</b>	<b>5,30</b>
Personnel	563 401 770. -	593 041 333. -	29 639 563. -	5,26
Programmes, autres charges	312 474 482. -	334 142 963. -	21 668 481. -	6,93
Amortissements	43 672 918. -	44 472 997. -	800 079. -	1,83
Frais financiers	11 739 830. -	9 009 175. -	- 2 730 655. -	- 23,26
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>968 376 824. -</b>	<b>1 060 104 037. -</b>	<b>91 727 213. -</b>	<b>9,47</b>
Redevances de réception	698 499 853. -	777 114 698. -	78 614 845. -	11,25
Recettes publicité et sponsoring	212 829 593. -	225 985 390. -	13 155 797. -	6,18
Contributions et autres produits	57 047 378. -	57 003 949. -	- 43 429. -	- 0,08
<b>Investissements</b>	<b>48 903 075. -</b>	<b>51 821 414. -</b>	<b>2 918 339. -</b>	<b>5,97</b>
<b>Redevances de réception</b>	<b>350.40</b>	<b>397.20</b>	<b>46.80</b>	<b>13,36</b>
Radio <i>en francs par année</i>	118.80	153.60	34.80	29,29
Télévision <i>en francs par année</i>	231.60	243.60	12. -	5,18
<b>Effectif des collaborateurs</b>	<b>4 544</b>	<b>4 619</b>	<b>75</b>	<b>1,65</b>
Postes fixes	3 658	3 634	- 24	- 0,66
Postes honoraires	886	985	99	11,19
<b>Radio</b>				
<b>Volume de diffusion et coût</b>				
Volume de diffusion <i>en heures</i> des trois régions linguistiques	78 752	80 518	1 766	2,24
Productions maison <i>en pourcent</i>	30	30	0	0
Productions de tiers <i>en pourcent</i>	63	63	0	0
Reprises <i>en pourcent</i>	7	7	0	0
Volume de diffusion <i>en heures</i> de Radio suisse internationale	26 098	33 121	7 023	26,91
Coût moyen de la minute <i>en francs</i> (sans SRI)	58. -	57. -	- 1. -	- 1,72
<b>Télévision</b>				
<b>Volume de diffusion et coût</b>				
Volume de diffusion <i>en heures</i> des trois régions linguistiques	18 791	23 524	4 733	20,12
Productions maison <i>en pourcent</i>	30	28	- 2	- 6,67
Productions de tiers <i>en pourcent</i>	42	45	3	7,14
Reprises <i>en pourcent</i>	28	27	- 1	- 3,57
Coût moyen de la minute <i>en francs</i>	560. -	494. -	- 66. -	- 11,79







**STATISTIQUE DES PROGRAMMES DE TÉLÉVISION 1993**

	SF DRS		TSR		TSI		S Plus		Total	
	heures	%	heures	%	heures	%	heures	%	heures	%
<b>Actualité</b>	<b>781</b>	<b>11,4</b>	<b>911</b>	<b>11,0</b>	<b>556</b>	<b>8,5</b>	<b>315</b>	<b>17,3</b>	<b>2 563</b>	<b>10,9</b>
Téléjournal, flashes	514	7,5	731	8,8	366	5,6	304	16,7	1915	8,1
Actualités régionales	93	1,4	50	0,6	102	1,6	0	0	245	1,0
Reportages en direct	42	0,6	17	0,2	12	0,2	0	0	71	0,3
Débats	78	1,1	106	1,3	68	1,0	0	0	252	1,1
Autres émissions d'actualité	54	0,8	7	0,1	8	0,1	11	0,6	80	0,3
<b>Information</b>	<b>860</b>	<b>12,5</b>	<b>850</b>	<b>10,2</b>	<b>494</b>	<b>7,6</b>	<b>46</b>	<b>2,5</b>	<b>2 250</b>	<b>9,6</b>
Sujets politiques, économiques et soc.	320	4,7	285	3,4	149	2,3	33	1,8	787	3,4
Sujets de société	197	2,9	306	3,7	85	1,3	3	0,1	591	2,5
Consommation	41	0,5	60	0,7	46	0,7	0	0	147	0,6
Rencontres, entretiens, portraits	157	2,3	105	1,3	16	0,2	1	0,1	279	1,2
Emissions régionales de compagnie	0	0	59	0,7	134	2,1	0	0	193	0,8
Autres émissions d'information	145	2,1	35	0,4	64	1,0	9	0,5	253	1,1
<b>Culture</b>	<b>969</b>	<b>14,1</b>	<b>1003</b>	<b>12,1</b>	<b>553</b>	<b>8,5</b>	<b>84</b>	<b>4,6</b>	<b>2 609</b>	<b>11,1</b>
Sciences	190	2,8	306	3,7	165	2,5	7	0,4	668	2,8
Pays et peuples	141	2,1	67	0,8	103	1,6	14	0,7	325	1,4
Histoire	31	0,4	109	1,3	36	0,6	11	0,6	187	0,8
Arts et médias	294	4,3	455	5,5	192	2,9	52	2,9	993	4,2
Émissions didactiques	313	4,6	66	0,8	57	0,9	0	0	436	1,9
<b>Religion</b>	<b>40</b>	<b>0,6</b>	<b>58</b>	<b>0,7</b>	<b>47</b>	<b>0,7</b>	<b>1</b>	<b>0,1</b>	<b>146</b>	<b>0,6</b>
Services religieux	23	0,4	31	0,4	30	0,4	1	0,1	85	0,3
Autres émissions religieuses	17	0,2	27	0,3	17	0,3	0	0	61	0,3
<b>Musique</b>	<b>228</b>	<b>3,3</b>	<b>160</b>	<b>1,9</b>	<b>137</b>	<b>2,1</b>	<b>20</b>	<b>1,1</b>	<b>545</b>	<b>2,3</b>
Opéras, opérettes, musicals	9	0,1	7	0,1	8	0,1	8	0,5	32	0,1
Ballets	19	0,3	18	0,2	11	0,3	1	0	49	0,2
Concerts	35	0,5	73	0,9	48	0,7	8	0,4	164	0,7
Jazz	65	0,9	23	0,3	55	0,8	3	0,2	146	0,6
Folklore et musique populaire	100	1,5	39	0,4	15	0,2	0	0	154	0,7
<b>Théâtre</b>	<b>37</b>	<b>0,5</b>	<b>23</b>	<b>0,3</b>	<b>23</b>	<b>0,3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>83</b>	<b>0,4</b>
Captations théâtrales	29	0,4	23	0,3	9	0,1	0	0	61	0,3
Créations théâtrales en studio	8	0,1	0	0	14	0,2	0	0	22	0,1



**STATISTIQUE DES PROGRAMMES DE TÉLÉVISION 1993**

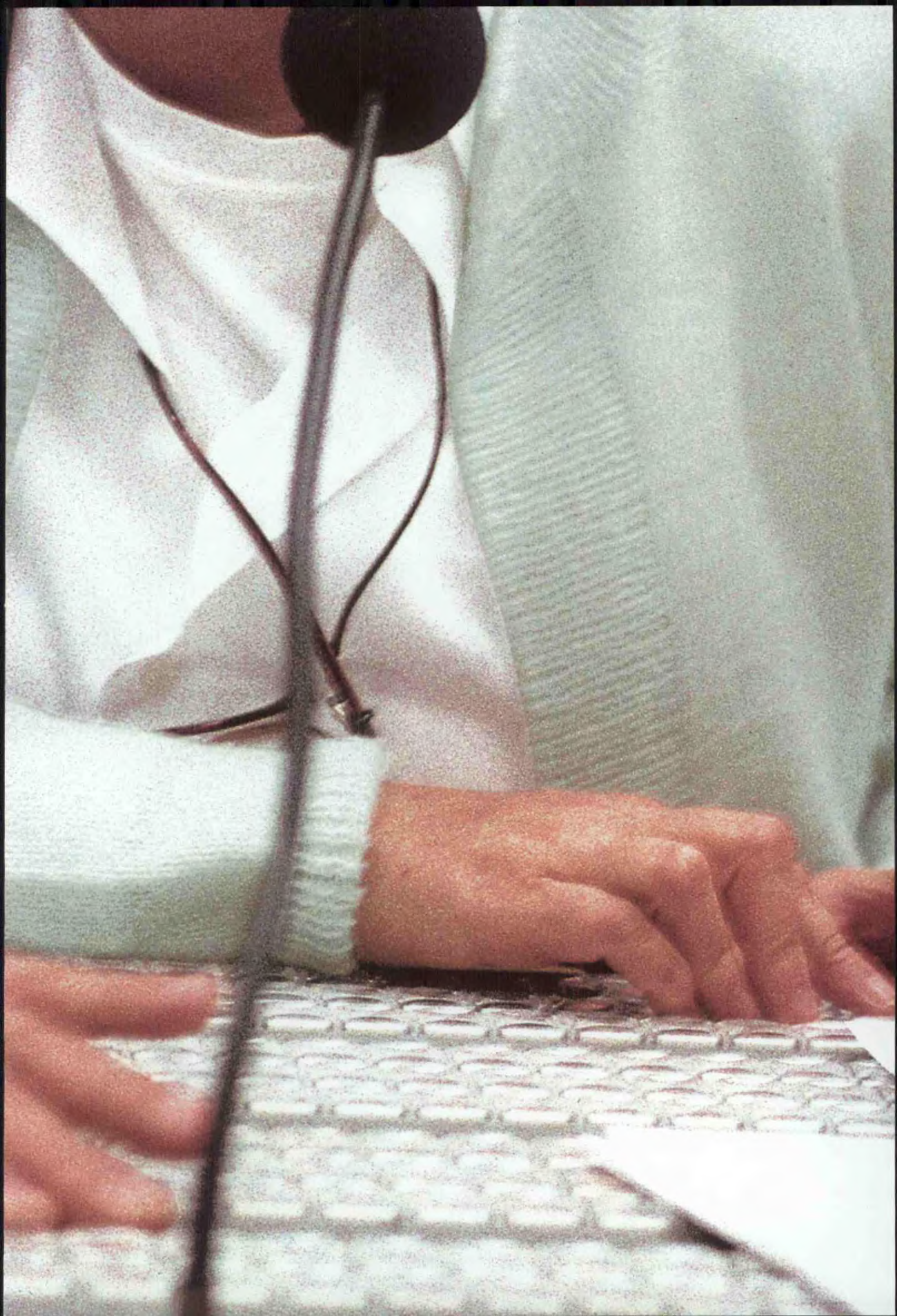
	SF DRS		TSR		TSI		S Plus		Total	
	heures	%	heures	%	heures	%	heures	%	heures	%
<b>Films/Dramatiques</b>	<b>1 758</b>	<b>25,6</b>	<b>3 034</b>	<b>36,5</b>	<b>1 780</b>	<b>27,3</b>	<b>276</b>	<b>15,1</b>	<b>6 848</b>	<b>29,1</b>
Films de cinéma	637	9,3	825	9,9	704	10,8	196	10,7	2 362	10,0
Dramatiques TV	44	0,6	268	3,2	40	0,6	0	0	352	1,5
Films à épisodes	41	0,6	47	0,6	148	2,3	7	0,4	243	1,0
Séries et feuilletons télévisés	996	14,5	1 875	22,6	839	12,9	61	3,4	3 771	16,0
Dessins animés	40	0,6	19	0,2	49	0,7	12	0,6	120	0,5
<b>Variétés</b>	<b>455</b>	<b>6,6</b>	<b>392</b>	<b>4,7</b>	<b>330</b>	<b>5,1</b>	<b>71</b>	<b>3,9</b>	<b>1 248</b>	<b>5,3</b>
Shows, variétés musicales	86	1,3	29	0,4	62	1,0	8	0,4	185	0,8
Jeux et concours	208	3,0	185	2,2	130	2,0	8	0,4	531	2,3
Cirque	7	0,1	3	0	22	0,3	0	0	32	0,1
Talk-shows	9	0,2	2	0	11	0,2	0	0	22	0,1
Humour, cabaret	37	0,5	69	0,8	41	0,6	1	0,1	148	0,6
Autres émissions de variétés	57	0,8	74	0,9	14	0,2	15	0,8	160	0,7
Rock et Pop	51	0,7	30	0,4	50	0,8	39	2,2	170	0,7
<b>Sports</b>	<b>965</b>	<b>14,1</b>	<b>879</b>	<b>10,5</b>	<b>935</b>	<b>14,4</b>	<b>24</b>	<b>1,3</b>	<b>2 803</b>	<b>11,9</b>
Transmissions sportives	767	11,2	742	8,9	762	11,7	4	0,2	2 275	9,7
Nouvelles et résultats	173	2,5	120	1,4	165	2,5	0	0	458	1,9
Autres émissions sportives	25	0,4	17	0,2	8	0,1	20	1,1	70	0,3
<b>Émissions pour enfants</b>	<b>328</b>	<b>4,8</b>	<b>549</b>	<b>6,6</b>	<b>284</b>	<b>4,4</b>	<b>21</b>	<b>1,2</b>	<b>1 182</b>	<b>5,0</b>
<b>Autres émissions</b>	<b>444</b>	<b>6,5</b>	<b>461</b>	<b>5,5</b>	<b>1 376</b>	<b>21,2</b>	<b>966</b>	<b>52,9</b>	<b>3 247</b>	<b>13,8</b>
Présentation des programmes	73	1,1	35	0,4	41	0,6	11	0,6	160	0,7
Lancements	77	1,1	151	1,8	90	1,4	15	0,8	333	1,4
Informations de service	76	1,1	59	0,7	62	1,0	0	0	197	0,8
Divers	67	1,0	56	0,7	45	0,7	8	0,4	176	0,7
Textes	151	2,2	160	1,9	1 138	17,5	932	51,1	2 381	10,1
<b>Heures de diffusion total</b>	<b>6 865</b>	<b>100</b>	<b>8 320</b>	<b>100</b>	<b>6 515</b>	<b>100</b>	<b>1 824</b>	<b>100</b>	<b>23 524</b>	<b>100</b>
Spots-TV	203	3,0	176	2,1	152	2,3	11	0,6	542	2,3



**STATISTIQUE DES PROGRAMMES DE RADIO 1993**

	SR DRS		RSR		RSI		RR		Total	
	heures	%	heures	%	heures	%	heures	%	heures	%
<b>Musique</b>	<b>18 411</b>	<b>67,2</b>	<b>18 458</b>	<b>69,8</b>	<b>16 111</b>	<b>66,9</b>	<b>1 501</b>	<b>57,6</b>	<b>54 481</b>	<b>67,7</b>
Musique sérieuse	5 137	18,7	5 580	21,1	5 196	21,6	25	1,0	15 938	19,8
Musique légère	11 283	41,2	12 170	46,1	9 621	40,0	336	12,9	33 410	41,5
Musique populaire/folklorique	913	3,4	145	0,5	393	1,6	16	0,6	1 467	1,8
Autre	1 078	3,9	563	2,1	901	3,7	1 124	43,1	3 666	4,6
<b>Parlé Divertissement</b>	<b>2 155</b>	<b>7,8</b>	<b>2 908</b>	<b>11,0</b>	<b>2 562</b>	<b>10,6</b>	<b>276</b>	<b>10,6</b>	<b>7 901</b>	<b>9,8</b>
Divertissement/parlé	422	1,5	1 870	7,1	976	4,0	150	5,8	3 418	4,2
Accompagnement/animation	1 733	6,3	1 038	3,9	1 586	6,6	126	4,8	4 483	5,6
<b>Parlé Culture</b>	<b>1 853</b>	<b>6,8</b>	<b>2 312</b>	<b>8,8</b>	<b>1 406</b>	<b>5,8</b>	<b>176</b>	<b>6,8</b>	<b>5 747</b>	<b>7,0</b>
Actualité/culture	1 034	3,7	1 105	4,2	271	1,1	29	1,1	2 439	3,0
Documentaires	496	1,8	631	2,4	461	1,9	100	3,8	1 688	2,1
Dramatiques	200	0,7	234	0,9	385	1,6	22	0,9	840	1,0
Religion, pensée	123	0,4	342	1,3	100	0,4	25	1,0	591	0,7
Autre	0	0	0	0	189	0,8	0	0	189	0,2
<b>Information</b>	<b>4 454</b>	<b>16,3</b>	<b>2 258</b>	<b>8,5</b>	<b>3 724</b>	<b>15,5</b>	<b>644</b>	<b>24,7</b>	<b>11 080</b>	<b>13,8</b>
News	1 676	6,1	796	3,0	674	2,8	67	2,6	3 213	4,0
Journal	765	2,8	983	3,7	1 652	6,9	278	10,7	3 679	4,6
Magazine/Discussions	374	1,3	69	0,3	669	2,8	183	7,0	1 295	1,6
Journaux régionaux	1 120	4,1	0	0	54	0,2	0	0	1 175	1,5
Services, y.c. météo	86	0,3	131	0,5	180	0,7	26	1,0	423	0,5
Sport	314	1,1	279	1,0	458	1,9	90	3,4	1 140	1,4
Autre	119	0,4	0	0	37	0,2	0	0	156	0,2
<b>Émissions pour publics cibles</b>	<b>297</b>	<b>1,1</b>	<b>282</b>	<b>1,1</b>	<b>188</b>	<b>0,8</b>	<b>9</b>	<b>0,3</b>	<b>776</b>	<b>1,0</b>
<b>Divers</b>	<b>230</b>	<b>0,8</b>	<b>204</b>	<b>0,8</b>	<b>99</b>	<b>0,4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>533</b>	<b>0,7</b>
<b>Total</b>	<b>27 400</b>	<b>100</b>	<b>26 422</b>	<b>100</b>	<b>24 090</b>	<b>100</b>	<b>2 606</b>	<b>100</b>	<b>80 518</b>	<b>100</b>







## VOLUME DES ÉMISSIONS PAR TYPE DE PRODUCTION 1993

### Télévision

Volume des émissions en heures	SF DRS	TSR	TSI	S Plus	Total SSR
Productions propres	1 997	2 194	1 373	422	5 986
Commandes	15	21	9	11	56
Co-productions	234	201	82	11	528
Adaptations	138	32	396	1	567
Achats	1 280	2 431	1 082	257	5 050
Reprises	875	1 056	2 107	983	5 021
<b>Total des premières diffusions</b>	<b>4 539</b>	<b>5 935</b>	<b>5 049</b>	<b>1 685</b>	<b>17 208</b>
Secondes diffusions	2 326	2 385	1 466	139	6 316
<b>Total</b>	<b>6 865</b>	<b>8 320</b>	<b>6 515</b>	<b>1 824</b>	<b>23 524</b>
Spots TV	202	176	152	11	541

### Radio

Volume des émissions en heures	SR DRS	RSR	RSI	RR	Total SSR
<b>Productions propres</b>	<b>7 300</b>	<b>8 450</b>	<b>7 161</b>	<b>1 144</b>	<b>24 055</b>
Supports sonores	13 286	12 735	11 761	1 353	39 135
Productions extérieures	284	357	332	0	973
Reprises suisses	3 930	4 298	2 630	0	10 858
<b>Total productions extérieures</b>	<b>17 500</b>	<b>17 390</b>	<b>14 723</b>	<b>1 353</b>	<b>50 966</b>
Secondes diffusions	2 600	582	2 206	109	5 497
(y.c. reprise des autres chaînes)					
<b>Total</b>	<b>27 400</b>	<b>26 422</b>	<b>24 090</b>	<b>2 606</b>	<b>80 518</b>



**VOLUME ET COÛT DES PROGRAMMES 1993**

**Télévision**

	Minutes diffusées	Charges d'exploitations en milliers de fr.	Coût moyen par minute en fr.
Schweizer Fernsehen DRS	411 914	250 431	608
Télévision suisse romande	499 188	196 404	393
Televisione svizzera di lingua italiana	390 876	134 828	345
S Plus (sans chaîne sportive)	109 478	15 652	143
<b>Total</b>	<b>1 411 456</b>	<b>597 315</b>	<b>423</b>

Charges totales consolidées TV SSR  
(sans les régions et SRI)

**Total** **678 922** **481**

(y.c. Satellites TV, Textvision, CH-Vision et Euronews)

**Radio**

	Minutes diffusées	Charges d'exploitations en milliers de fr.	Coût moyen par minute en fr.
Schweizer Radio DRS	1 644 000	106 704	65
Radio suisse romande	1 585 354	76 252	48
Radio svizzera di lingua italiana	1 445 400	50 652	35
Radio rumantsch	156 360	6 793	43
<b>Total</b>	<b>4 831 114</b>	<b>240 401</b>	<b>50</b>

Charges totales consolidées radio SSR  
(sans les régions, TD et la part radio pour SRI)

**Total** **273 364** **57**



## LES PROFESSIONNELS ET LES PROGRAMMES DE LA SSR TELS QUE LES PERÇOIT LE PUBLIC

Dans le cadre d'une vaste enquête représentative réalisée en 1993 dans les trois grandes régions linguistiques, le Service de la recherche SSR s'est attaché à cerner l'impression que donnent au public les programmes et les professionnels de la SSR. Voici ce qu'il en est ressorti.

### **Télévision**

#### *Le profil des programmes*

Dans toute la Suisse, des notes particulièrement élevées sont attribuées pour les qualificatifs décrivant les programmes de télévision SSR comme «faciles à comprendre», «informatifs», «suisse» et «sympathiques». Par contre, le public perçoit une tendance à se soumettre un peu trop aux volontés de l'économie et des pouvoirs publics. Il y a aussi des différences très nettes d'une région à l'autre: La télévision allemandique (SF DRS) devrait être encore plus variée et spontanée, la télévision romande passe pour (trop) traditionnelle, mais elle est aussi plus sympathique aux yeux de son public que ne le sont les télévisions des deux autres régions aux yeux de leurs publics. La Televisione svizzera di lingua italiana (TSI) est perçue comme un peu plus informative et divertissante et variée que ses consœurs allemandique et romande.

#### *Le profil des professionnels du programme*

Les professionnels sont considérés dans toutes les régions de Suisse comme «sympathiques», «faciles à comprendre», «compétents» et «dignes de confiance». Ils sont considérés comme «plutôt décontractés» et plutôt «trop à gauche» que «trop à droite». La population de Suisse romande reproche aux professionnels de la TSR une tendance à l'hyperprudence, mais leur donne sur la question de la confiance une note supérieure à celle que les professionnels de SF DRS et TSI obtiennent auprès de leur public. Ces derniers seraient par contre encore plus «modestes» que leurs collègues de SF DRS et TSR.

### **Radio**

#### *Le profil des programmes*

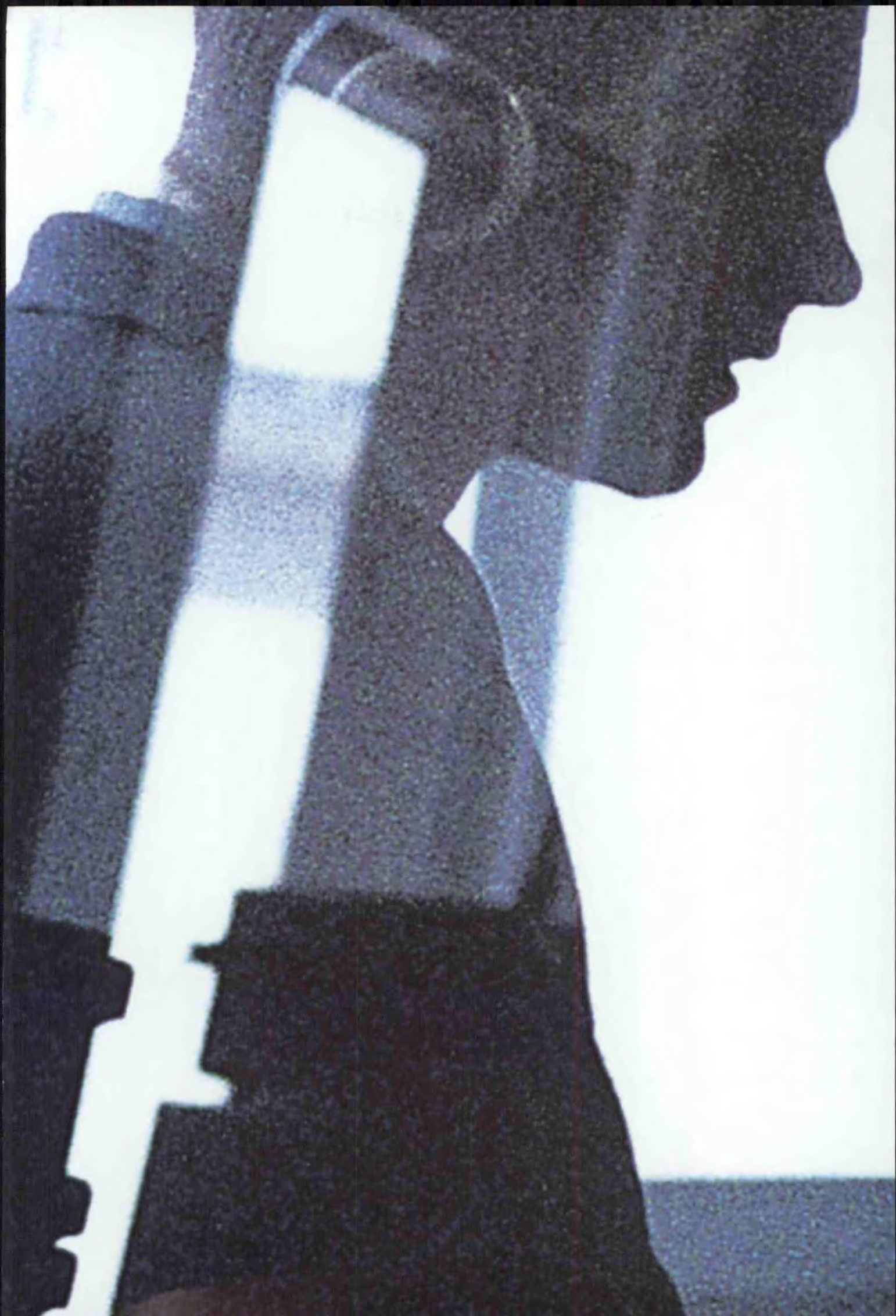
Les programmes de radio de la SSR sont tous jugés positivement sur des points comme l'intelligibilité et le caractère informatif. Ils passent en outre pour sympathiques, suisses et plutôt spontanés et vivants que rigides et fades. Comme pour la télévision, on estime par contre qu'ils sont un peu trop sous la dépendance des milieux économiques. Les différences entre Suisse allemandique, Suisse romande et Suisse italienne sont plus marquées au niveau des programmes de radio

que de ceux de télévision. SR DRS est considérée comme plus suisse et un peu moins variée que ce n'est le cas pour les programmes de RSR et de RSI vus par leurs publics. Comme pour les programmes de télévision, les Romands jugent l'offre de la Radio romande moins moderne que ne le font les autres Suisses pour leur programmes respectifs. En revanche les programmes romands bénéficient d'un joli capital de sympathie de la part de leurs auditeurs.

#### *Le profil des professionnels du programme*

«Faciles à comprendre», «sympathiques», «compétents», «dignes de confiance» sont les qualificatifs sur lesquels les professionnels de la radio reçoivent leurs meilleures notes. Aux yeux de leurs audiences, les professionnels de la radio sont plutôt décontractés que coincés, courageux que trop prudents, plutôt trop à gauche que trop à droite, naturels que guindés et modestes que présomptueux. Les professionnels de Suisse italienne sont considérés comme plus particulièrement dignes de confiance. Ceux de Suisse romande et de Suisse italienne sont réputés très compétents.

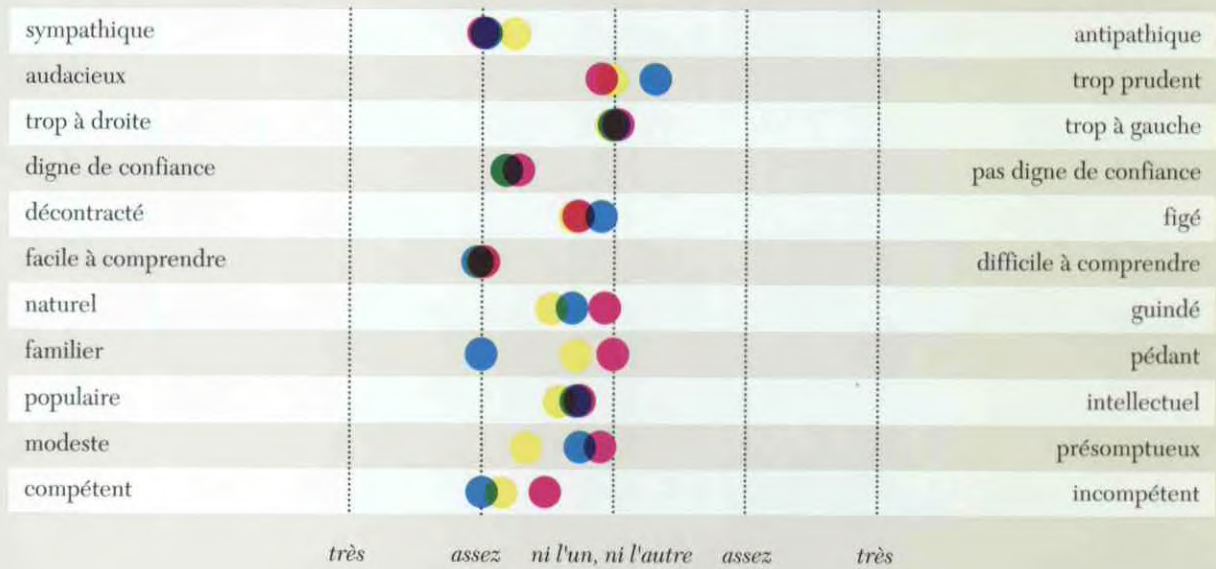




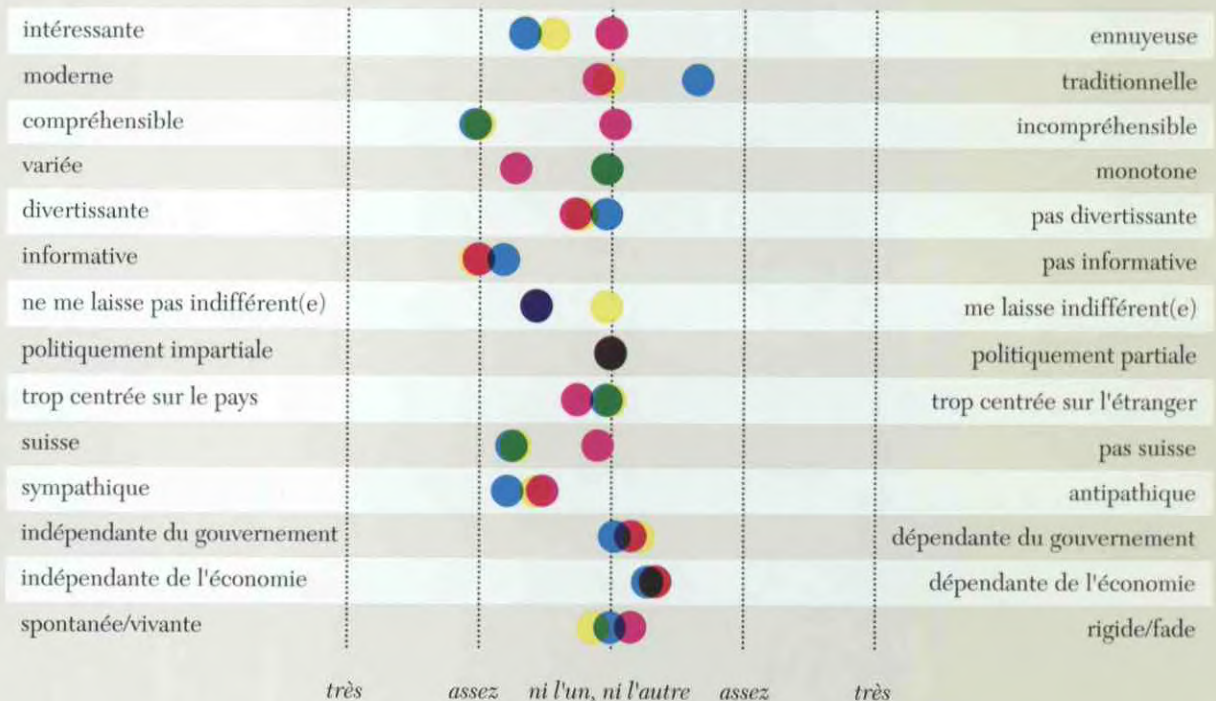


## LES TÉLÉVISIONS SSR TELLES QUE LES PERÇOIT LE PUBLIC

*Profil des professionnels de la TV région par région*



*Profil des télévisions SSR*



SF DRS ●

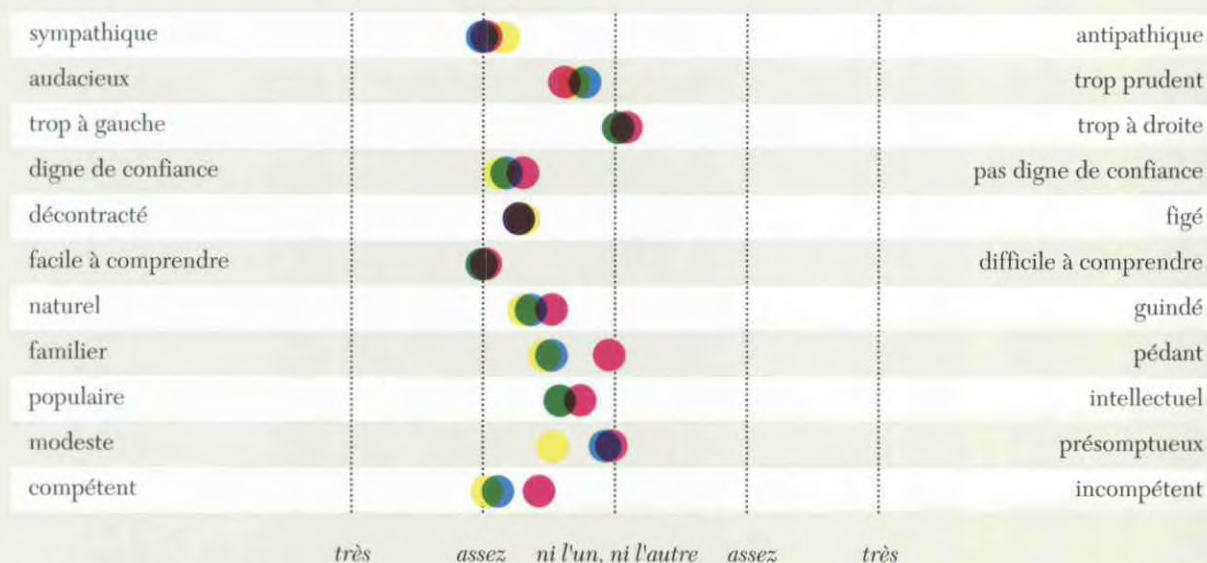
TSR ●

TSI ●

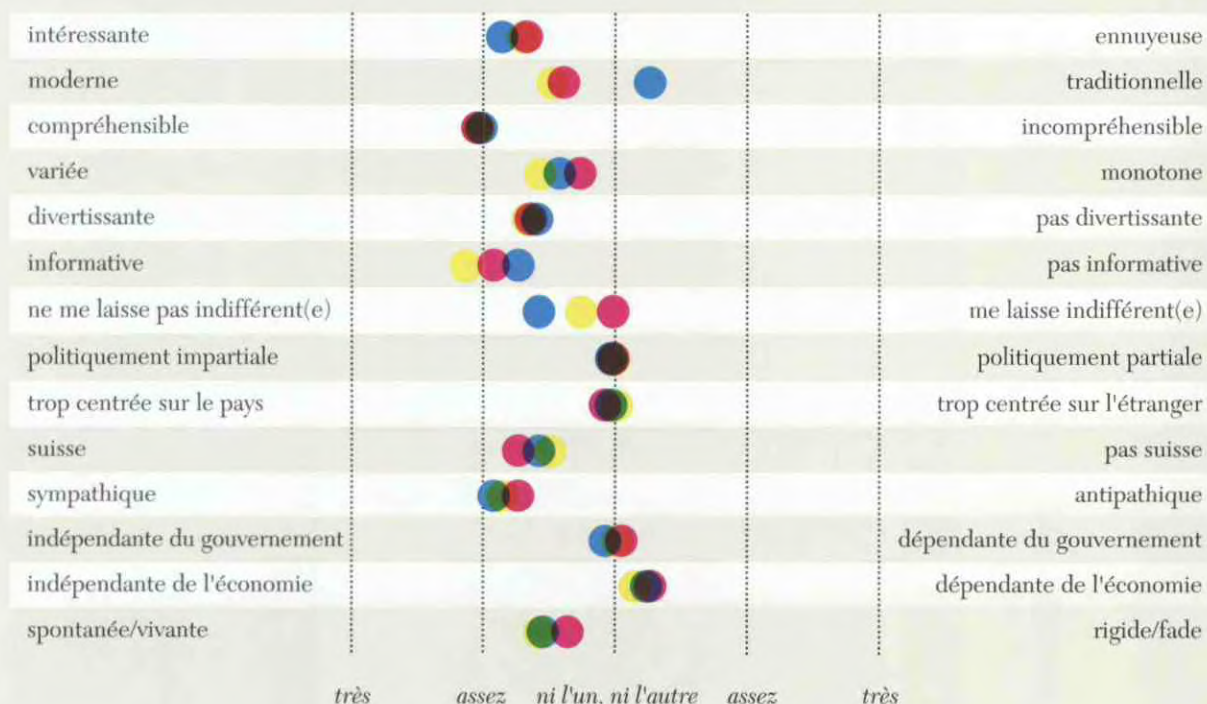


## LES RADIOS SSR TELLES QUE LES PERÇOIT LE PUBLIC

*Profil des professionnels de la radio région par région*



*Profil des radios SSR*



SR DRS ●

RSR ●

RSI ●



Les données du Service de la recherche, recueillies quotidiennement au moyen du *Telecontrol* dans un panel de 1450 ménages représentant 3877 personnes au total (2 311 en Suisse alémanique, 896 en Suisse romande, 670 en Suisse italienne) font apparaître la situation suivante:

Les taux de pénétration et l'utilisation de la télévision en minutes ont légèrement augmenté dans toute la Suisse en 1993. La part régionale de marché de chacune des trois chaînes SSR a connu elle aussi un développement satisfaisant.

L'audience de SF DRS a même marqué un véritable tournant, puisque la part de marché sur 24 heures et celle du prime-time ont toutes deux augmenté de 2%.

L'audience de la TSR a augmenté dans les deux cas de 1%, celle de TSI gagnant pour sa part 1% sur 24 heures, mais restant stable durant le prime-time.

Comme les années précédentes, les chaînes SSR sont clairement restées les plus suivies dans chaque région, spécialement le soir.

**Utilisation de la télévision en légère hausse dans les trois régions**

Dans les trois régions linguistiques, la télévision a été un peu plus utilisée en 1993 que les années précé-

dentes. Soit 125 minutes par jour en Suisse alémanique (1992: 118), 144 minutes en Suisse romande (1992: 139) et 153 minutes en Suisse italienne (1992: 142).

La part des chaînes SSR s'est élevée à 36 minutes pour SF DRS en Suisse alémanique (1992: 33), 46 minutes pour TSR en Suisse romande (1992: 43) et 41 minutes pour TSI en Suisse italienne (1992: 38).

**Parts de marché SSR: augmentation dans les trois régions**

En 1993, la TSR a réussi à améliorer de 1 point une part de marché figée depuis des années à 31%. Parmi les étrangères, TF1 et M6 sont elles aussi parvenues à arrondir leur part de marché (+ 1%), alors que F2 et les «autres» perdaient des points.

La part de marché de SF DRS a augmenté de deux points entre 1992 et 1993 en passant de 27 à 29%. Les télévisions allemandes ARD et ZDF ont perdu une nouvelle fois des points (-1%). Sat1 et RTL ont réussi à maintenir leurs valeurs de l'année précédente, mais sans plus.

La part de marché de TSI s'est élevée à 27% en 1993, en progression de 1 point. Dans le

camp des télévisions italiennes concurrentes, seul Canale 5 est parvenu à améliorer nettement ses positions.

**SF DRS et TSR en progrès durant le prime-time**

Pour tenir compte des différences subsistant entre les volumes de diffusion de la SSR et ceux de nombreuses télévisions étrangères, présentes à l'antenne 24 heures sur 24, le Service de la recherche a décidé en 1992 de calculer aussi la part de marché du «prime-time» (période de diffusion principale allant de 18h00 à 23h00).

SF DRS et la TSR se sont assurés l'année dernière, avec 37% en prime-time, une part de marché supérieure à 1992 (SF DRS: 35%, TSR: 36%). TSI est parvenue à conserver les 33% acquis en 1992. La Chaîne sportive, par contre, a enregistré en 1993 un recul assez net, ce qui se comprend, 1992 ayant été l'année sportive par excellence, avec des Jeux olympiques d'hiver et d'été et le









Championnat d'Europe de football. Ces résultats confirment une nouvelle fois que le soir, période sur laquelle se fixe près de deux tiers de l'utilisation de la télévision (en Suisse alémanique et Suisse italienne en tout cas), la SSR parvient toujours à retenir une part assez considérable du public.

### **S Plus**

Comme on le sait, la chaîne S Plus ne diffuse que depuis le 25 septembre 1993. Pour cette raison, S Plus n'a donc pas sa place dans le rapport annuel 1993.

En principe, il faut remarquer que la réception de S Plus, contrairement aux autres trois chaînes de la SSR, se réduit toujours à environ trois quarts des ménages suisses. En janvier 1994, une enquête du Service de la recherche a montré que seuls 64% des ménages suisses alémaniques ont réglé leur récepteur sur S Plus.

Au sujet de l'utilisation de ce programme, S Plus atteint en mars 1994 des taux de pénétration journalière de 17% (=820 000 Alémaniques). Statistiquement cela veut dire que S Plus a été suivi 3 minutes par jour et par habitant et en valeur effective 16 minutes par jour et par habitant.

En mars 1994, S Plus atteint une part de marché de 3% durant le prime-time (18h00 à 23h00), ce qui fait 2% sur 24 heures.

Le 10 janvier 1994, S Plus a modifié sa grille de programmes. Il était important de répéter l'édition principale du téléjournal de SF DRS à 20h00. Pour le moment, le public prête encore peu d'attention à cette rediffusion du téléjournal. Mais même si celui-ci est fréquemment interrompu par la chaîne sportive, l'audience est de plus en plus satisfaisante. Cela vaut également pour la pénétration journalière.

### **Magnétoscopes et télétexte: hausse lente mais régulière de l'utilisation**

En 1993, selon leurs propres dires, 56% des personnes âgées de quinze ans et plus disposaient à la maison d'un magnétoscope (Suisse alémanique: 54%, Suisse romande: 63%, Suisse italienne: 59%) et 49% d'un récepteur TV pourvu d'un décodeur télétexte (Suisse alémanique: 50%, Suisse romande: 44%, Suisse italienne: 48%).

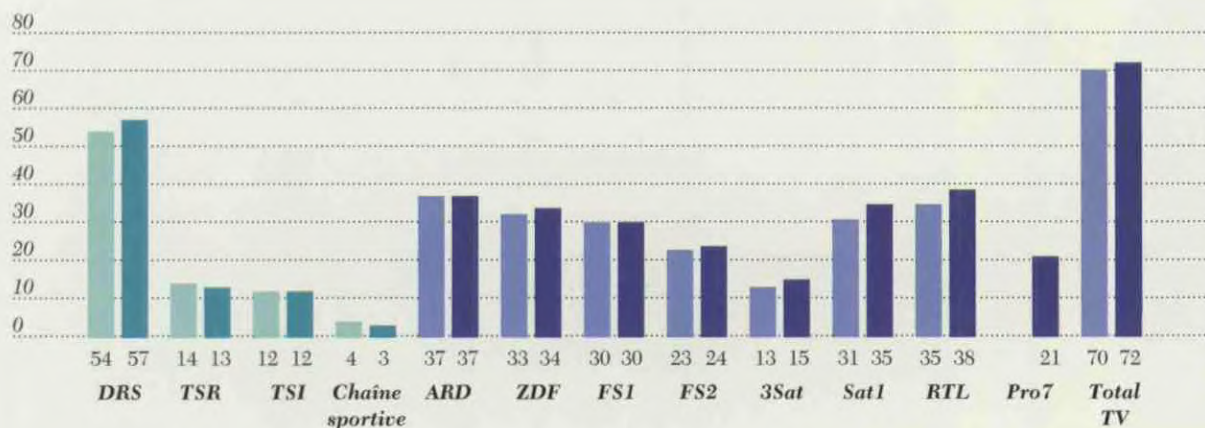
En plus de l'utilisation des chaînes de télévision, le système Telecontrol SSR enregistre également les données relatives à l'utilisation du magnétoscope et du télétexte.

En 1993, l'utilisation de bandes vidéo a représenté en moyenne 6 minutes par personne et par jour en Suisse alémanique, contre 10 minutes en Suisse romande et 6 minutes en Suisse italienne. L'utilisation du télétexte est par nature assez brève (5 à 10 minutes par consultation), mais il arrive qu'elle se répète au cours de la journée. Ce sont donc surtout les pénétrations qui sont intéressantes. En Suisse alémanique, suivant les données Telecontrol, le télétexte a intéressé chaque jour 16% des personnes qui y ont accès, contre 14% en Suisse romande et en Suisse italienne.

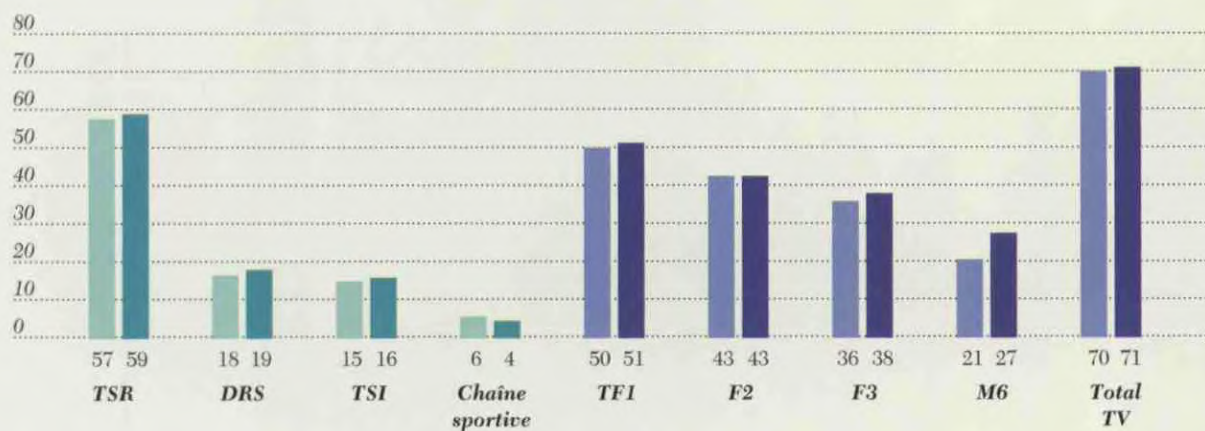


# PÉNÉTRATION JOURNALIÈRE TÉLÉVISION

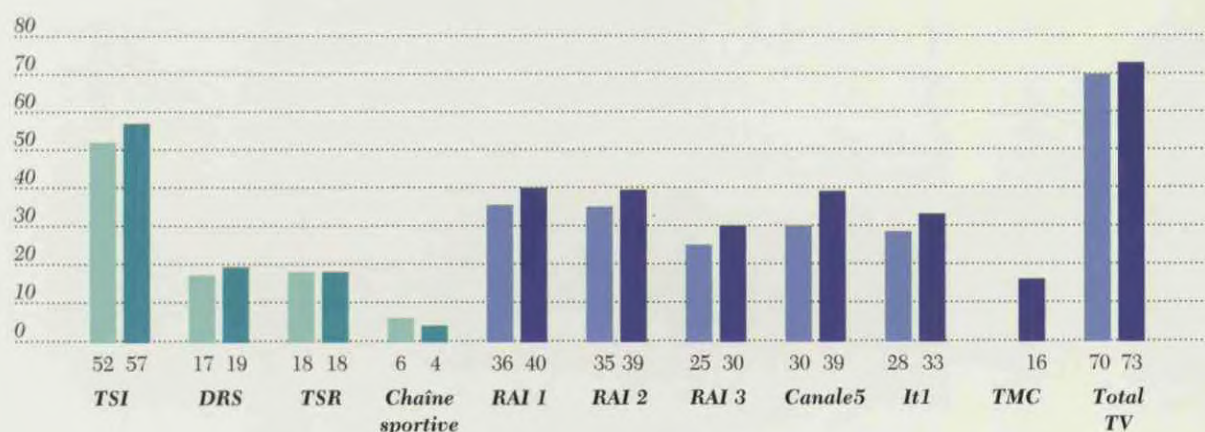
## Deutsche Schweiz



## Suisse romande



## Svizzera italiana



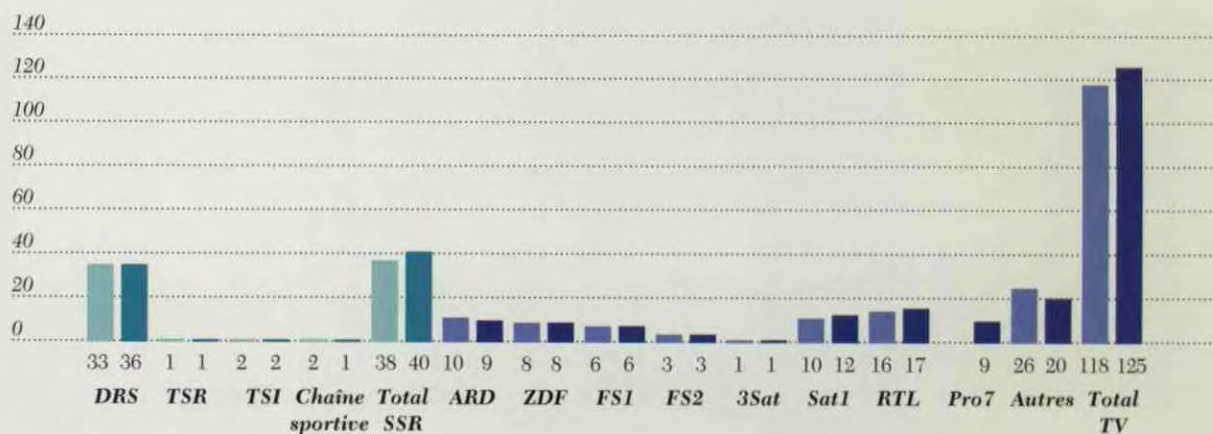
■ 1992 ■ 1993

Moyenne du lundi au dimanche en pourcent des téléspectateurs à partir de l'âge de 3 ans

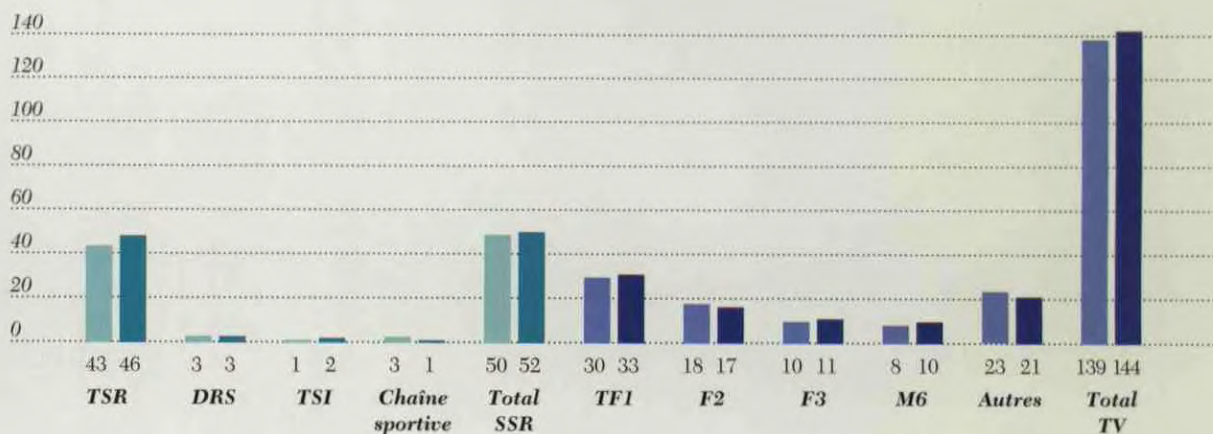


# UTILISATION TÉLÉVISION

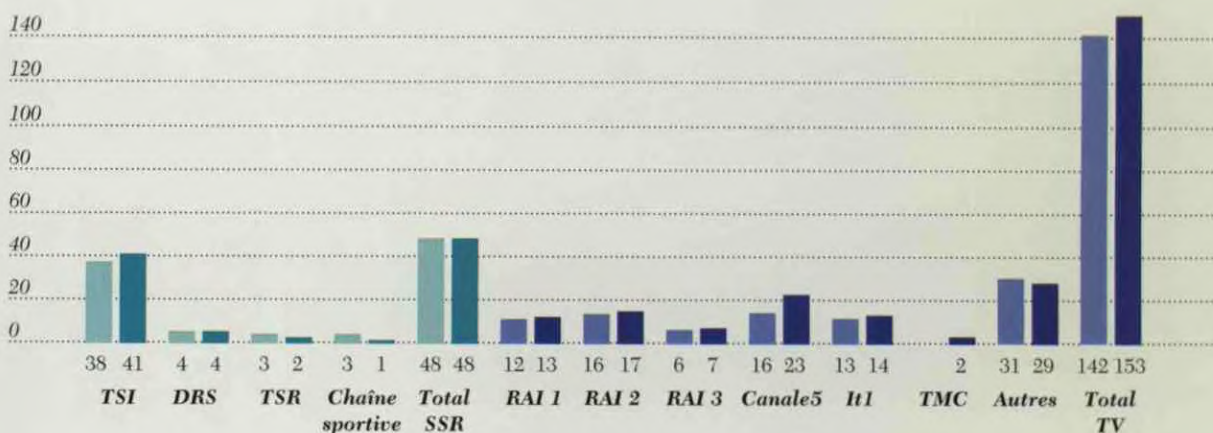
## Deutsche Schweiz



## Suisse romande



## Svizzera italiana



■ 1992 ■ 1993

Moyenne du lundi au dimanche en minutes par téléspectateur à partir de l'âge de 3 ans

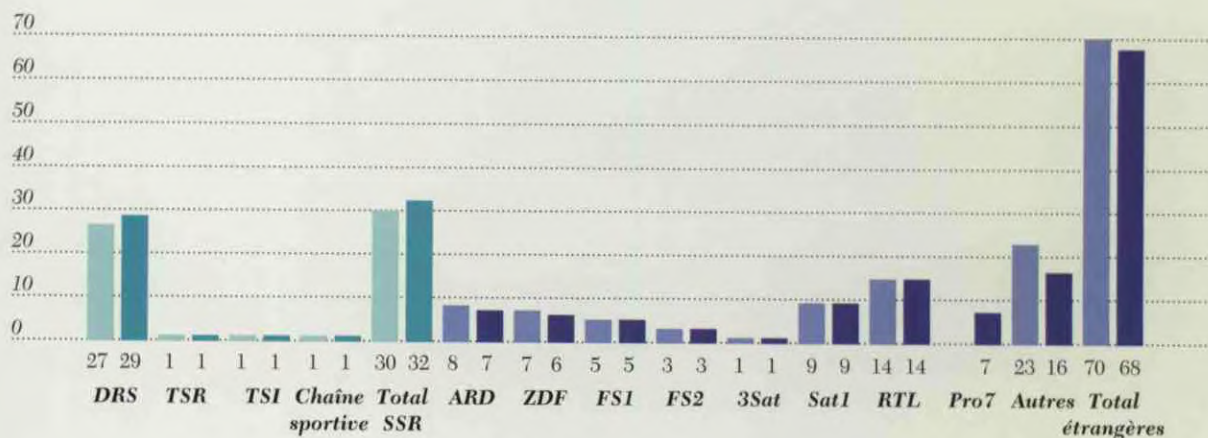




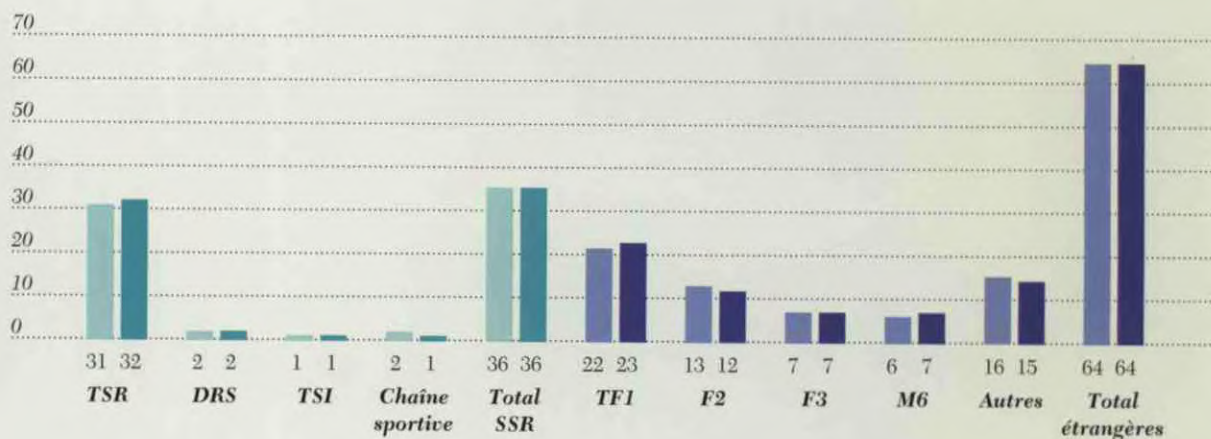


## PARTS DE MARCHÉ TÉLÉVISION

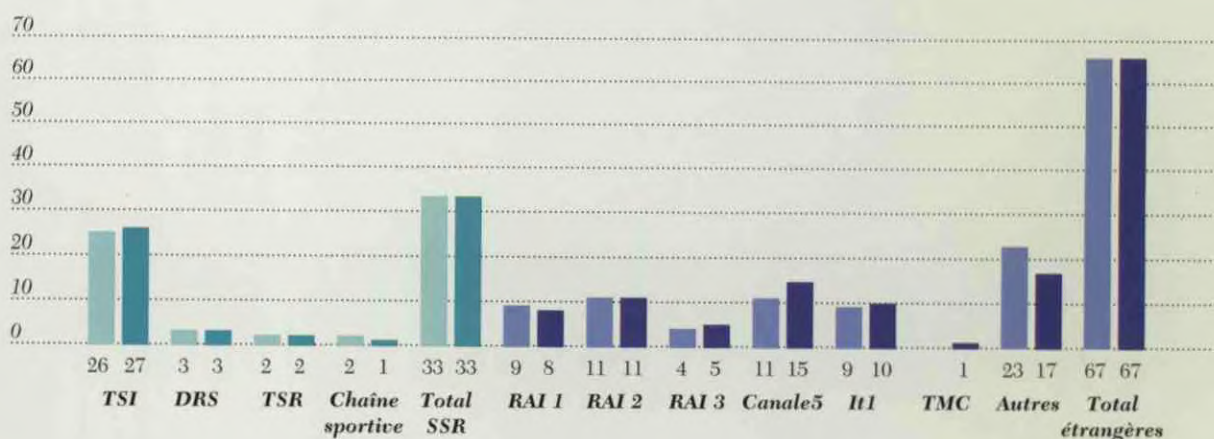
### Deutsche Schweiz



### Suisse romande



### Svizzera italiana



■ 1992 ■ 1993

Parts de marché 24 sur 24 heures: Moyenne du lundi au dimanche en pourcent de l'univers de base (télé spectateurs à partir de l'âge de 3 ans)



La radio demeure le média le plus utilisé en Suisse, et la SSR conserve sa position dominante avec une part de marché de 54%. La part de marché des radios locales s'est élevée comme en 1992 à 29%, celle des radios étrangères à 17%. Les radios étrangères sont parvenues à augmenter leur part de 2 points, alors que la SSR en perdait autant. Tels sont globalement les résultats d'une enquête représentative menée l'année dernière dans l'ensemble de la Suisse par le Service de la recherche de la SSR auprès de 18 200 personnes âgées de quinze ans et plus.

### *Suisse romande*

En Suisse romande, 68% de la population âgée de quinze ans et plus écoutent quotidiennement la radio. La durée d'écoute par jour et par personne est de 2 heures et 14 minutes. Cette durée se répartit à raison de 67 minutes pour les programmes de la SSR, 23 minutes pour les radios locales et 44 minutes pour les programmes étrangers. Les programmes de la SSR atteignent chaque jour ouvrable 43% de la population, contre 14% pour les radios locales et 25% pour les radios étrangères.

Un tiers des Romands écoutent quotidiennement RSR-La Première, alors que 7% se branchent sur RSR-Couleur 3 et 2% suivent

RSR-Espace 2. Le public potentiel du programme culturel de la Radio suisse romande représente toutefois quelque 7% de la population, soit 90 000 personnes.

### *Suisse alémanique*

Plus de quatre cinquièmes (81%) de la population alémanique écoutent quotidiennement la radio. La durée d'écoute moyenne est de 3 heures et 22 minutes par jour et par personne, à raison de 110 minutes pour les programmes de la SSR, 69 minutes pour les radios locales et 24 minutes pour les programmes étrangers. 58% des Suisses alémaniques écoutent quotidiennement les programmes de la SSR, 31% les radios locales et 11% les chaînes étrangères.

Radio DRS 1 est écoutée quotidiennement par 45%, DRS 3 par 12% de la population. DRS 2 atteint quotidiennement 3% de la population, soit quelque 120 000 personnes.

### *Suisse italienne*

En Suisse italienne, 74% de la population de plus de quinze ans écoule la radio chaque jour ouvrable. La durée d'écoute par jour et par personne est de 2 heures et 45 minutes. Cette durée est répartie à raison de 115 minutes pour la SSR, 12 minutes pour les radios locales et 38 minutes pour les

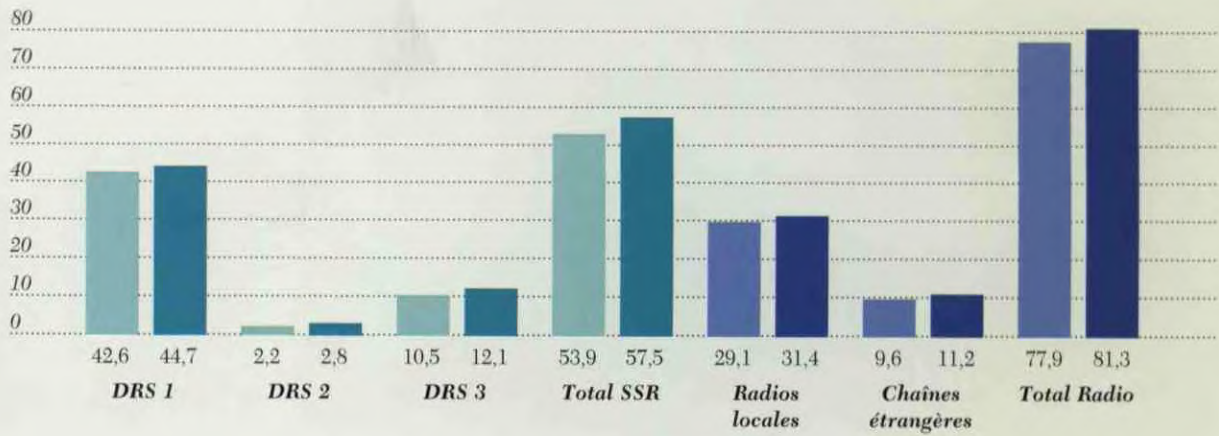
radios étrangères. Les programmes de la SSR atteignent chaque jour 61%, les radios locales 7% et les radios étrangères 17% de la population.

Rete 1 atteint quotidiennement 52%, Rete 3 11% et Rete 2 2% de la population. Le public potentiel de Rete 2, le programme culturel de la Radio suisse italienne, représente toutefois 8% de la population.

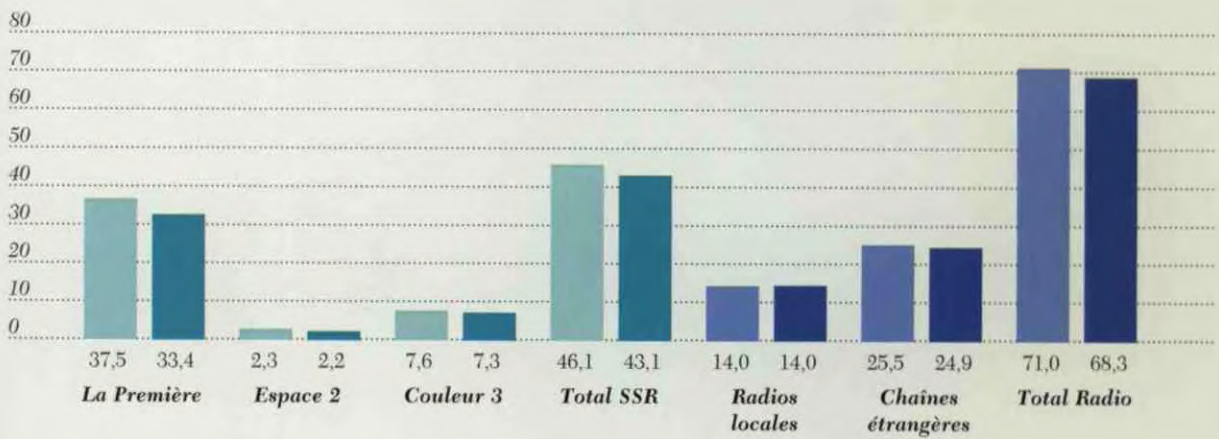


# PÉNÉTRATION JOURNALIÈRE RADIO

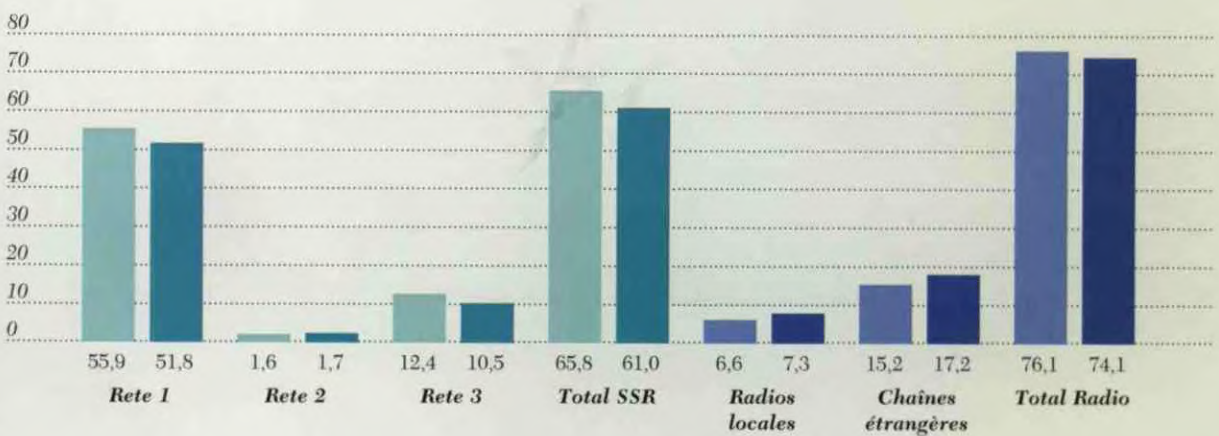
## Deutsche Schweiz



## Suisse romande



## Svizzera italiana



■ 1992 ■ 1993

Moyenne du lundi au vendredi en pourcent de la population (à partir de 15 ans)

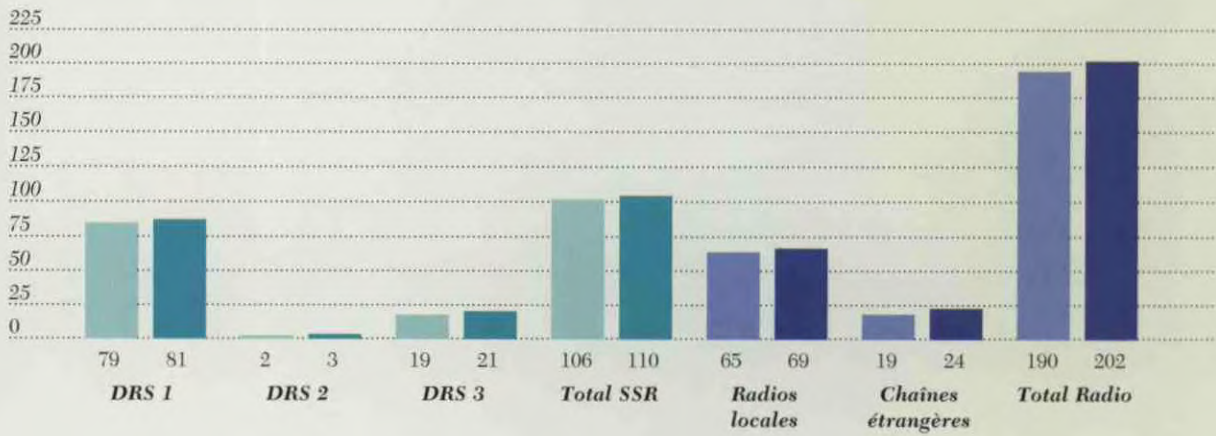




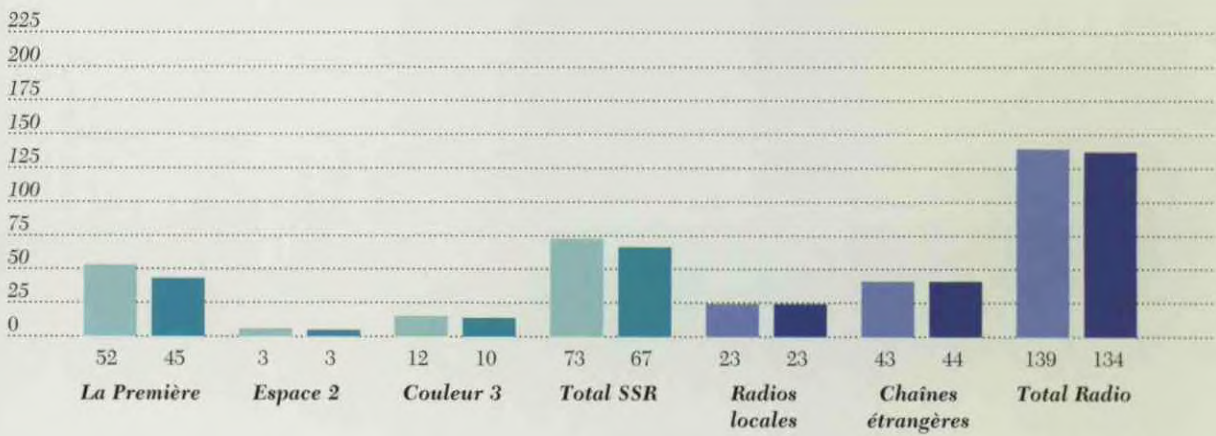


## UTILISATION RADIO

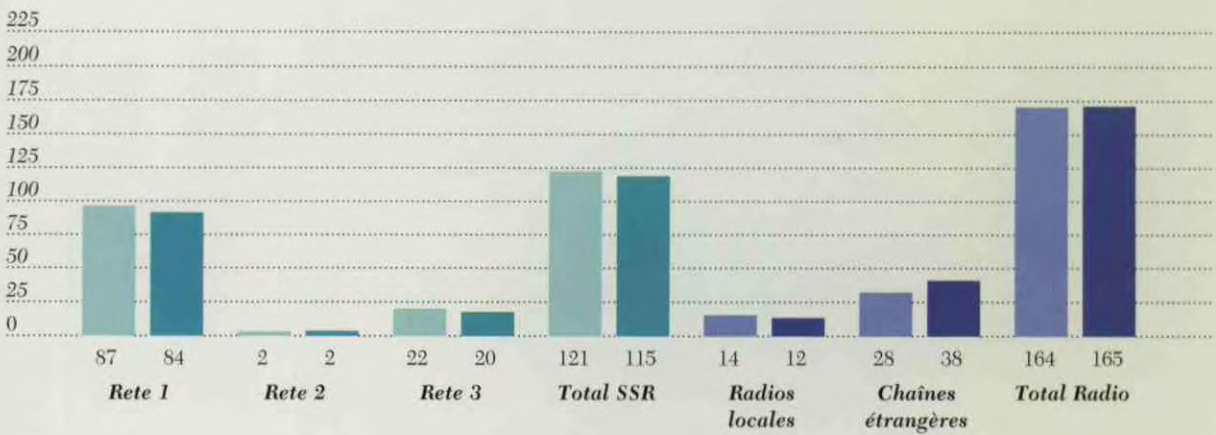
### Deutsche Schweiz



### Suisse romande



### Svizzera italiana



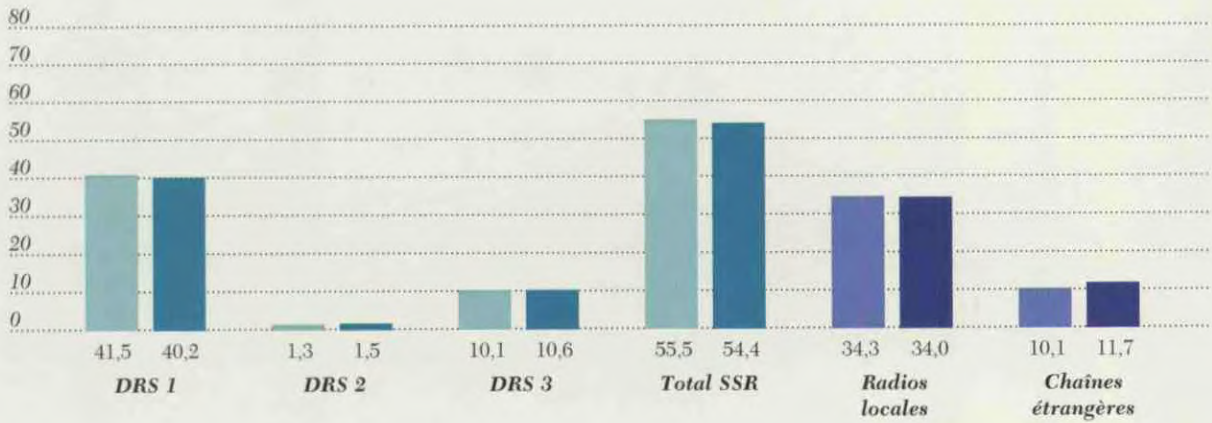
■ 1992 ■ 1993

Moyenne du lundi au vendredi en minutes par habitant (à partir de 15 ans)

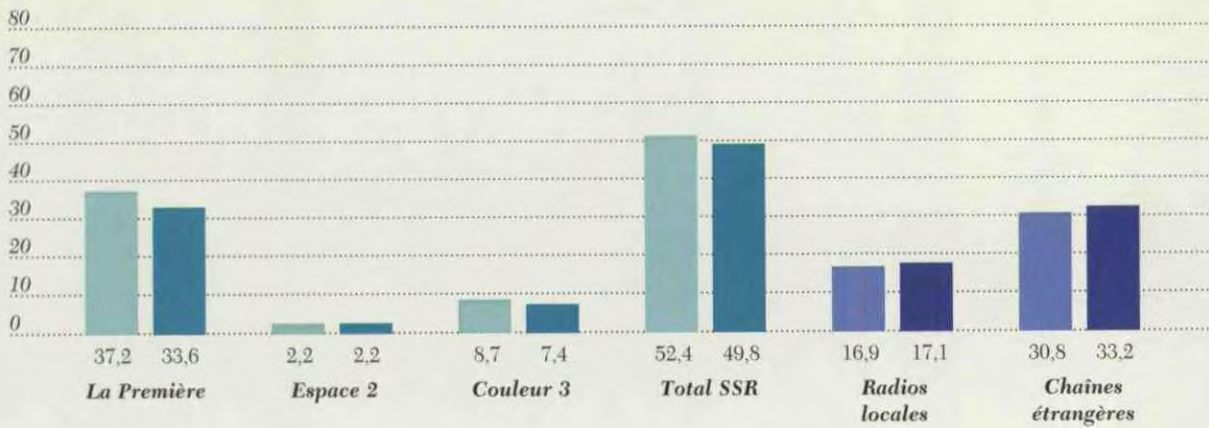


## PARTS DE MARCHÉ RADIO

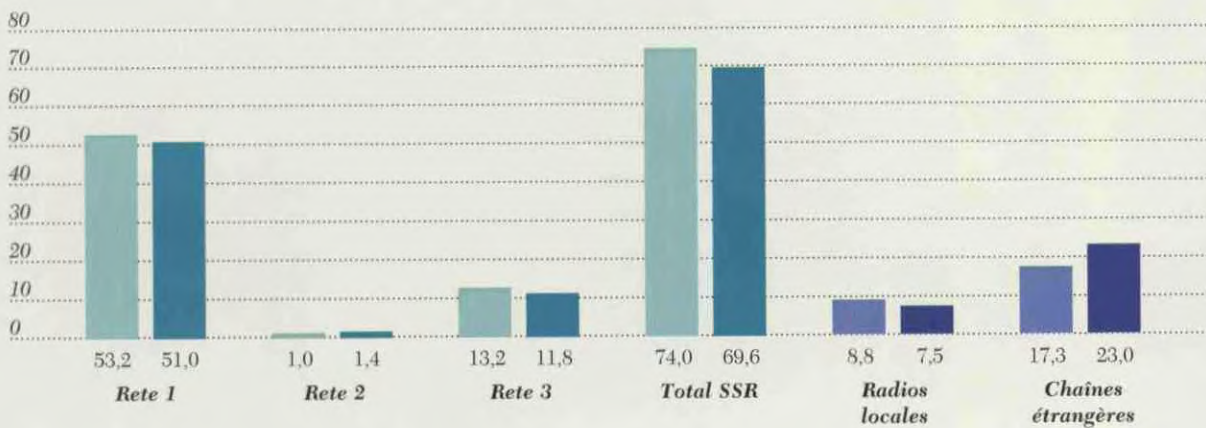
### Deutsche Schweiz



### Suisse romande



### Svizzera italiana



■ 1992 ■ 1993

Moyenne du lundi au vendredi: écoute de chaque radio en pourcent de l'utilisation globale de la radio (population à partir de 15 ans)



**Conseil central**

Le Conseil central est l'organe suprême de la société de droit privé qu'est la SSR. Il se compose de 21 membres, dont le président de la SSR, qui en dirige les débats. Le Conseil central exerce avant tout des fonctions de contrôle: il approuve le rapport de gestion, les comptes annuels et le bilan, promulgue le règlement de gestion et se prononce sur les requêtes à l'autorité relatives à la Concession et aux redevances. Il nomme également le directeur général (sous réserve de l'approbation du Conseil fédéral) et l'organe de révision. Le Conseil fédéral nomme le président du Conseil central, ainsi que quatre autres membres, dont le président du Comité de Radio suisse internationale. Les sociétés régionales délèguent d'office le président de chacune d'elles ainsi que huit autres personnes. Le Conseil central coopte enfin quatre membres supplémentaires.

**Nommés par le Conseil fédéral:**

Eric Lehmann, *président*  
 Max Friedli  
 Ernst Leuenberger, *vice-président*  
 Maria Mumenthaler

**Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und der rätoromanischen Schweiz:**

Hans Fünfschilling  
 Franz Hagmann, *vice-président*  
 Franz Hostettler

Walter Joos  
 Marc F. Naville  
 Gerhard Oswald

**Société de Radio-Télévision suisse romande:**

Jean Cavadini  
 Jean-Jacques Demartines  
 Albert Rodrik

**Società cooperativa per la radiotelevisione nella Svizzera italiana:**

Emilio Catenazzi  
 Stefano Ghiringhelli

**Cuminanza rumantscha radio e television:**

Fidel Caviezel

**Radio suisse internationale:**

Mario Grassi

**Membres cooptés:**

Trix Heberlein-Ruff  
 Elisabeth Michel-Alder  
 Paul Nyffeler  
 Lilian Uchtenhagen

**Représentants du personnel (avec voix consultative):**

Heinrich von Grünigen, *Association des cadres (ADC)*  
 Renato Soldini, *Syndicat suisse des mass-media (SSM)*  
 Yvette Rielle, *Fédération des employés de la radio et de la télévision suisses (FERTS)*

**Comité du Conseil central**

Le Comité du Conseil central est le Conseil d'administration de l'entreprise faîtière. Il assure la gestion des affaires, prépare les

objets à soumettre au Conseil central et exécute les décisions de ce dernier. Il surveille les responsables de la gestion de la SSR et soutient le directeur général en matière de développement et de réalisation des stratégies d'entreprise. Le Comité est dirigé par le président de la SSR. Le président du Comité de Radio suisse internationale et les présidents des quatre sociétés régionales appartiennent d'office au Comité du Conseil central. Le Conseil fédéral nomme un membre. Le directeur général participe aux séances du Conseil et du Comité avec droit de proposition et voix consultative.

Eric Lehmann, *président*  
 Franz Hagmann, *vice-président*  
 Ernst Leuenberger, *vice-président*  
 Fidel Caviezel  
 Jean-Jacques Demartines  
 Max Friedli  
 Stefano Ghiringhelli  
 Mario Grassi  
 Trix Heberlein-Ruff

**Directeur général**

Antonio Riva

**Organe de révision**

Konrad Brönnimann  
 Roberto Bassi  
 Francis Pont  
 Peter Arn, *suppléant*  
 Désiré Genni, *suppléant*  
 François Saldarini, *suppléant*







# SOCIÉTÉ SSR

## SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision  
Président: Eric Lehmann

### Conseil central Comité du Conseil central

**Directeur général**  
Antonio Riva

**Organe de révision**

**RDRS**  
Radio- und  
Fernsehgesellschaft  
der deutschen und der  
rätoromanischen Schweiz  
Präsident:  
Franz Hagmann

**RTSR**  
Société de  
radio-télévision  
suisse romande  
Président:  
Jean-Jacques Demartines

**CORSI**  
Società cooperativa  
per la radiotelevisione  
nella Svizzera italiana  
Presidente:  
Stefano Ghiringhelli

**CRR**  
Cuminanza  
rumantscha radio  
e televisiun  
Président:  
Fidel Caviezel

**SRI**  
Radio suisse  
internationale  
Président du Comité SRI:  
Mario Grassi

**Regionalrat**

**Conseil  
régional**

**Consiglio  
regionale**

**Cussegl  
regional**

**Conseil SRI**  
(Comité du Conseil central)

**Ausschuss  
des  
Regionalrats**

**Directoire  
du conseil  
régional**

**Comitato  
del consiglio  
regionale**

**Cumissiu  
dal cussegl  
regional**

**Comité SRI**

**Publikumsrat**

Präsident:  
Hermann Battaglia

**Conseil des  
programmes**

Président:  
Jacques Favre

**Consiglio  
del pubblico**

Presidente:  
Mariuccia Ghiringhelli

**Cussegl  
dal publicum**

Président:  
Schimun Lemm

**Conseil du  
public**

Président:  
Arnold Isler

**Ombudsstelle**

Arthur Hänsenberger

**Organe de  
conciliation**

Ernest Jomini

**Organo di  
mediazione**

Mauro von Siebenthal

**Post da  
mediaziun**

Jachen Curdin Arquint

**Organe de  
médiation**

Arnold Isler



**ENTREPRISE SSR**





## ADRESSES ET RESPONSABLES

### **Direction générale SSR**

Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR  
Giacomettistrasse 3, Case postale 26, 3000 Berne 15;  
téléphone 031 350 91 11  
télex 911 590  
fax 031 350 92 56

#### **Directeur général:**

Antonio Riva

#### **Secrétaire général:**

Beat Durrer  
*Secrétaire général adjoint:*

Rainer Keller

*Communication:*

Oswald Sigg

*Service juridique:*

Beat Durrer

*Affaires générales TV:*

Tiziana Mona

*Affaires générales*

*Radio:*

Félix Bollmann

**Directeur des**

**finances:**

François Landgraf

*Service de la recherche:*

Matthias Steinmann

**Directeur technique:**

Daniel Kramer

**Directeur des**

**ressources humaines:**

Raymond Zumsteg

*Révision interne:*

Beat Häring

### **Schweizer Fernsehen DRS**

Fernsehstrasse 1-4, Postfach, 8052 Zürich;  
Telefon 01 305 66 11  
Telex 823 823  
Telefax 01 305 56 60

#### **Direktor SF DRS:**

Peter Schellenberg

*Kommunikation:*

Robert Ruoff

*Programmreferat:*

Jürg Wildberger

*Gestaltung und Design:*

Marc-André Klenk

*Produktion und*

*Technik:*

Roger Sidler

*Personal und*

*Ausbildung:*

Walter Kaufmann

*Controlling und*

*Verwaltung:*

Hans-Ulrich Schmutz

*Information und*

*Kultur:*

Peter Studer

*Sport:*

Urs Leutert

*Fiktion und*

*Unterhaltung:*

Marco Stöcklin

*Rätoromanische*

*Sendungen:*

Chasper Stupan

*Tagesfernsehen:*

Heinz Kindlimann

*Satellitenprogramme:*

Luis Bolliger

*Ombudsstelle:*

Arthur Hänsenberger

Burgdorfstrasse 4

3515 Oberdiessbach

Telefon 031 771 01 67

### **Schweizer Radio DRS**

Novarastrasse 2, Postfach, 4059 Basel;  
Telefon 061 365 34 84  
Telex 962 152  
Telefax 061 365 34 83

#### **Direktor SR DRS:**

Andreas Blum

*Programmdienste:*

Beat Walder

*Controlling und*

*Verwaltung:*

Fritz-Peter Wittpennig

*Personal und*

*Ausbildung:*

Guido Wiederkehr

*Produktion und*

*Technik:*

Hans Muralt (a.i.)

*Programmleitung*

*DRS 1:*

Heinrich von Grünigen

(Studio Zürich)

*Programmleitung*

*DRS 2:*

Hans-Peter Fricker

(Studio Basel)

*Programmleitung*

*DRS 3:*

Manu Wüst

(Studio Zürich)

*Chefredaktion*

*Information:*

Marco Färber

(Studio Bern)

*Regionalstudios*

*Radio und Fernsehen:*

*Aargau/Solothurn:*

Ueli Ebnetter

*Innerschweiz:*

Mark Zumbühl

*Ostschweiz:*

Erich Niederer

*Ombudsstelle:*

Arthur Hänsenberger

Burgdorfstrasse 4

3515 Oberdiessbach

Telefon 031 771 01 67

### **Télévision suisse romande**

20, quai Ernest Ansermet, Case postale, 1211 Genève 8;  
téléphone 022 708 99 11  
télex 427 701  
fax 022 781 19 08

#### **Directeur TSR:**

Guillaume Chenevière

*Conseil juridique:*

Blaise Rostan

*Service de presse:*

Françoise Mayor

*Ressources humaines:*

vacant

*Gestion financière:*

René Schneckenburger

*Production et affaires*

*générales:*

Jean-Claude Chanel

*Programme:*

Raymond Vouillamoz

*Information:*

Claude Smadja

*Divertissement:*

Yves Menestrier

*Découvertes:*

Catherine Noyer

*Sport:*

Jacques Deschenaux

*TV5:*

Jean-Claude Chanel

*Organe de conciliation:*

Ernest Jomini

avenue du Parc-de-la-

Rouvraie 6

1018 Lausanne

téléphone 021 646 19 26

### **Radio suisse romande**

Maison de la Radio, 40, avenue du Temple, Case postale 78, 1010 Lausanne;  
téléphone 021 318 11 11  
télex 454 130  
fax 021 652 37 19

#### **Directeur RSR:**

Gérald Sapéy

*Affaires juridiques:*

Blaise Rostan

*Relations extérieures*

*et communication:*

François Benedetti

*Marketing:*

François Pidoux

*Production et*

*technique:*

Willy Jaques

*Assistance au*

*programme:*

Annie Teuma

*Ressources humaines:*

Jean-Pierre Leupin

*Finances et*

*administration:*

Alain Reutter

*RSR La Première:*

Jacques Donzel

*RSR Espace 2:*

Esther Jouhet

*RSR Couleur 3:*

Blaise Duc

*RSR Information:*

Gérard Tschopp

*Organe de conciliation:*

Ernest Jomini

avenue du Parc-de-la-

Rouvraie 6

1018 Lausanne

téléphone 021 646 19 26



## ADRESSES ET RESPONSABLES

### Radio- televisione svizzera di lingua italiana

Casella postale,  
6903 Lugano;  
Telefono 091 58 51 11  
Telex 843 222  
Telefax 091 58 91 50

#### **Direttore RTSI:**

Marco Blaser  
*Comunicazione e RP:*  
Flavio Zanetti  
*Assistente Direttore  
regionale e sviluppo  
risorse umane:*  
Pier Enrico Tagliabue  
*Ufficio del personale:*  
Roberto Tognina

#### *Controlling:*

Aurelio Lotti

#### **Direttore esercizio:**

Fernando Bianchi  
*Radio Rete 1:*  
Jacky Marti  
*Radio Rete 2:*  
Franco Pool  
*Radio Rete 3:*  
Angelo Fassora

#### **Direttore**

#### **programmi TV:**

Dino Balestra  
*Informazione:*  
Michele Fazioli  
*Approfondimento  
e Cultura:*

Willy Baggi

*Animazione*

*e Famiglia:*

Mimma Bernhard

*Spettacolo e Musica:*

Vittorio Barino

*Acquisti/Fiction:*

Sergio Battaglioni

*Ufficio stampa:*

Luigi Mattia

Bernasconi

#### *Organo di mediazione:*

Mauro von Siebenthal  
v. Trevani la  
6600 Locarno  
Telefono 093 32 10 41

### Radio rumantsch

Via del teater 1,  
7002 Cuir;   
Telefon 081 22 95 66  
Telefax 081 22 35 01

#### **Directur RR:**

Chasper Stupan  
*Administraziun  
e finanzas:*  
Theo Haas  
*Producziun e tecnica:*  
Pius Paulin

#### **Informaziun:**

Richard Cavigelli

#### **Program d'accum-**

#### **pagnament e plaid:**

Men Steiner

#### *Post da mediaziun:*

Jachen Curdin Arquint

Malixerstrasse 50

7000 Cuir

Telefon 081 22 05 84

### Radio suisse internationale Télédiffusion

Giacomettistrasse 1,  
Case postale 42,  
3000 Berne 15;  
**SRI:**  
téléphone 031 350 92 22  
télex 911 538  
fax 031 350 95 69  
**TD:**  
téléphone 031 350 93 33  
télex 911 538  
fax 031 350 96 63

#### **Directeur SRI:**

Ulrich Kündig  
*Communication  
et marketing:*  
Walter Fankhauser  
*Personnel et formation:*  
Patrizia Schori  
*Controlling  
et administration:*  
Bernhard Fischer  
*Technique  
et information:*  
Paul Badertscher  
*Service des  
programmes SRI:*  
Nicolas Lombard  
*Rédacteur en chef:*  
François Gross  
*Programme TD:*  
Pietro Ribì

#### *Organe de conciliation:*

Arnold Isler  
Wibichstrasse 27  
8037 Zurich  
téléphone 01 362 89 90

### Télévision S Plus

#### *Direction:*

Giacomettistrasse 1,  
Case postale,  
3000 Berne 15;  
téléphone 031 350 94 44  
fax 031 350 97 25

#### *Production:*

Hagenholzstrasse 81,  
8050 Zurich;  
téléphone 01 305 68 88  
fax 01 305 69 99

#### **Directeur S Plus:**

Roy Oppenheim  
*Secrétariat de  
direction:*  
Brigitte Morgenthaler  
*Communication/PR:*  
Vittorio Jenni  
*Conseil média et  
marketing:*  
Franco Messerli  
*Réalisation et mise  
en images:*  
Marcel Weiss  
*Exploitation:*  
Werner H. Kägi  
*Rédacteur en chef:*  
Norbert Hochreutener  
*Divertissement:*  
Peter Bühler

#### *Organe de conciliation:*

Arthur Hänsenberger  
Burgdorfstrasse a  
3515 Oberdiessbach  
téléphone 031 771 01 67

### Coordination nationale et services

Fernsehstrasse 1 - 4,  
Case postale,  
8052 Zurich;  
téléphon 01 305 66 11  
télex 823 823  
fax 01 302 73 13

#### **Responsable:**

Heinz Schollenberger

#### *Exploitation R/TV du Palais fédéral:*

Werner Mathys

#### *Coordination des*

#### *programmes:*

Elisabeth Schmid

#### *Services techniques:*

Silvio Studer

#### *Coordination sportive:*

Arthur Hächler

#### *Administration:*

Sonja Bopp



## ABRÉVIATIONS

<b>AIP</b>	Autorité indépendante d'examen des plaintes
<b>BBC</b>	British Broadcasting Corporation
<b>CNCT</b>	Centre national de coordination technique
<b>CNS</b>	Coordination nationale et services
<b>CORSI</b>	Società cooperativa per la radiotelevisione nella Svizzera italiana
<b>CRR</b>	Cuminanza rumantscha radio e televisiun
<b>DFTCE</b>	Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie
<b>DRS</b>	Suisse alémanique et rhéto-romane (deutsche und rätoromanische Schweiz)
<b>F2</b>	France 2
<b>F3</b>	France 3
<b>Fera</b>	Exposition internationale de télévision, de radio et de haute fidélité
<b>RAI</b>	Radiotelevisione italiana
<b>RDRS</b>	Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und der rätoromanischen Schweiz
<b>RR</b>	Radio rumantsch
<b>RSI</b>	Radio svizzera di lingua italiana
<b>RTL</b>	Radio-Télévision Luxembourg, programme TV commercial en langue allemande
<b>RSR</b>	Radio suisse romande
<b>RTSI</b>	Radiotelevisione svizzera di lingua italiana
<b>RTSR</b>	Société de Radio-Télévision suisse romande
<b>SAP</b>	SA pour la publicité à la télévision
<b>SF DRS</b>	Schweizer Fernsehen DRS
<b>S Plus</b>	4e chaîne TV de la SSR
<b>SR DRS</b>	Schweizer Radio DRS
<b>SRI</b>	Radio suisse internationale
<b>SSR</b>	Société suisse de radiodiffusion et télévision
<b>TD</b>	Télédiffusion
<b>TF1</b>	Télévision française 1 (programme commercial)
<b>TSI</b>	Televisione svizzera di lingua italiana
<b>TSR</b>	Télévision suisse romande
<b>TV5</b>	Programme francophone par satellite, auquel participe la SSR
<b>UER</b>	Union européenne de radiodiffusion
<b>3sat</b>	Programme germanophone par satellite, auquel participe la SSR







Le rapport de gestion SSR est – pour reprendre le langage des professionnels de l'image – une sorte de plan rapproché de l'entreprise en un point précis de son existence.

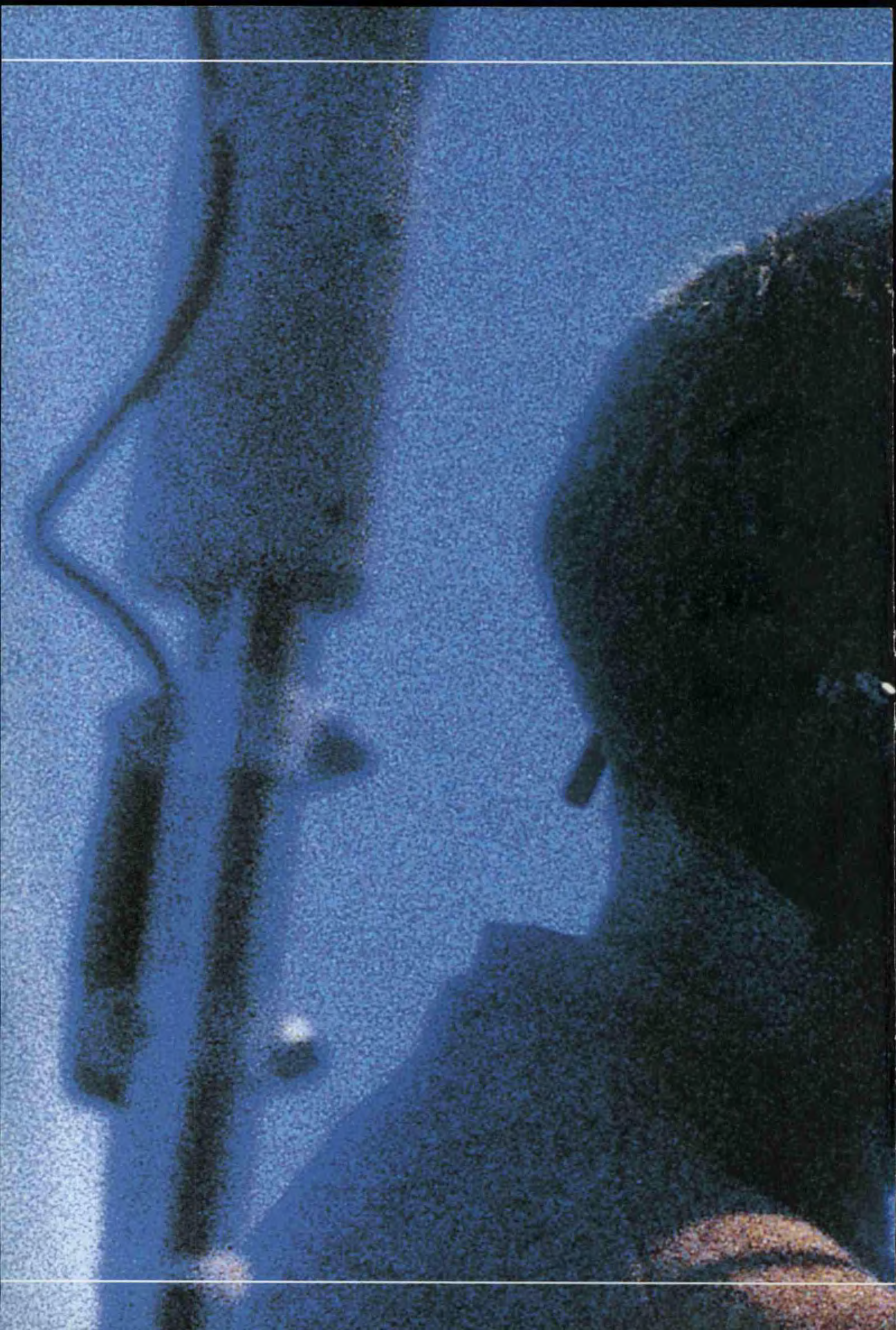
Les illustrations ont été conçues dans le même esprit.

Il s'agit d'instantanés, témoignant de la diversité des situations et des fonctions, qui ont été pris sur les lieux de travail de la SSR au printemps 1994 par le photographe soleurois Hansjörg Sahli.

Les Comptes de la SSR font l'objet d'une brochure séparée.

Éditeur	Direction générale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Communication, Berne; 1994
Rédaction	Emmanuel Belser et Oswald Sigg (responsable); Hedi Dupuis (secrétariat), Michel Eggel, Catherine Ehram, Stefano Fiore, Anne Mélet
Contributions	Chronique: Emmanuel Belser, Hedi Dupuis Statistique des programmes: Bertrand Magnin, Andrea Hügli Service de la recherche SSR: Matthias Steinmann, Heinrich Anker, Markus Jedele
Conception et mise en pages	Michel, Jeanmaire, Bevilacqua AG, Berne
Composition et CAD	Michel, Jeanmaire, Bevilacqua AG, Berne
Photos	Hansjörg Sahli, Soleure
Lithographie	Denz AG, Berne
Imprimerie	Hallwag AG, Berne
Papier	Magnomatt non chloré
Tirage	allemand: 8 000 exemplaires français: 5 000 exemplaires italien: 500 exemplaires (rapport du directeur général uniquement) romanche: 100 exemplaires (rapport du directeur général uniquement)
Rapport des comptes (tiré à part)	allemand: 5 600 exemplaires français: 3 500 exemplaires
État des informations	avril 1994
Date de publication	6 juin 1994
Pour tout renseignement	Communication SSR, case postale, 3000 Berne 15, téléphone 031 350 92 31















## TABLE DES MATIÈRES

### Comptes SSR 1993

Introduction	4
Comptes 1993 vue d'ensemble	5
<b>Compte de profits et pertes</b>	
Charges d'exploitation	6
Développement des charges	7
Frais de personnel	8
Autres charges	11
Produits d'exploitation	12
Évolution des recettes	13
Redevances de réception	14
Évolution des redevances	15
Publicité	16
Produit publicitaire (SAP) par tranche horaire	17
Sponsoring	18
Contributions et autres produits	19
Résultat extraordinaire	20

### Charges et produits par secteur d'activité

Charges et produits par média	21
Développement des charges d'exploitation	
Radio et Télévision	22
Volume de diffusion par média	23
Dépenses par secteur d'activité	24
Composition du franc de chiffre d'affaires	25

### Bilan

Développement du bilan	26
Investissements / Immobilisations	28
Évolution des investissements	29
Placements financiers / participations	30

Flux des fonds	31
----------------	----

Financement des investissements à l'aide du cash-flow	32
--	----

<b>Proposition du Comité du Conseil central touchant l'affectation du résultat</b>	33
Affectation du résultat global	36
Proposition	37

<b>Bilan 1993</b>	38
-------------------	----

<b>Compte financier 1993</b>	40
------------------------------	----

<b>Annexe aux comptes annuels</b>	42
-----------------------------------	----

<b>Rapport de l'organe de contrôle</b>	43
--	----

<b>Comptes du groupe 1993</b>	45
-------------------------------	----

<b>Bilan consolidé 1993</b>	46
-----------------------------	----

<b>Compte de profits et pertes consolidé 1993</b>	47
---	----

<b>Flux des fonds consolidé 1993</b>	48
--------------------------------------	----

<b>Principes concernant la reddition des comptes</b>	49
--	----

<b>Commentaire des comptes du groupe</b>	52
--	----

<b>Proposition</b>	54
--------------------	----

<b>Rapport de l'organe de contrôle</b>	55
--	----



## INTRODUCTION

Avec des charges s'élevant à 984 millions de francs, pour 1065 millions de recettes, les comptes 1993 de la SSR dégagent un excédent de recettes de 81 millions. Un excédent de cet ordre de grandeur est normal pour une année avec augmentation des redevances de réception. Les mesures d'économie en cours à la SSR ne sont toutefois pas étrangères à ce résultat.

L'excédent de recettes servira d'une part à des améliorations ciblées du programme, d'autre part à la consolidation des réserves.

Pour la SSR, il est capital de disposer de réserves suffisantes vu la concurrence toujours plus nombreuse et sévère, les développements à venir dans le domaine technologique et le coût croissant des droits de retransmission. S'ajoute que l'exercice en cours ne verra pas d'adaptation des redevances et que les recettes publicitaires ne sont pas assurées à l'avenir.

Au regard des comptes 1992, les charges d'exploitation ont crû de 49,4 millions de francs. Cette hausse de 5,3% est due pour l'essentiel aux charges de personnel, qui en raison notamment des extensions de programme en télévision passent à un total de 593

millions de francs, en augmentation de 29,6 millions ou 5,3%.

Par rapport au budget, les charges d'exploitation font apparaître une économie de 13,9 millions de francs (1,4%).

Les recettes d'exploitation ont enregistré une hausse de 91,7 millions de francs (9,5%). Cette croissance s'explique pour l'essentiel par l'augmentation des redevances de 10,2% (part SSR) entrée en vigueur en février 1993, qui a rapporté quelque 72,3 millions de francs additionnels - sans compter le surcroît de recettes de 6,3 millions (1,8%) lié à la hausse du nombre des concessionnaires. Le produit des redevances, qui s'élève à 777,1 millions de francs, représente 73% des recettes de la SSR (1992: 72%). En raison de la crise économique et de la concurrence de plus en plus âpre, les recettes publicitaires nettes n'ont enregistré qu'une légère hausse de 4,1 millions (2%) pour s'établir à 210,1 millions de francs. Depuis l'introduction du sponsoring, le 1er avril 1992, les recettes brutes provenant de cette source de financement ont passé de 6,8 à 15,9 millions de francs. Publicité et sponsoring contribuent pour 21% (22%) aux recettes de la SSR.

Par rapport au budget, les comptes 1993 font apparaître un surcroît de recettes de 14,3 millions de francs

(1,4%). C'est essentiellement la participation de tiers aux productions TV qui fait la différence.

Compte radio et compte TV dégagent tous deux un excédent de produits (résultat d'exploitation et résultat extraordinaire). La couverture des charges correspond à 109,6 % en radio (1992: 94,6%) et à 107,3% en TV (1992: 107,8%).

Le cash-flow se monte à 125,5 millions de francs (1992: 78,1 millions). Il permet de financer les investissements et de ramener à 90 millions de francs les 150 millions actuels de dettes à long terme.

Les unités d'entreprise de la SSR contribuent à l'excédent global pour un montant de 6,4 millions de francs; ces ressources vont leur permettre de constituer des réserves pour faire face aux dépenses à venir.

C'est la première fois en 1993 que sont présentés des comptes de groupe SSR incluant les principales participations, notamment à Teletext SA et à la SA pour la publicité à la télévision (SAP). Avec une somme de bilan s'élevant à 940 millions, le compte du groupe fait apparaître des charges de 1016 millions et des produits de 1095 millions, ce qui se traduit par un résultat consolidé de 80 millions.



**COMPTES 1993 VUE D'ENSEMBLE**

	1992	1993	Différence absolue	Différence en %
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>34 448 858. -</b>	<b>81 004 643. -</b>	<b>46 555 785. -</b>	<b>135,14</b>
<b>Cash-flow</b>	<b>78 121 776. -</b>	<b>125 477 640. -</b>	<b>47 355 864. -</b>	<b>60,62</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>931 289 000. -</b>	<b>980 666 468. -</b>	<b>49 377 468. -</b>	<b>5,30</b>
Personnel	563 401 770. -	593 041 333. -	29 639 563. -	5,26
Programmes, autres charges	312 474 482. -	334 142 963. -	21 668 481. -	6,93
Amortissements	43 672 918. -	44 472 997. -	800 079. -	1,83
Frais financiers	11 739 830. -	9 009 175. -	- 2 730 655. -	- 23,26
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>968 376 824. -</b>	<b>1 060 104 037. -</b>	<b>91 727 213. -</b>	<b>9,47</b>
Redevances de réception	698 499 853. -	777 114 698. -	78 614 845. -	11,25
Recettes publicité et sponsoring	212 829 593. -	225 985 390. -	13 155 797. -	6,18
Contributions et autres produits	57 047 378. -	57 003 949. -	- 43 429. -	- 0,08
<b>Investissements</b>	<b>48 903 075. -</b>	<b>51 821 414. -</b>	<b>2 918 339. -</b>	<b>5,97</b>
<b>Redevances de réception</b>	<b>350.40</b>	<b>397.20</b>	<b>46.80</b>	<b>13,36</b>
Radio en francs par année	118.80	153.60	34.80	29,29
Télévision en francs par année	231.60	243.60	12. -	5,18
<b>Effectif des collaborateurs</b>	<b>4 544</b>	<b>4 619</b>	<b>75</b>	<b>1,65</b>
Postes fixes	3 658	3 634	- 24	- 0,66
Postes honoraires	886	985	99	11,19
<b>Radio</b>				
<b>Volume de diffusion et coût</b>				
Volume de diffusion en heures des quatre régions linguistiques	78 752	80 518	1 766	2,24
Productions maison en pourcent	30	30	0	0
Productions de tiers en pourcent	63	63	0	0
Reprises en pourcent	7	7	0	0
Coût moyen de la minute en francs (sans SRI)	58. -	57. -	- 1. -	- 1,72
Volume de diffusion en heures de Radio suisse internationale	26 098	33 121	7 023	26,91
<b>Télévision</b>				
<b>Volume de diffusion et coût</b>				
Volume de diffusion en heures des trois régions linguistiques	18 791	23 524	4 733	20,12
Productions maison en pourcent	30	28	- 2	- 6,67
Productions de tiers en pourcent	42	45	3	7,14
Reprises en pourcent	28	27	- 1	- 3,57
Coût moyen de la minute en francs	560. -	494. -	- 66. -	- 11,79



**CHARGES D'EXPLOITATION**

1993 Total: Fr. 980 666 468.-

1992 Total: Fr. 931 289 000.-

## Programme et autres charges

1993 Fr. 334,1 Mio. 34,1%

1992 Fr. 312,5 Mio. 33,6%

## Charges financières

1993 Fr. 9 Mio. 0,9%

1992 Fr. 11,7 Mio. 1,3%

## Amortissements

1993 Fr. 44,5 Mio. 4,5%

1992 Fr. 43,7 Mio. 4,7%

## Frais de personnel

1993 Fr. 593,0 Mio. 60,5%

1992 Fr. 563,4 Mio. 60,4%



Les charges d'exploitation ont augmenté de 49,4 millions (5,3%) par rapport à 1992, ce qui représente une croissance légèrement supérieure à celle de l'année précédente (3%).

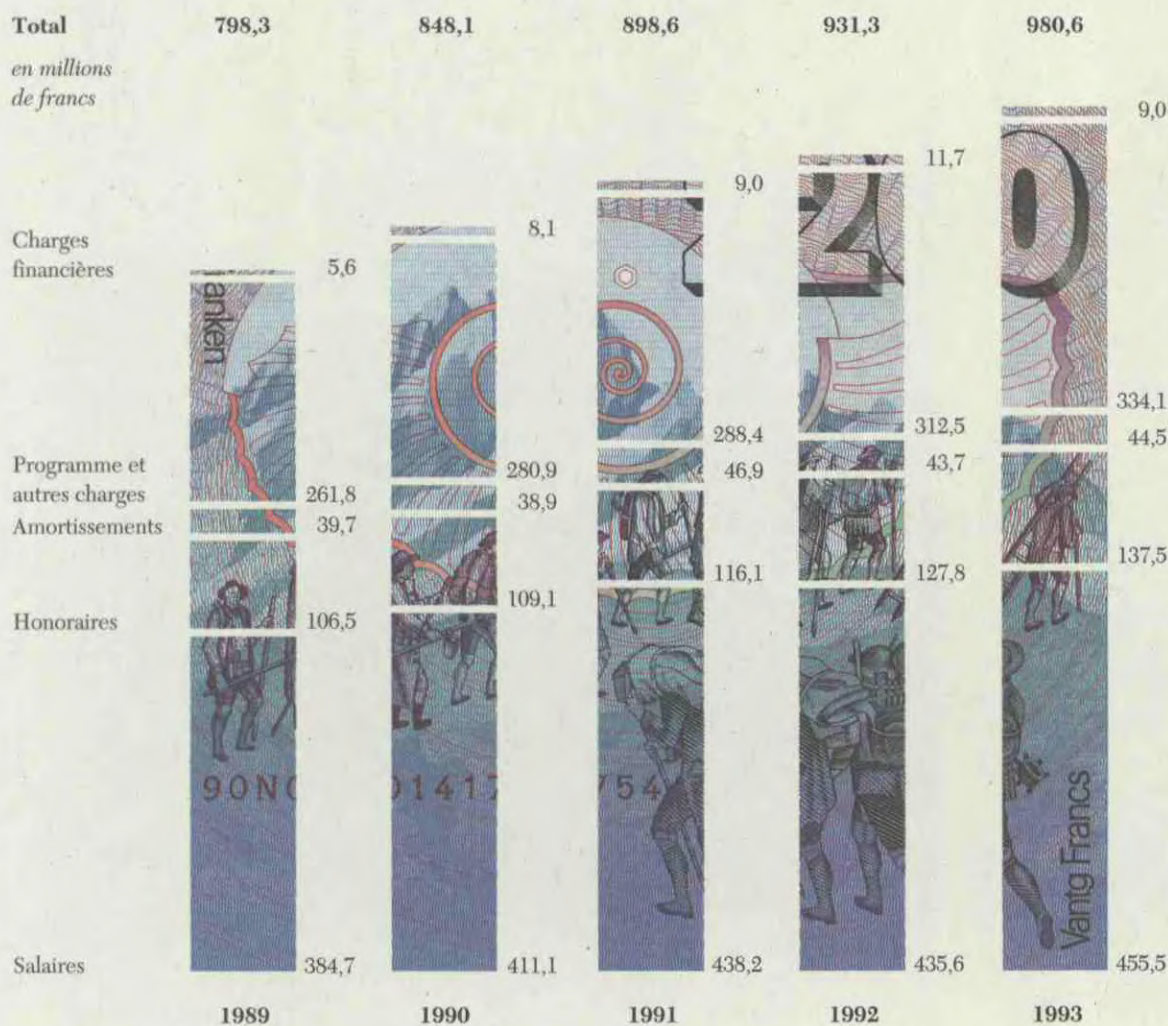
Ce sont pour l'essentiel la hausse des frais de personnel (29,6 millions) et celle des autres charges (21,7 millions) qui sont à l'origine de l'augmentation de 49,4 millions. Par rapport à 1992, on constate les écarts suivants:

	SSR (avec S Plus)		SSR (sans S Plus)	
Programme et autres charges	Fr. + 21,7 Mio.	+ 6,9%	Fr. + 12,3 Mio.	+ 3,9%
Charges financières	Fr. - 2,7 Mio.	- 23,3%		
Amortissement	Fr. + 0,8 Mio.	+ 1,8%		
Frais de personnel	Fr. + 29,6 Mio.	+ 5,3%	Fr. + 24,7 Mio.	+ 4,4%

La proportion des frais de personnel reste la même par rapport à 1992. Les frais de programme et autres ont enregistré une forte hausse, les amortissements une hausse marginale; les frais financiers ont en revanche diminué de 23,3%.



## DÉVELOPPEMENT DES CHARGES



Les charges salariales se réfèrent aux rapports de travail de durée illimitée (CCT), les honoraires aux rapports de travail de durée limitée.

Sur les cinq dernières années, la hausse moyenne des honoraires (5,2% par année) et des autres charges (5% par année) a été plus forte que celle des salaires (3,4% par année). Les diverses positions incluses dans le salaire ont augmenté annuellement de 2,2% pour ce qui est des prestations sociales pour le personnel CCT, 3,7% pour ce qui est des salaires proprement dits et 5,1% pour ce qui est des autres charges de personnel.

Ces dernières (qui comprennent entre autres les heures supplémentaires et la formation du personnel) n'enregistrent une hausse marquante que depuis deux années (1992: 26%, 1993: 8,9%).

Le développement des amortissements et des frais financiers est soumis à des fluctuations annuelles importantes, puisque les premiers dépendent des investissements opérés l'année précédente et les seconds du marché des capitaux.

Le développement des charges fait l'objet de commentaires plus détaillés ci-après.



**FRAIS DE PERSONNEL**

1993 Total: Fr. 593 041 333.-

1992 Total: Fr. 563 401 770.-

Honoraires

1993 Fr. 137,5 Mio. 23,2%

1992 Fr. 127,8 Mio. 22,7%

Salaires

1993 Fr. 345,8 Mio. 58,3%

1992 Fr. 335,9 Mio. 59,6%

Prestations sociales

1993 Fr. 89,8 Mio. 15,1%

1992 Fr. 81,5 Mio. 14,5%

Autres frais de personnel

1993 Fr. 19,9 Mio. 3,4%

1992 Fr. 18,3 Mio. 3,2%



Les charges de personnel ont augmenté de 5,3% (29,6 millions) par rapport à 1992; cette croissance est certes plus élevée que celle de 1992 (1,7%), mais elle reste néanmoins en-deçà de celle de 1990/91 (6,6%). Sans S Plus, l'augmentation est de 24,7 millions (4,4%). Le montant des honoraires comprend les charges sociales.



**FRAIS DE PERSONNEL**

Différences par rapport à 1992	SSR (avec S Plus)		SSR (sans S Plus)	
	Fr. +	%	Fr. +	%
Salaires	9,9 Mio.	+ 3,0%	7,7 Mio.	+ 2,3%
Honoraires (y c. prestations sociales)	9,8 Mio.	+ 7,6%	7,9 Mio.	+ 6,2%
Prestations sociales (salaires)	8,3 Mio.	+ 10,2%	7,7 Mio.	+ 9,5%
Autres frais de personnel	1,6 Mio.	+ 8,9%	1,3 Mio.	+ 7,3%

Avec une croissance de 3% (2,3% sans S Plus), les salaires ont progressé au même rythme que le renchérissement accordé (plus lentement dans le deuxième cas). Cette faible croissance s'explique d'abord par la réduction de l'effectif des postes fixes. D'autre part, la transformation de postes fixes en postes honoraires se poursuit. Le nombre des postes fixes reste en-deçà du plafond autorisé de 3 791 unités.

	1992	1993	Différence capacités	Différence en pourcent
Postes fixes	3 658	3 634	- 24	- 0,7%
Capacités honoraires	886	985	+ 99	+ 11,1%
Occupation en moyenne annuelle	4 544	4 619	+ 78	+ 1,7%

En 1992, la conversion des honoraires en postes annuels s'est faite sur la base de 216 jours, en 1993, de 220 jours. Les valeurs 1992 ont été adaptées en conséquence.



**FRAIS DE PERSONNEL**

Les *capacités honoraires* ont continué à augmenter en 1993 (1992: 9,2%). Cette évolution reflète la tendance consistant à préférer aux contrats fixes des contrats honoraires plus flexibles. Les nouvelles capacités ont été essentiellement mobilisées par la télévision (114, dont 17 pour S Plus), alors que la radio a dans l'ensemble diminué ses capacités honoraires en 1993 (- 13). L'extension en télévision s'explique par l'offre additionnelle de programmes, notamment à la TV DRS (qui a ouvert l'antenne la journée) et à S Plus.

Les *prestations sociales salaires* ont crû de 8,3 millions de francs en 1993 (10,2%). Elles se composent des frais consécutifs salaires, des cotisations à l'assurance chômage (AC) et à la Caisse fédérale d'assurance (CFA).

Avec une hausse de 4,5% (2,5 millions), la croissance enregistrée par les *frais consécutifs salaires* (AVS, LPP, mais sans AC) se situe légèrement en-dessus du renchérissement salarial (3%).

L'augmentation du taux des contributions à l'assurance chômage entraîne pour la SSR un surcroît de charges de 2,5 millions, ce qui équivaut à un quadruplement des contributions (1992: 0,6 million, 1993: 2,5 millions).

Les contributions extraordinaires à la *Caisse fédérale d'assurance* (CFA) augmentent de 1,7 million (6,8%), pour les raisons que voici:

Le montant de coordination ayant été augmentée en 1992, il en résulte des valeurs de référence basses qui donnent l'impression que la croissance des contributions pour les augmentations de gain du personnel actif (5,7 millions ou 39,1%) est particulièrement élevée.

En contre-partie, le produit du capital CFA a permis de couvrir presque intégralement le rachat du renchérissement sur les rentes.

Un *versement hors période* de 1,5 million de francs a été effectué en faveur de la Fondation pour le personnel de la SSR afin d'améliorer les conditions de la retraite anticipée.

La hausse massive des *autres charges de personnel* (8,9% ou 1,6 million) s'explique par le surcroît de 1,1 million (23,9%) payé au titre des heures supplémentaires. Une réserve a en outre été constituée en vue du paiement futur d'heures supplémentaires dues.

Les *prestations sociales honoraires* ont augmenté de 4,2 millions de francs (23,9%). Cette hausse est due en partie à l'effectif accru des

honoraires ainsi qu'à des taux en hausse, par exemple pour les contributions à l'assurance chômage. Notons que la SSR, en raison de son activité, connaît une multitude de contrats honoraires sur lesquels elle ne verse pas de prestations sociales.



**AUTRES CHARGES**

1993 Total: Fr. 387 625 135.-

1992 Total: Fr. 367 887 230.-

## Programme et autres charges

1993 Fr. 334,1 Mio. 86,2%

1992 Fr. 312,5 Mio. 84,9%

## Frais financiers

1993 Fr. 9,0 Mio. 2,3%

1992 Fr. 11,7 Mio. 3,2%

## Amortissements

1993 Fr. 44,5 Mio. 11,5%

1992 Fr. 43,7 Mio. 11,9%



Ces charges comprennent les amortissements, les frais programme et autres et les frais financiers. Au total, ces trois positions ont augmenté de 5,4% (19,7 millions) par rapport à 1992. Les écarts par rapport à 1992 sont les suivants:

	SSR (avec S Plus)	SSR (sans S Plus)
Programme et autres charges	Fr. + 21,7 Mio. + 6,9%	Fr. + 12,3 Mio. + 3,9%
Frais financiers	Fr. - 2,7 Mio. - 23,3%	
Amortissements	Fr. + 0,8 Mio. + 1,8%	

Les charges *programme et autres* comprennent les frais, le matériel et l'énergie, les productions de tiers et les droits, les mandats de tiers, le téléphone et les circuits de transmission ainsi que les frais divers. La croissance est due pour moitié au surcroît de charges de la TV DRS pour les productions commandées et les coproductions (10,4 millions).

La hausse des *amortissements* de 1,8% s'explique par le surcroît d'investissements opérés en 1992. Pour l'instant, les investissements sont encore amortis à partir de l'année qui suit leur acquisition.

La baisse générale des taux d'intérêt (intérêts passifs) en 1992 ainsi que le meilleur état des liquidités de l'entreprise ont permis de réduire sensiblement les *frais financiers*.



**PRODUITS D'EXPLOITATION**

1993 Total: Fr. 1 060 104 037.-

1992 Total: Fr. 968 376 824.-

## Contributions

1993 Fr. 14,7 Mio. 1,4%  
 1992 Fr. 16,0 Mio. 1,7%

## Redevances de réception

1993 Fr. 777,1 Mio. 73,3%  
 1992 Fr. 698,5 Mio. 72,1%



## Publicité

1993 Fr. 210,1 Mio. 19,8%  
 1992 Fr. 206,0 Mio. 21,3%

## Sponsoring

1993 Fr. 15,9 Mio. 1,5%  
 1992 Fr. 6,8 Mio. 0,7%

## Autres recettes

1993 Fr. 42,3 Mio. 4,0%  
 1992 Fr. 41,1 Mio. 4,2%

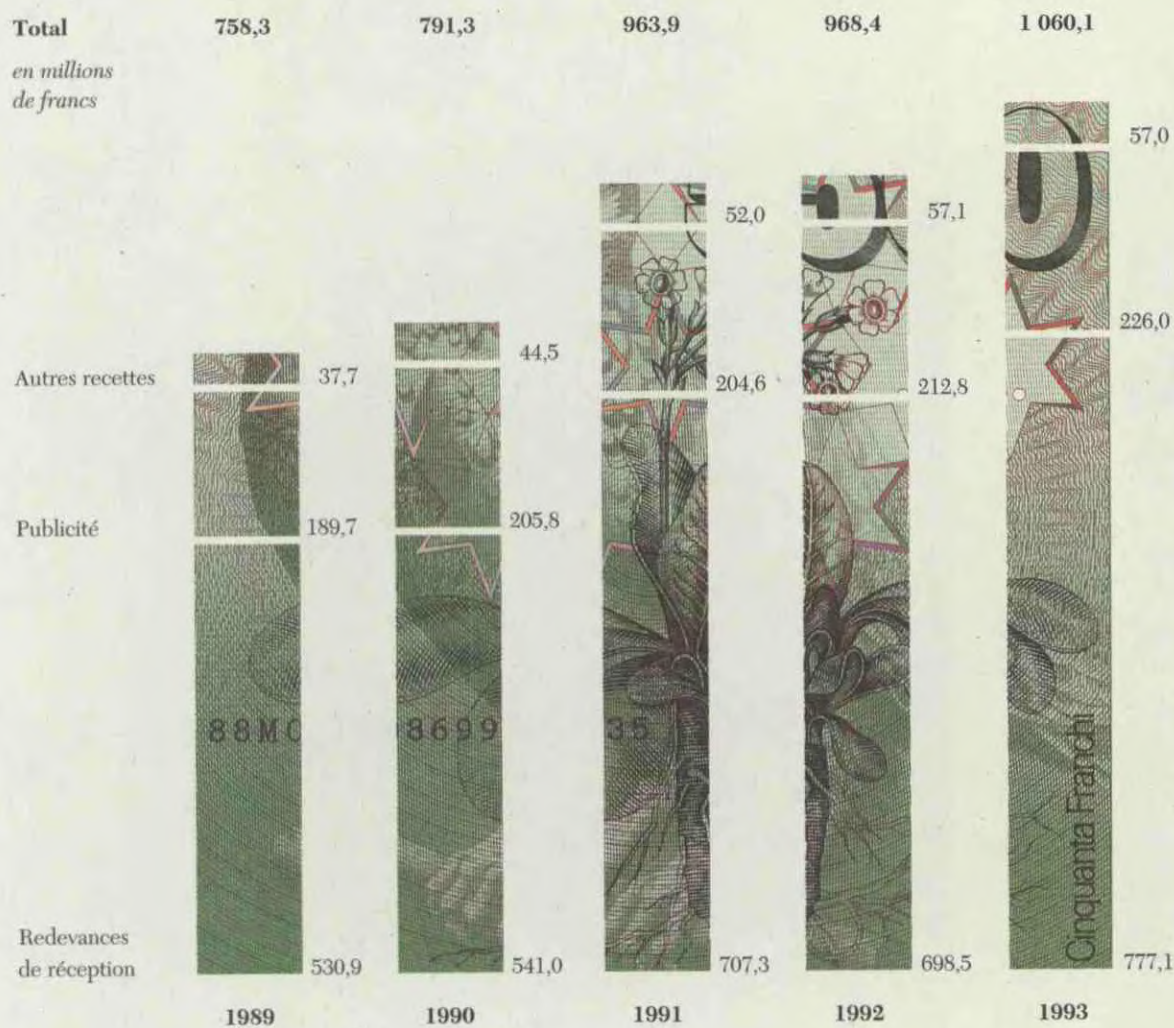
Les produits d'exploitation 1993 ont augmenté de 91,7 millions de francs (9,5%). Les écarts par rapport à 1992 sont les suivants:

	SSR (avec S Plus)		SSR (sans S Plus)	
Contributions (Confédération et PTT)	Fr. - 1,3 Mio.	- 8,1%		
Redevances de réception	Fr. + 78,6 Mio.	+ 11,3%		
Publicité	Fr. + 4,1 Mio.	+ 2,0%		
Sponsoring	Fr. + 9,1 Mio.	+133,6%	Fr. + 8,3 Mio.	+121,9%
Autres recettes	Fr. + 1,2 Mio.	+ 3,0%	Fr. + 1,2 Mio.	+ 2,9%

Comme le montre le graphique, ce sont les redevances de réception qui ont contribué le plus largement à la hausse des produits d'exploitation.



## ÉVOLUTION DES RECETTES



Pour plus de clarté, la publicité et le sponsoring sont regroupés sous la rubrique *publicité* dans le graphique; idem pour les contributions et les autres recettes, qui figurent sous la rubrique *autres recettes*. La répartition exacte est la suivante (en millions de francs):

Autres recettes	37,7	44,5	52,0	57,1	57,0
dont contributions	13,3	14,0	15,3	16,0	14,7
Publicité	189,7	205,8	204,6	212,8	226,0
dont sponsoring	-	-	-	6,8	15,9



**REDEVANCES DE RÉCEPTION**

1993 Total: Fr. 777 114 698.-

1992 Total: Fr. 698 499 853.-

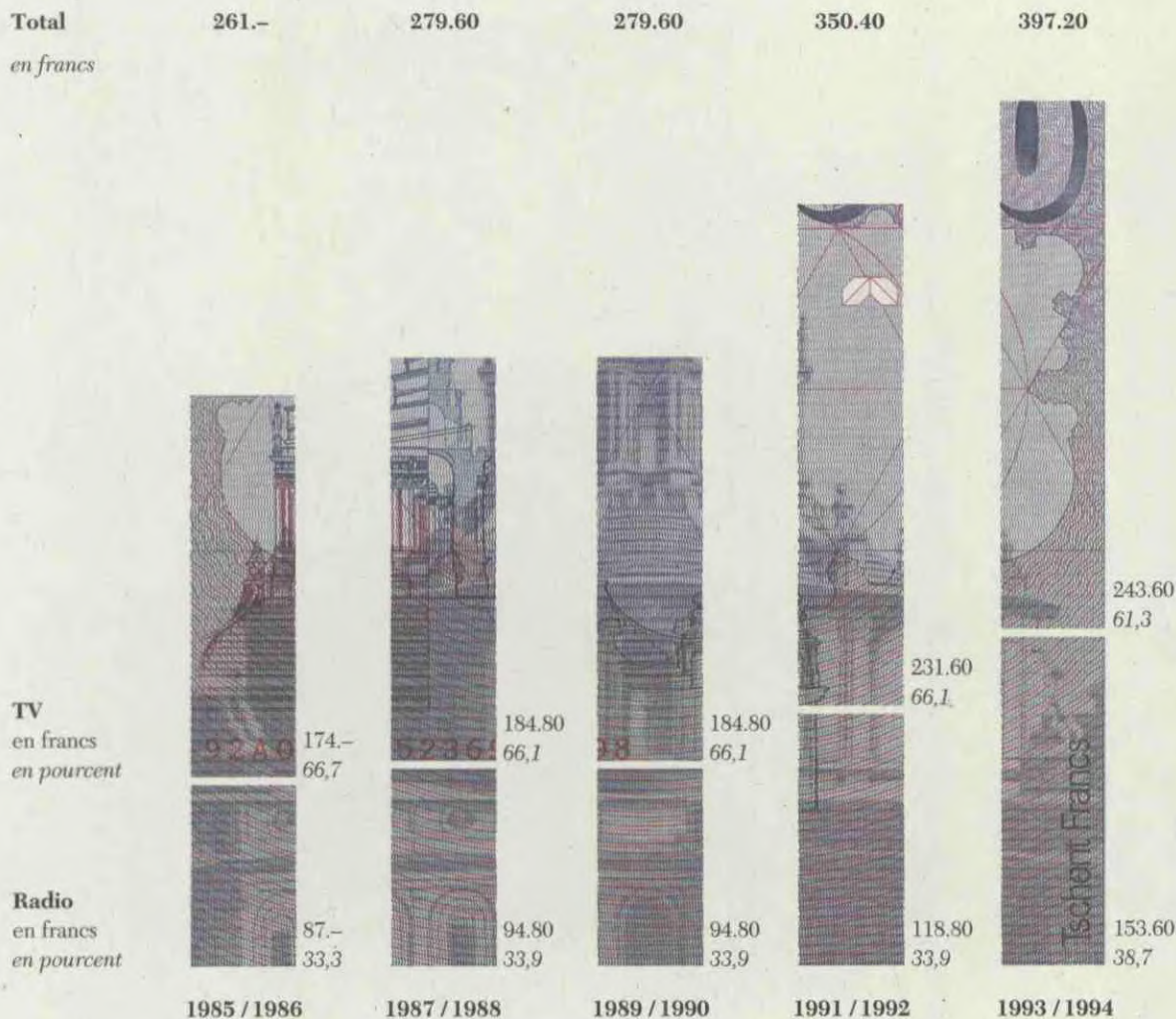
	1992		1993 (dès le 1er février)		Différence	
	en fr.	en %	en fr.	en %	en fr.	en %
<b>Redevance radio</b>						
SSR	91.44	76,97	109.92	71,56	18.48	20,21
PTT	27.36	23,03	41.16	26,80	13.80	50,44
Splitting			2.52	1,64	2.52	
<b>Total</b>	<b>118.80</b>	<b>100</b>	<b>153.60</b>	<b>100</b>	<b>34.80</b>	<b>29,29</b>
<b>Redevance TV</b>						
SSR	178.32	76,99	187.42	76,94	9.10	5,10
PTT	53.28	23,01	55.69	22,86	2.41	4,52
Splitting			0.49	0,20	0.49	
<b>Total</b>	<b>231.60</b>	<b>100</b>	<b>243.60</b>	<b>100</b>	<b>12.00</b>	<b>5,18</b>
<b>Redevance globale</b>						
SSR	269.76	76,99	297.34	74,86	27.58	10,22
PTT	80.64	23,01	96.85	24,38	16.21	20,10
Splitting			3.01	0,76	3,01	
<b>Total</b>	<b>350.40</b>	<b>100</b>	<b>397.20</b>	<b>100</b>	<b>46.80</b>	<b>13,36</b>

L'augmentation de 78,6 millions (11,3%) est due pour l'essentiel à l'adaptation des redevances décidée par le Conseil fédéral avec effet au 1er février 1993. Le «subventionnement» de la radio par la TV – autrement dit la couverture du déficit radio par la TV – n'a plus lieu d'être suite à l'augmentation asymétrique des redevances. Sur les 78,6 millions de francs de recettes supplémentaires, 72,3 millions sont imputables à l'augmentation des redevances et 6,3 millions à celle du nombre des concessionnaires radio/TV; ce dernier a augmenté en 1993 dans les limites de 1992 (radio: 1,7%, télévision: 1,9%), pour s'établir à 5,3 millions.

La part SSR du produit des redevances sert à financer le programme, la part PTT à couvrir les frais de diffusion. Une part enfin va à la Confédération qui la redistribue aux diffuseurs locaux et régionaux (splitting).



## ÉVOLUTION DES REDEVANCES



L'adaptation 1991 étant intervenue après quatre années sans augmentation, sur fond de situation financière critique, elle a été plus importante que celle de 1993. La SSR en a tiré à l'époque un surcroît de recettes de 59,2 millions (30,3%) pour la radio et de 107,1 millions (31%) pour la télévision, contre 49,3 millions (19,7%) en 1993 pour la radio et 29,3 millions (6,5%) pour la télévision.

Tandis qu'en 1991, le nombre des concessionnaires radio

avait crû de 1,2% et celui des concessionnaires TV de 1,7%, rapportant à la SSR 4 millions de francs de recettes supplémentaires, le surcroît de recettes encaissées à ce titre en 1993 a été de 6,3 millions (croissance de 1,7% en radio et de 1,9% en TV).

L'augmentation plus forte des redevances radio sert à équilibrer le compte de ce média, déficitaire depuis des années.



**PUBLICITÉ**

1993 Total: Fr. 210 078 580.-

1992 Total: Fr. 206 018 900.-

Alors qu'en valeur nominale, les recettes publicitaires font apparaître une hausse de 4,1 millions de francs (2%), elles enregistrent un léger recul en valeur réelle. Les recettes publicitaires de la SSR représentent le produit publicitaire net (sans sponsoring) de la SA pour la publicité à la télévision (SAP).

<b>Produit publicitaire</b>	1992	1993	Différence absolue	Différence en pourcent
Produit publicitaire SAP	Fr. 226,8 Mio.	Fr. 229,7 Mio.	Fr. + 2,9 Mio.	+ 1,3%
Charges SAP	Fr. 20,8 Mio.	Fr. 19,6 Mio.	Fr. - 1,2 Mio.	- 5,8%
<b>Recettes pour la SSR</b>	<b>Fr. 206,0 Mio.</b>	<b>Fr. 210,1 Mio.</b>	<b>Fr. + 4,1 Mio.</b>	<b>+ 2,0%</b>

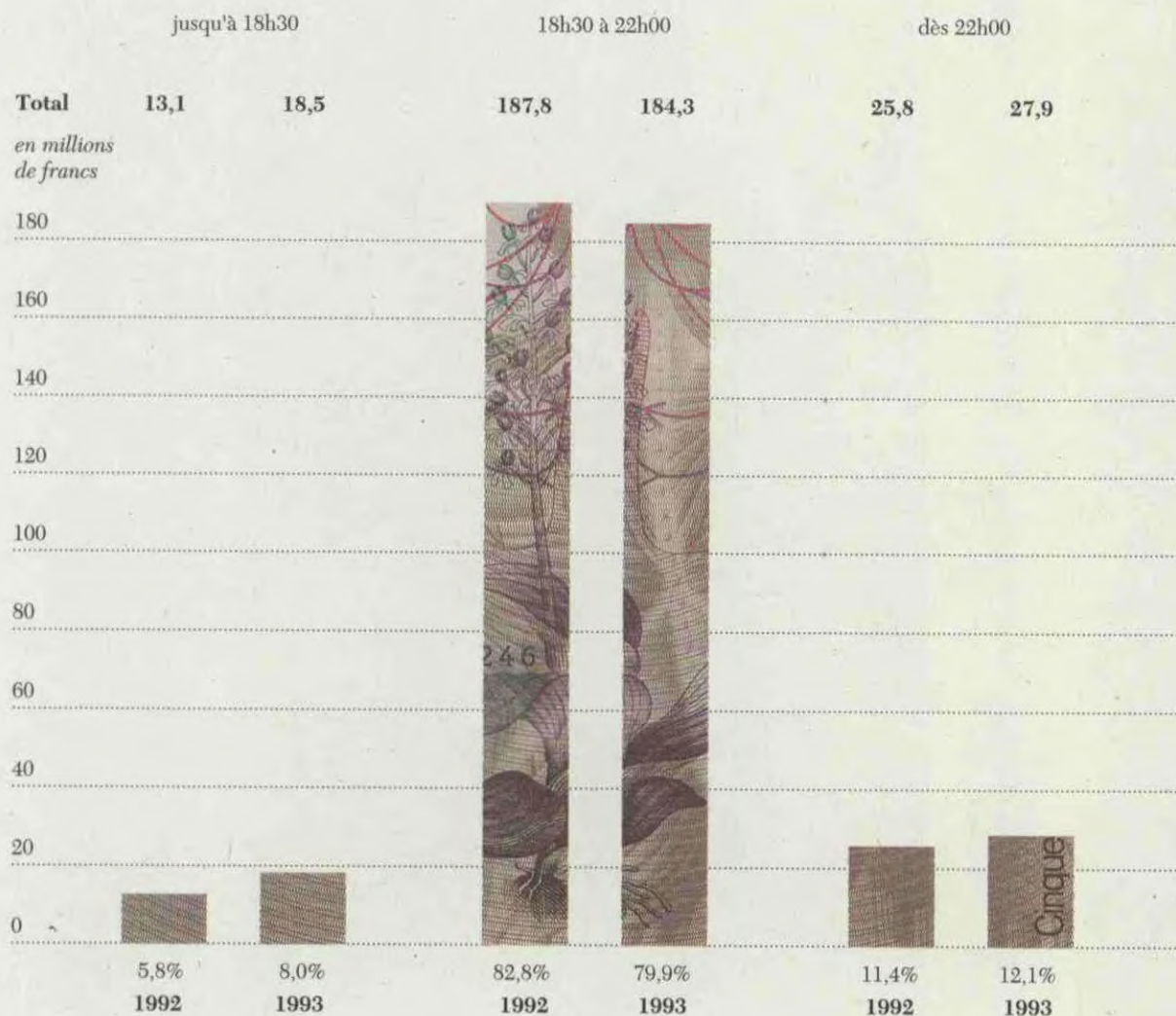
L'activité 1993 de la SAP a été largement marquée par plusieurs facteurs:

- apparition d'une concurrence directe (fenêtre suisse sur RTL)
- changement de comportement des annonceurs (réservations à échéance de plus en plus brève, planification systématique des médias)
- overlapping accru (couverture du marché suisse par la publicité étrangère)
- crise économique

La SAP a poursuivi le développement de l'offre, qui avait déjà été revue en profondeur en 1992, au moment de l'entrée en vigueur de la Loi sur la radio et la télévision et de ses nouvelles possibilités en matière de publicité et de sponsoring. La nouvelle chaîne *S Plus* ainsi que les fenêtres concessionnées (par exemple *Cash TV*) ont été intégrées.

Grâce à d'importants investissements en technique et en informatique et à l'intensification des efforts de vente et de conseil, la SAP est parvenue à augmenter légèrement le produit de la publicité en valeur nominale; en valeur réelle, elle a toutefois enregistré des recettes inférieures à celles de 1992. Le recul des charges par rapport à 1992 s'explique par les dépenses en dents de scie dans le secteur de la technique et de l'informatique.



**PRODUIT PUBLICITAIRE (SAP) PAR TRANCHE HORAIRE**

La répartition par plage horaire montre la nette domination du prime time (18h30 à 22h00).

L'extension des prestations de programme à la journée ainsi que la modification de la structure tarifaire peuvent expliquer les glissements entre les différentes plages horaires.

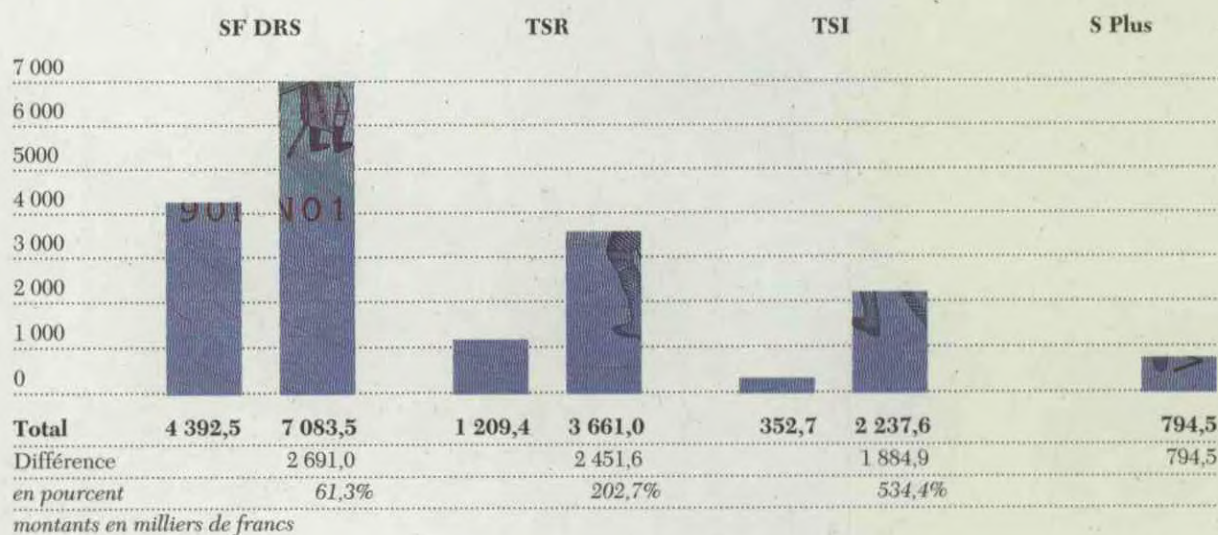
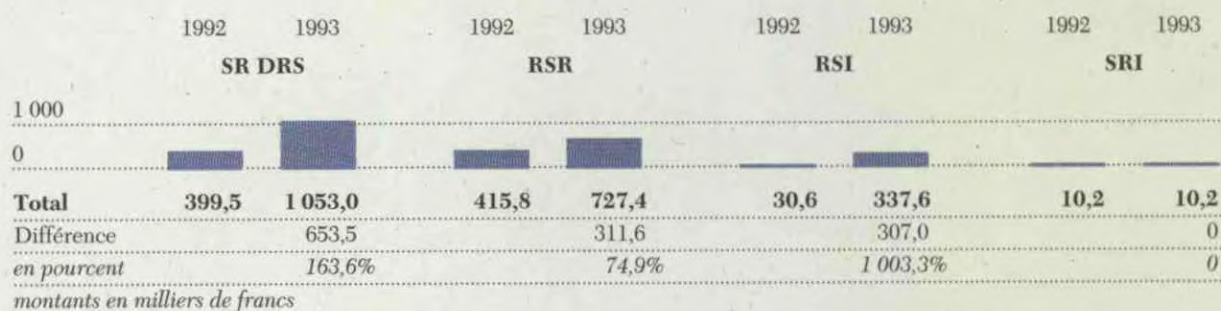
Outre les changements illustrés par le graphique, on constate que les recettes de la publicité d'utilité publique ont fortement augmenté en 1993 (3 millions de francs ou 97,1%), alors que les recettes de la Chaîne sportive ont diminué de 2,3 millions (72,2%).



## SPONSORING

1993 Total: Fr. 15 906 810.-

1992 Total: Fr. 6 810 693.-



Les recettes du sponsoring ont passé à 9,1 millions de francs (+ 133,6%) en 1993.

La forte hausse des recettes du sponsoring a plusieurs causes: Alors qu'en 1992, le sponsoring n'a permis d'encaisser des recettes qu'à partir du 1er avril, date de son introduction, il a rapporté pendant douze mois en 1993.

Au moment de son introduction en 1992, les budgets de la communication étaient déjà distribués. En 1993 par contre, les entreprises ont eu le temps de planifier les dépenses de

sponsoring et avaient en outre déjà de l'expérience.

La forte croissance de 1993 ne doit cependant pas tromper sur deux points importants:

D'abord, en sponsoring, la conception et la vente sont plus dispendieuses qu'en publicité, car il faut tenir compte dans chaque cas du client et de l'émission; il en résulte un degré de couverture moindre des frais fixes.

Ensuite, le sponsoring ne va plus guère pouvoir augmenter sa part aux recettes des unités d'entreprise et de la SSR.



**CONTRIBUTIONS ET AUTRES PRODUITS**

1993 Total: Fr. 57 003 949.-

1992 Total: Fr. 57 047 378.-

## Prestations de service

1993 Fr. 8,5 Mio. 14,9%

1992 Fr. 7,3 Mio. 12,8%

## Produits du capital

1993 Fr. 2,5 Mio. 4,4%

1992 Fr. 1,6 Mio. 2,8%

## Ventes de programmes

1993 Fr. 25,0 Mio. 43,9%

1992 Fr. 26,5 Mio. 46,4%



## Contributions

1993 Fr. 14,7 Mio. 25,8%

1992 Fr. 16,0 Mio. 28,0%

## Produits divers

1993 Fr. 6,3 Mio. 11,0%

1992 Fr. 5,7 Mio. 10,0%

Sous la rubrique *contributions* figurent la contribution des PTT à la Télédiffusion (TD) et celle de la Confédération à Radio suisse internationale (SRI). Par rapport à 1992, ces contributions ont enregistré une baisse de 1,3 million de francs (8,1%).

Le recul de la contribution fédérale (1 million ou 8,9%) est imputable au programme d'économie lancé en 1993 par la Confédération (réduction linéaire de 10%) et au résultat d'exploitation positif de SRI.

La contribution des PTT à la TD est fonction des charges annuelles globales de la TD, qui ont diminué de 0,3 million (5,8%) en 1993.

Les *autres produits* ont augmenté de 1,2 million en 1993 (3%). Ils comprennent entre autres la contribution de la Confédération à la diffusion par satellite de programmes TV (par exemple 3Sat, TV 5), qui s'est montée à 2,35 millions de francs en 1993 (1992: 2,4 millions). La hausse marquante des produits du capital résulte de l'amélioration de l'état des liquidités de l'entreprise. Les diverses positions ont évolué comme suit par rapport à 1992:

Prestations de service	Fr. + 1,2 Mio.	+ 16,8%
Produits du capital	Fr. + 1,0 Mio.	+ 61,0%
Ventes de programmes	Fr. - 1,5 Mio.	- 5,7%
Contributions	Fr. - 1,3 Mio.	- 8,1%
Produits divers	Fr. + 0,6 Mio.	+ 10,2%



**RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE**

1993 Total: Fr. 1 567 047.-

1992 Total: Fr. - 2 638 966.-

	1992	1993	Différence absolue	Différence en pourcent
Charges extraordinaires	Fr. 7,4 Mio.	Fr. 3,3 Mio.	Fr. - 4,1 Mio.	- 55,4%
Produits extraordinaires	Fr. 4,8 Mio.	Fr. 4,9 Mio.	Fr. 0,1 Mio.	2,1%
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>Fr. - 2,6 Mio.</b>	<b>Fr. 1,6 Mio.</b>	<b>Fr. 4,2 Mio.</b>	<b>161,5%</b>

Avec des charges extraordinaires de 3,3 millions de francs (1992: 7,4 millions) et des produits extraordinaires de 4,9 millions (1992: 4,8 millions), le résultat extraordinaire fait apparaître une amélioration de 4,2 millions de francs (161,5%) par rapport à 1992.

Le résultat extraordinaire est influencé par des charges et des recettes apériodiques. En 1993, ont été enregistrées comme *recettes extraordinaires*

- la dissolution d'une réserve 1992 pour des cotisations CFA

et comme *dépenses extraordinaires*

- l'amortissement de la participation à Euronews



**CHARGES ET PRODUITS PAR MÉDIA**

Les *charges d'exploitation* regroupent les frais de personnel, les frais de programme et autres, les frais financiers et les amortissements. En radio, la croissance des charges a encore pu être une fois réduite par rapport à 1992. En télévision, les charges d'exploitation ont crû de 64,6 millions de francs (10%) en raison des extensions de programmes.

Les *produits d'exploitation* regroupent quant à eux les redevances de réception du média considéré, les recettes publicitaires pour ce qui est de la télévision, de même que les recettes propres de chaque média en provenance du sponsoring, des prestations de service etc.

<b>Radio</b>	1992	1993	Différence absolue	Différence en pourcent
Produits d'exploitation	Fr. 283,6 Mio.	Fr. 331,8 Mio.	Fr. 48,2 Mio.	17,0%
Charges d'exploitation	Fr. 299,9 Mio.	Fr. 302,8 Mio.	Fr. 2,9 Mio.	1,0%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>Fr. - 16,3 Mio.</b>	<b>Fr. 29,0 Mio.</b>	<b>Fr. 45,3 Mio.</b>	<b>277,9%</b>
Degré de couverture de l'exploitation	94,6%	109,6 %	15,0 %	15,9%

L'augmentation des produits d'exploitation (+ 17%) est due pour l'essentiel à l'adaptation des redevances intervenue en 1993. La hausse plus importante des redevances radio a permis de couvrir le déficit du compte radio.

<b>Télévision</b>	1992	1993	Différence absolue	Différence en pourcent
Produits d'exploitation	Fr. 697,2 Mio.	Fr. 758,8 Mio.	Fr. 61,6 Mio.	8,8%
Charges d'exploitation	Fr. 643,8 Mio.	Fr. 708,4 Mio.	Fr. 64,6 Mio.	10,0%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>Fr. 53,4 Mio.</b>	<b>Fr. 50,4 Mio.</b>	<b>Fr. - 3,0 Mio.</b>	<b>- 5,6%</b>
Degré de couverture de l'exploitation	108,3%	107,1%	- 1,2%	- 1,1%

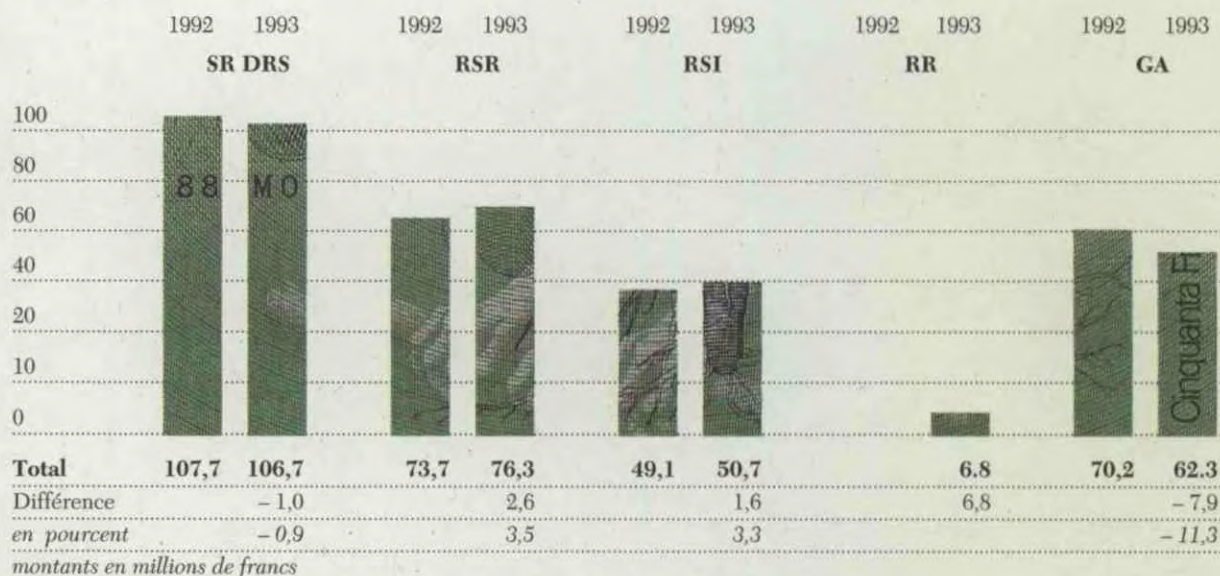
Le résultat du compte TV doit être considéré de deux points de vue:

D'un côté, de larges extensions de programmes et une nouvelle chaîne *S Plus* ont vu le jour. A elle seule, *S Plus* a entraîné une augmentation des charges de 15,7 millions de francs. Quant à la *TAF (la télévision diurne de TV DRS)*, elle a occasionné 4,7 millions de francs de charges supplémentaires.

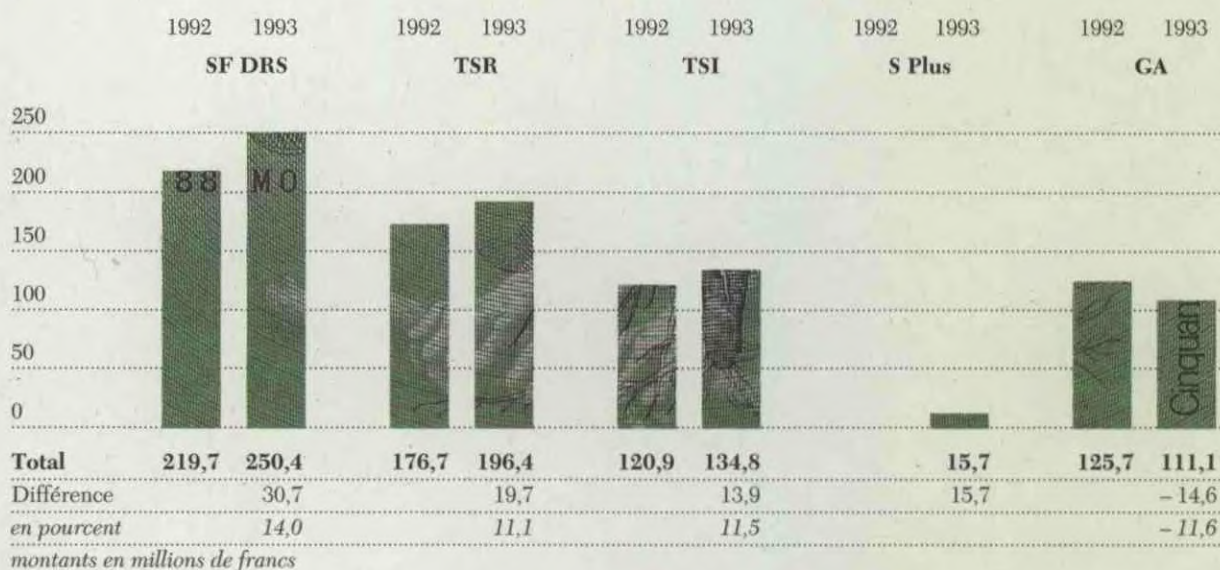
De l'autre côté, le lancement de programmes à petits budgets ("low cost programs") comme la *TAF* et *S Plus* a permis de réduire sensiblement les frais moyens de diffusion en 1992. Ces derniers se montent à 494 francs la minute, ce qui représente une réduction de 11,9% ou 66 francs. La baisse la plus importante a été enregistrée par la *TV DRS*, qui a réussi à faire passer le coût de la minute d'émission à 608 francs, en diminution de 66 francs (9,8%).



## DÉVELOPPEMENT DES CHARGES D'EXPLOITATION RADIO ET TÉLÉVISION



Le récapitulatif montre la répartition et le développement des charges d'exploitation par unité d'entreprise radio. A noter les transferts de tâches du niveau national aux unités d'entreprise. Les tâches nationales comprenant aussi les parts TD, SRI, DG, CNS et UAF. On y trouve notamment les droits d'auteur et les droits de diffusion. La baisse des charges d'exploitation de SR DRS (1 million de francs ou 0,9%) est imputable à la séparation d'avec RR. Pris ensemble, SR DRS et RR font apparaître une croissance de 5,4 % (5,8 millions) par rapport à 1992.





## VOLUME DE DIFFUSION PAR MÉDIA

<b>Radio</b>	1992 en heures	1993 en heures	Différence en heures	Différence en pourcent
SR DRS	27 500	27 400	- 100	- 0,4
RSR	24 756	26 422	1 666	6,7
RSI	24 156	24 090	- 66	- 0,3
RR	2 340	2 606	266	11,4
<b>Total</b>	<b>78 752</b>	<b>80 518</b>	<b>1 766</b>	<b>2,2</b>
SRI	26 098	33 121	7 023	26,9

En radio, le volume de diffusion global des quatre régions linguistiques a enregistré une augmentation de 1 766 heures (2,2%). La hausse est imputable en grande partie à la Radio suisse romande, où le volume d'émission a augmenté de 1 666 heures (6,7%). Si l'on considère les émissions par catégorie, leur part respective au total est restée la même (productions propres: 30%, productions de tiers: 63% et reprises: 7%).

Radio suisse internationale (SRI) a de nouveau fortement augmenté son volume d'émission en 1993 (+ 7023 heures ou 26,9%). Cette hausse marquante s'explique par la location d'un canal sur le satellite Intelsat K. Du point de vue du mode de distribution, il y a ainsi glissement de l'onde courte (1992: 54,2%; 1993: 44,6%) et du câble (1992: 12,2%; 1993: 9,1%) vers le satellite (1992: 33,6%; 1993: 46,3%).

<b>Télévision</b>	1992 en heures	1993 en heures	Différence en heures	Différence en pourcent
SF DRS	5 435	6 865	1 430	26,3
TSR	7 777	8 320	543	7,0
TSI	5 579	6 515	936	16,8
S Plus		1 824	1 824	
<b>Total</b>	<b>18 791</b>	<b>23 524</b>	<b>4 733</b>	<b>25,2</b>
<b>Total (sans S Plus)</b>	<b>18 791</b>	<b>21 700</b>	<b>2 909</b>	<b>15,5</b>

Le volume de diffusion global de la télévision a augmenté de 25,2% par rapport à 1992 (4733 heures). La croissance est différente suivant l'unité d'entreprise considérée.

La hausse du volume d'émission à SF DRS est imputable au programme diurne introduit en 1993 (TAF) ainsi qu'au programme Euronews (surcroît d'heures relayées), qui a également entraîné des hausses du volume de diffusion dans les autres unités d'entreprise (TSR et TSI).

La part des reprises (1993: 27%, 1992: 28%) et des productions maison (1993: 28%, 1992: 30%) a baissé, celle des productions de tiers est montée (1993: 45%, 1992: 42%).



**DÉPENSES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

1993 Total: Fr. 922 531 600.-

1992 Total: Fr. 884 236 000.-

## Administration

1993 Fr. 62,7 Mio. 6,8%

1992 Fr. 60,0 Mio. 6,8%

## Organes

1993 Fr. 5,2 Mio. 0,6%

1992 Fr. 4,3 Mio. 0,5%

## Programme, production

1993 Fr. 854,7 Mio. 92,6%

1992 Fr. 819,9 Mio. 92,7%



La situation est pratiquement inchangée par rapport à 1992. La hausse la plus importante (en termes relatifs), observée à la rubrique des organes, s'explique par une nouvelle structure des coûts dans les unités d'entreprise TSR et RSR. Le diagramme montre la répartition des charges sur les différents secteurs d'activité (sans prise en compte de l'imputation réciproque des prestations). Les écarts sont les suivants:

Administration (DG et UE)	Fr. + 2,7 Mio.	+ 4,5%
Organes	Fr. + 0,9 Mio.	+ 20,9%
Programme, production	Fr. + 34,8 Mio.	+ 4,1%



**COMPOSITION DU FRANC DE CHIFFRE D'AFFAIRES**

## Charges matérielles

<b>1993</b>	<b>31,5 cts</b>
1992	32,4 cts

## Frais financiers

<b>1993</b>	<b>0,8 cts</b>
1992	1,2 cts

## Personnel

<b>1993</b>	<b>55,9 cts</b>
1992	58,3 cts

## Amortissements

<b>1993</b>	<b>4,2 cts</b>
1992	4,5 cts

## Résultat annuel

<b>1993</b>	<b>7,6 cts</b>
1992	3,6 cts



Les glissements entre les parts sont dus au résultat annuel qui se présente normalement mieux une année avec augmentation des redevances.



## DÉVELOPPEMENT DU BILAN

La somme du bilan a augmenté de 38,1 millions (10,2%), ce qui représente une croissance supérieure à celle enregistrée en 1992.

Du côté des *actifs*, le changement le plus important est intervenu parmi les capitaux circulants, et plus précisément parmi les placements à terme (+ 24,5 millions ou + 366,5%). La hausse reflète l'état amélioré des liquidités en 1993.

L'augmentation des *capitaux circulants* de 32,7 millions de francs (21,4%) est toutefois due aussi à l'activation pour la première fois des stocks de programmes de S Plus, qui a entraîné une hausse de 6,7 millions.

Pour les changements au chapitre des *capitaux fixes*, voir pages 28 à 30.

Côté *passifs*, le changement le plus important est la diminution des emprunts à long terme: - 60 millions, soit - 66,7%. En 1993, il a fallu recourir à moins de crédits roulants, ce qui réduit de 42,5 millions de francs (16,6%) la totalité des emprunts.

Le résultat annuel positif de 1993 permet de faire passer les fonds

propres de l'entreprise à 196,1 millions de francs, en augmentation de 80,6 millions.

Le *degré d'autofinancement* passe ainsi de 31% à 47,8%, ce qui représente une hausse sensible.

Le *degré de couverture des capitaux 1* (1992: 52,7%, 1993: 87,2%) a crû plus vite que le degré d'autofinancement, les fonds propres (+ 80,6 millions) ayant connu une hausse plus forte que les capitaux fixes (+ 5,4 millions).

Le *degré de couverture des capitaux 2* passe de 121,2% en 1992 à 127,5% en 1993.

Le *facteur d'endettement*, qui peut servir à déterminer la structure du capital, mais aussi à mesurer la réussite, est passé de 1,50 à 0,46, ce qui représente une amélioration sensible.

Définitions:

*Degré d'autofinancement* =  
fonds propres / total du capital

*Couverture des capitaux 1* =  
fonds propres / capitaux fixes

*Couverture des capitaux 2* =  
(fonds propres + emprunts à long terme) / capitaux fixes

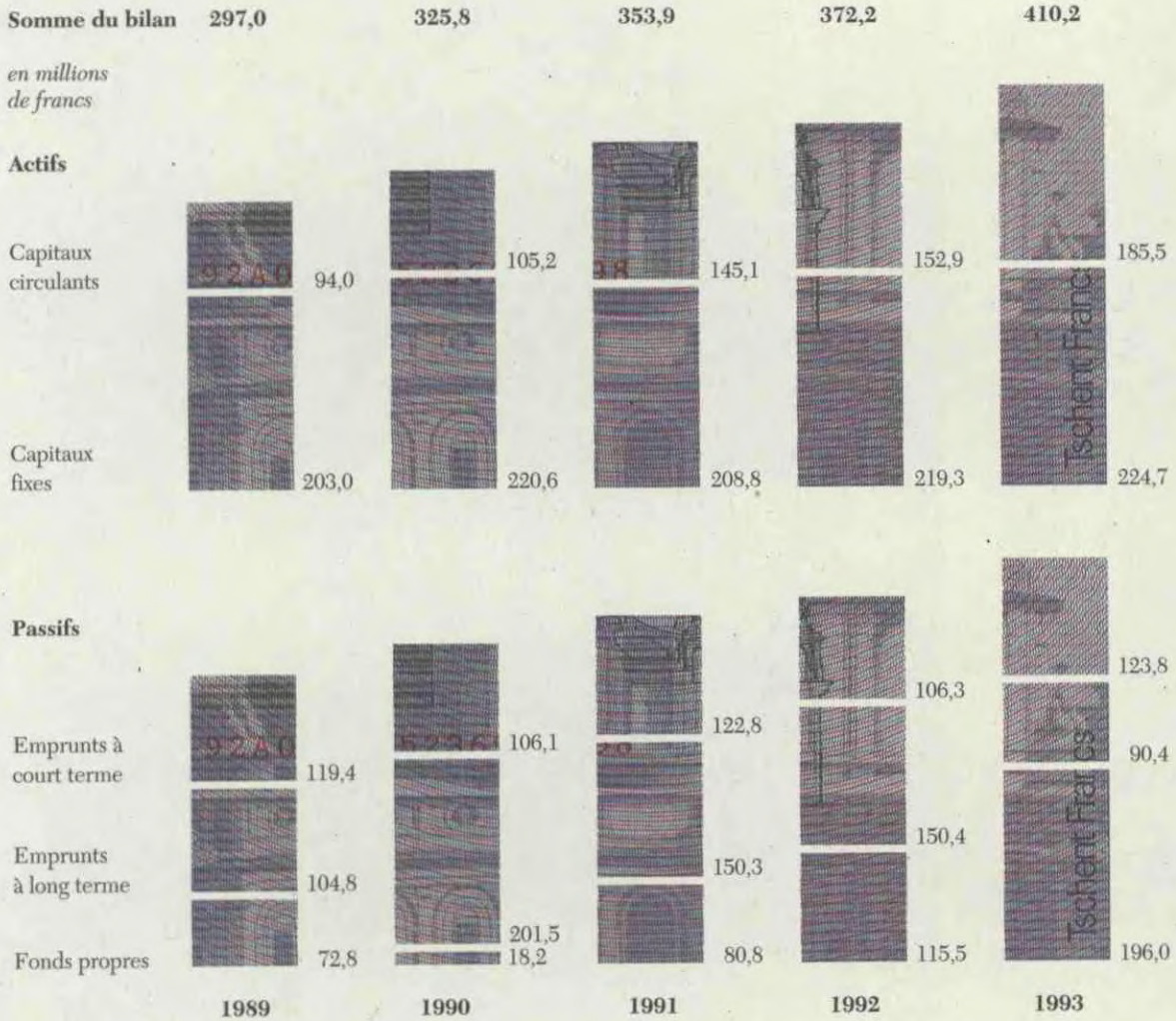
*Facteur d'endettement* =  
(emprunts - liquidités - débiteurs) / cash flow



## DÉVELOPPEMENT DU BILAN

1993 Total: Fr. 410 265 705.-

1992 Total: Fr. 372 181 891.-



Le développement des divers postes du bilan durant les cinq dernières années reflète les efforts entrepris par la SSR en matière financière.



## INVESTISSEMENTS / IMMOBILISATIONS

1993 Total: Fr. 51 821 414.-

1992 Total: Fr. 48 903 075.-

## Bâtiments

1993 Fr. 8,7 Mio. 16,8%

1992 Fr. 11,9 Mio. 24,3%

## Moyens de production

1993 Fr. 31,0 Mio. 59,9%

1992 Fr. 30,4 Mio. 62,2%

## Informatique

1993 Fr. 6,7 Mio. 12,9%

1992 Fr. 4,3 Mio. 8,8%

## Autres

1993 Fr. 5,4 Mio. 10,4%

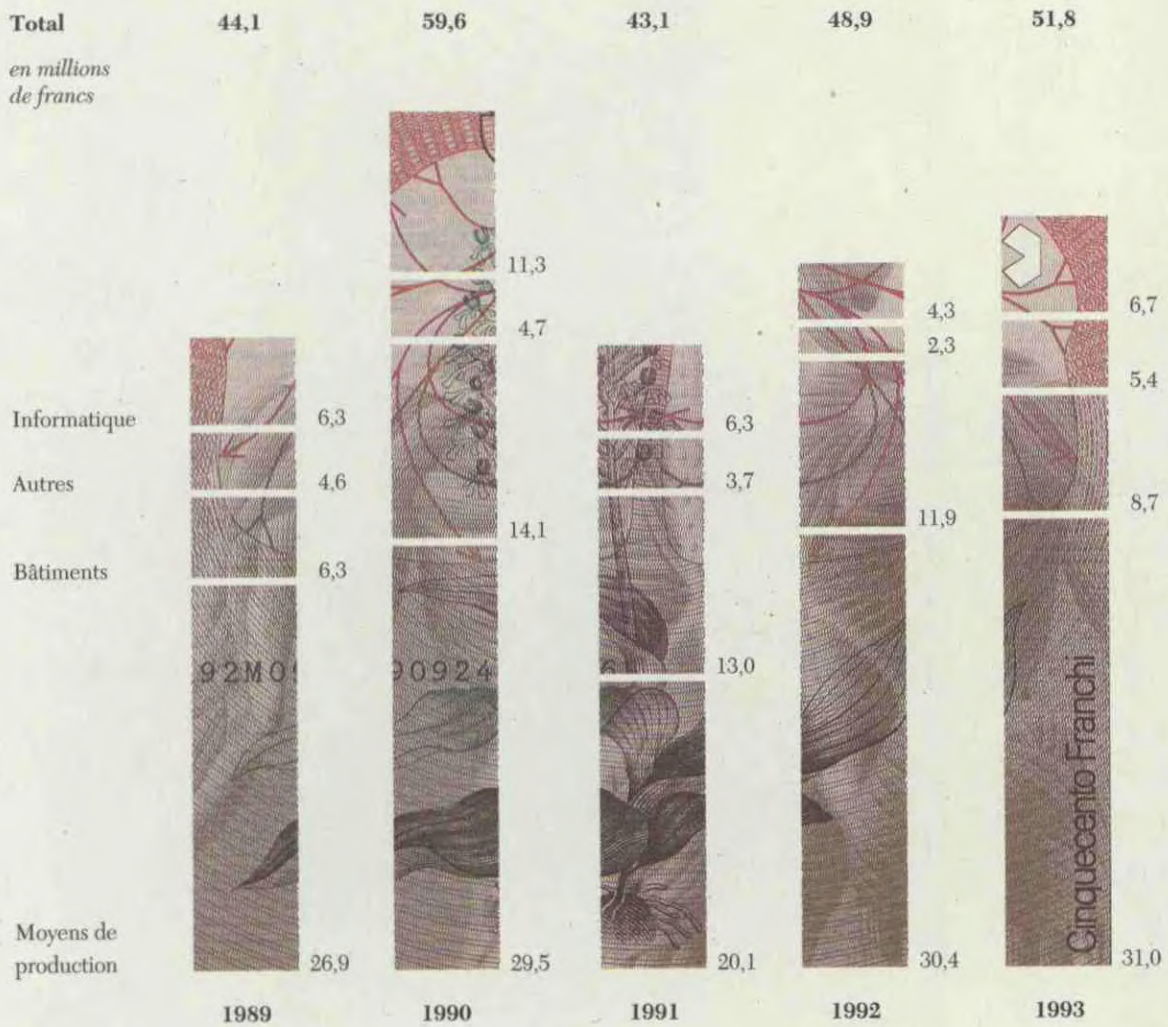
1992 Fr. 2,3 Mio. 4,7%



En valeurs absolues, les immobilisations enregistrent certes une augmentation (+ 3,6 millions ou 2,6%), qui reste toutefois inférieure au taux de croissance des capitaux circulants (+ 21,4%). Il en résulte une *intensité de placement* (= immobilisations / total de l'actif) en baisse (54,8% en 1993 contre 58,9% en 1992).



## ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS



Après une forte expansion en 1990, les investissements sont tombés l'année suivante à leur niveau le plus bas au sein de la période considérée. En 1992 et 1993, la SSR a enregistré une somme d'investissement en hausse, avec toutefois un taux de croissance pour moitié plus faible en 1993.

La répartition de la somme des investissements sur les moyens de production, bâtiments, informatique et autres a connu une évolution différenciée durant les cinq dernières années. Depuis quatre ans, les investissements dans le secteur immo-

bilier sont en baisse; par contre, l'informatique (1992: - 31,7%, 1993: +55,8%) et les autres investissements (1992: - 37,8%, 1993: + 134,8%) ont à nouveau enregistré un taux de croissance positif en 1993. Les fortes hausses en pourcent de 1993 s'expliquent par le bas niveau de référence de 1992. Après une hausse marquée en 1992 (+ 51,2%), les investissements dans les moyens de production n'ont plus crû que de 2%.



**PLACEMENTS FINANCIERS / PARTICIPATIONS**

Les placements financiers concernent les prêts aux sociétés du groupe et dans une moindre mesure aux collaborateurs. Les participations sont amorties chacune à 1 franc.

<b>Participations de 50% ou plus</b>	Capital social	Participation SSR en valeur nominale	Participation SSR en pourcent
SA pour la publicité à la télévision, Berne	500 000.-	350 000.-	70%
Télétext Suisse SA, Bienne	1 000 000.-	500 000.-	50%
Telvetia SA, Genève	1 000 000.-	1 000 000.-	100%
Publica Data SA, Berne	100 000.-	100 000.-	100%

Publica Data SA a été créée le 21 septembre 1993, avec pour tâche la distribution des résultats du Service SSR de la recherche. C'est la première fois en 1993 que la SSR ne doit pas contribuer à l'équilibre des comptes de Télétext SA; au total, la SSR a déjà versé 25 millions à ce titre, qui devront être remboursés par Télétext SA dès que le seuil d'autofinancement aura été atteint et avant la distribution de dividendes.

<b>Participations entre 10% et 50%</b>	Capital social	Participation SSR en valeur nominale	Participation SSR en pourcent
Telepool GmbH – Europäisches Fernsehprogrammkontor, Munich	DM 9 000 000.-	DM 2 340 000.-	26,0%
Centre des nouveaux médias – Formation et perfectionnement dans le domaine du film, de la vidéo et de la télévision, Schlieren	500 000.-	100 000.-	20,0%
Satelimage / TV5, Télévision francophone par satellite, Paris	FF 900 000.-	FF 100 000.-	11,1%
Agence télégraphique suisse SA, Berne	2 000 000.-	200 000.-	10,0%

Dans le cadre des activités SSR, il existe d'autres petites participations ou apports à des fondations, notamment dans le domaine de la culture, de la formation des journalistes et de la recherche. En 1993, la SSR a pris une participation de 0,5 million (6,6% du capital-actions) à *Euronews*, Lyon. Euronews produit un programme d'information TV en cinq langues, que les chaînes de la SSR diffusent à différentes heures.



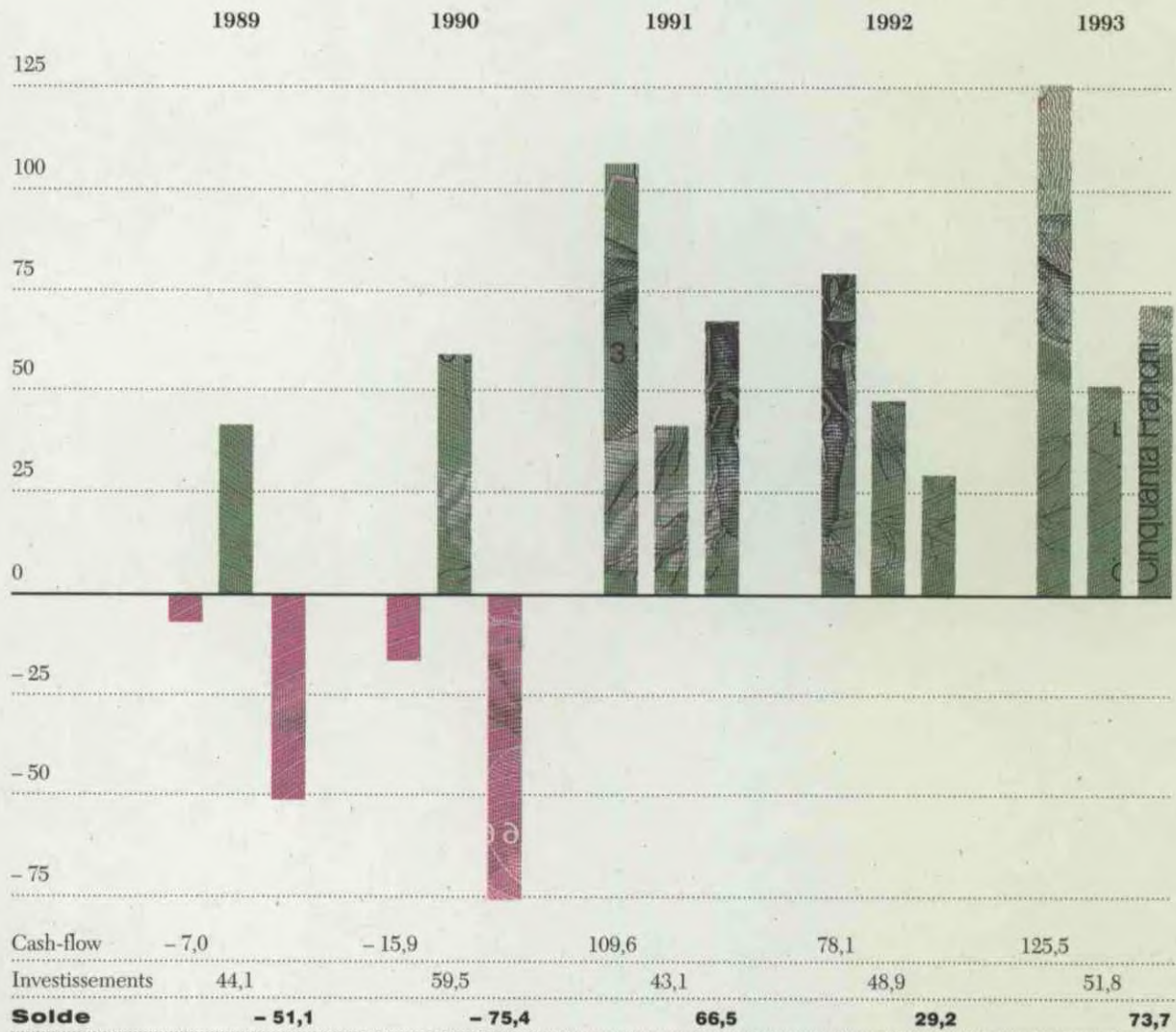
## FLUX DES FONDS

<i>en millions de francs</i>	1992	1993
<b>Flux de fonds liés aux activités opérationnelles</b>		
Résultat d'exploitation	34,4	81,0
Amortissements sur immobilisations	43,7	44,5
<b>Cash-flow SSR</b>	<b>78,1</b>	<b>125,5</b>
Augmentation (-) resp. diminution des stocks de programmes	0	- 6,7
Dissolution (-) resp. constitution de réserves	- 15,5	9,8
Amortissements extraordinaires	2,3	0
Suppression d'immobilisations	0,7	1,5
Remboursement Confédération / PTT	- 0,4	0
Diminution resp. augmentation (-) actifs transitoires	0,2	- 1,9
Augmentation passifs transitoires	0,7	2,6
Autres postes du compte de profits et pertes sans influence sur les recettes/dépenses	- 0,3	- 0,4
<b>Entrées de fonds liées aux activités opérationnelles</b>	<b>65,8</b>	<b>130,4</b>
<b>Flux de fonds liées aux opérations de financement</b>		
Augmentation créanciers / acomptes	12,0	4,0
Emprunts de capitaux à long terme	20,0	0
Remboursement de capitaux à long terme	- 20,0	- 60,0
<b>Flux de fonds liés aux opérations de financement</b>	<b>12,0</b>	<b>- 56,0</b>
<b>Flux de fonds liés aux opérations d'investissement</b>		
Augmentation (-) resp. diminution débiteurs / paiement anticipés	- 0,8	1,6
Acquisition (-) / vente d'immobilisations	- 48,9	- 51,8
Acquisition(-) / vente de placements financiers	- 7,3	0,5
<b>Sorties de fonds liées aux opérations d'investissement</b>	<b>- 57,0</b>	<b>- 49,7</b>
<b>Modification des fonds</b>	<b>20,8</b>	<b>24,6</b>
<b>Situation financière nette</b>		
Etat des fonds au 1er janvier selon bilan	- 10,8	9,9
Modification des fonds	20,8	24,6
Etat des fonds au 31 décembre selon bilan	9,9	34,6

Par référence à la *situation financière nette* (elle englobe les liquidités moins les dettes bancaires à court terme), le flux de fonds montre dans quelle mesure la SSR a les moyens 1<sup>o</sup> de financer ses investissements à l'aide de ressources dégagées par l'exploitation et 2<sup>o</sup> d'assurer le remboursement des capitaux empruntés. - A l'exception de S Plus, les stocks de programmes sont comptabilisés comme charges dans le compte de profits et pertes.



## FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS À L'AIDE DU CASH-FLOW



*en millions de francs*

	1989	1990	1991	1992	1993
Résultat annuel	- 46,7	- 54,8	62,7	34,4	81,0
Amortissements	39,7	38,9	46,9	43,7	44,5
<b>Cash-flow</b>	<b>- 7,0</b>	<b>- 15,9</b>	<b>109,6</b>	<b>78,1</b>	<b>125,5</b>

*en millions de francs*

Le développement intervenu entre 1989 et 1993 reflète clairement l'amélioration de la situation financière de l'entreprise. Alors qu'en 1989 et 1990, le résultat était encore un cash-flow négatif (cash-loss), c'est-à-dire une sortie de fonds, les années suivantes ont permis non seulement de financer les investissements, mais encore de réduire l'endettement.



**PROPOSITION DU COMITÉ DU CONSEIL CENTRAL  
TOUCHANT L'AFFECTATION DU RÉSULTAT**

La réorganisation opérée à l'enseigne du SMS a débouché sur la création de bilans en 1993 dans les unités d'entreprise (UE) et les unités de service (US). Cela permet de faire apparaître comme réserve proprement dite de péréquation des recettes les excédents de recettes d'années antérieures inscrits jusqu'ici en faveur des UE/US comme *droits de tirage* sur la réserve d'exploitation. Pour mieux la distinguer, la partie restante de la réserve d'exploitation a été rebaptisée *réserve générale*. C'est elle qui joue le rôle du *capital-actions*, alors que la *réserve de péréquation des recettes* est destinée à absorber les fluctuations du résultat. La *réserve restante* permet de financer les projets déposés durant l'exercice, mais qui sont réalisés durant les années consécutives.

**Réserve générale**

*en milliers de francs*

Modifications entre 1992 et 1993

Réserve d'exploitation, état 1992		78 574
Répartition du gain 1992, part UAF (unité d'allocation financière)		14 673
moins droits de tirage UE sans DG / TN jusqu'à 1992 compris (donc y compris résultat UE 1992)		4 477

**Réserve générale bilan de clôture 1993**

**88 770**

**Réserve de péréquation des recettes**

Constitution de la réserve de péréquation des recettes 1993

Droits de tirage des UE jusqu'à 1992 compris	4 477	
moins versement à la réserve restante	1 511	2 966
moins correction RTSI (amortissement de la perte 1992 en 1993)		- 100
Résultat 1992 DG / TN		23 208
Résultat 1992 SRI (part SSR)		54

**Total réserve de péréquation des recettes**

**26 128**

La réserve restante et le report passif découlent de l'affectation du résultat 1992. Le solde de 34,4 millions de francs inscrit au bilan 1992 provient d'excédents de recettes (UAF, DG et certaines UE), de pertes enregistrées par des UE SSR et de décomptes de prestations des PTT et de la Confédération.



Pour 1993, il est proposé l'affectation du résultat suivante dans les secteurs nationaux (en milliers de francs):

<b>Réserve d'exploitation</b>	Réserve générale	Réserve de péréquation des recettes	Réserve restante
Le résultat de l'unité d'allocation financière est en partie versé dans la réserve générale, en partie reporté à compte nouveau			
Réserve générale	51 924		
Report	0,715 million		
Le résultat de S Plus est affecté à la réserve de péréquation des recettes et sera à sa disposition en 1994			1 528
La part du résultat DG / TN supérieure à une réserve de péréquation de 5% du chiffre d'affaires est transmise à l'UAF pour être versée dans la réserve générale			
Versement à la réserve de péréquation des recettes DG / TN			6 078
Versement à la réserve générale	16 306		
Versement à la réserve restante			60
La perte enregistrée par CNS de 0,507 million est reportée à compte nouveau			
<b>Versements dans les réserves des secteurs nationaux (total)</b>	<b>68 230</b>	<b>7 606</b>	<b>60</b>
L'affectation des résultats des UE correspond aux propositions des conseils régionaux compétents, soit:			
Les fonds versés aux réserves totalisent donc:	68 230	8 802	3 654
Réserve d'exploitation 1993 (y compris utilisation du résultat 1992)	88 770	26 128	1 511
<b>Résultat d'exploitation après utilisation des résultats</b>	<b>157 000</b>	<b>34 930</b>	<b>5 165</b>

A noter que les résultats des UE sont en partie négatifs et entraînent un report de perte; dans d'autres cas, ils doivent être partiellement ou entièrement utilisés pour couvrir des reports passifs des années précédentes.



Compte tenu des reports, après constitution des réserves, les fonds propres sont les suivants:

Réserve générale	157 000
Réserve de péréquation des recettes	34 930
Réserve restante	5 165
<b>Total réserve d'exploitation</b>	<b>197 095</b>
Reports actifs	1 455
Reports passifs	-1 879
Report passif 1992 TSR	- 614
<b>Total fonds propres</b>	<b>196 057</b>



**AFFECTATION DU RÉSULTAT GLOBAL**

Secteur	Résultat global		Affectation du résultat			
		Extourne solde année précédente	Réserve générale	Réserve de pére- quation des recettes	Réserve restante	Report à compte nouveau
UAF	52 639 247.81		51 924 329.22			714 918.59
DC	2 208 568.65					
TN	20 235 356.38					
<b>DG / TN</b>	<b>22 443 925.03</b>	<b>0</b>	<b>16 305 536.03</b>	<b>6 078 389.-</b>	<b>60 000.-</b>	<b>0</b>
CNS	- 507 345.53					- 507 345.53
S Plus	1 528 297.-			1 528 297.-		
<b>UAF / S Plus</b>	<b>76 104 124.31</b>	<b>0</b>	<b>68 229 865.25</b>	<b>7 606 686.-</b>	<b>60 000.-</b>	<b>207 573.06</b>
SRI	292 554.01			292 554.01		
TD	0					
<b>SRI / TD</b>	<b>292 554.01</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>292 554.01</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RR</b>	<b>134 284.46</b>			<b>134 284.46</b>		
SR DRS	40 178.78	28 084.26				12 094.52
SF DRS	3 635 620.56	30 640.21			3 594 290.-	10 690.35
<b>DRS</b>	<b>3 675 799.34</b>	<b>58 724.47</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 594 290.-</b>	<b>22 784.87</b>
RSR	1 275 632.19	676 544.48		599 087.71		
TSR	- 1 372 205.81					- 1 372 205.81
<b>SR</b>	<b>-96 573.62</b>	<b>676 544.48</b>	<b>0</b>	<b>599 087.71</b>	<b>0</b>	<b>- 1 372 205.81</b>
RSI	176 593.45	4 513.92		170 160.-		1 919.53
TSI	717 861.32	2 552.96				715 308.36
<b>SI</b>	<b>894 454.77</b>	<b>7 066.88</b>	<b>0</b>	<b>170 160.-</b>	<b>0</b>	<b>717 227.89</b>
<b>Total UE</b>	<b>4 900 518.96</b>	<b>742 335.83</b>	<b>0</b>	<b>1 196 086.18</b>	<b>3 594 290.-</b>	<b>- 632 193.05</b>
<b>Total SSR</b>	<b>81 004 643.27</b>	<b>742 335.83</b>	<b>68 229 865.25</b>	<b>8 802 772.18</b>	<b>3 654 290.-</b>	<b>- 424 619.99</b>

en francs



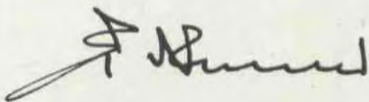
## PROPOSITION

En résumé, nous proposons l'affectation suivante du résultat 1993:

Résultat annuel	81 004 643.-
Report 1992	- 742 336.-
<b>Augmentation du bilan</b>	<b>80 262 307.-</b>
En faveur de la réserve générale	68 229 865.-
En faveur de la réserve de péréquation des recettes	8 802 772.-
En faveur de la réserve restante	3 654 290.-
Report à compte nouveau	- 424 620.-
<b>Total utilisation</b>	<b>80 262 307.-</b>

En nous fondant sur les explications qui précèdent, les comptes annuels, y compris l'annexe au bilan, et le rapport de l'organe de contrôle, nous vous soumettons les propositions suivantes:

- 1° Approbation des comptes financiers et du bilan SSR
- 2° Affectation du résultat selon proposition



Eric Lehmann  
Président SSR



Antonio Riva  
Directeur général SSR



## BILAN 1993

<b>Actifs</b> <i>en francs</i>	1992	1993	Différence en francs	Différence en pourcent
Caisse	896 360	570 726	- 325 634	- 36,3
Chèques postaux	1 593 291	1 932 168	338 877	21,3
Banques	762 257	882 661	120 404	15,8
Placements à terme	6 687 500	31 200 000	24 512 500	366,5
Paievements anticipés	11 214 731	18 489 812	7 275 081	64,9
Débiteurs	129 667 412	121 813 548	- 7 853 864	- 6,1
Stocks de programmes	0	6 748 000	6 748 000	—
Actifs transitoires	2 030 202	3 896 663	1 866 461	91,9
<b>Actifs circulants</b>	<b>152 851 753</b>	<b>185 533 578</b>	<b>32 681 825</b>	<b>21,4</b>
<b>Constructions</b>				
Terrains et bâtiments	69 055 950	74 833 513	5 777 563	8,4
Constructions en cours	4 498 250	1 574 894	- 2 923 356	- 65,0
<b>Total constructions</b>	<b>73 554 200</b>	<b>76 408 407</b>	<b>2 854 207</b>	<b>3,9</b>
<b>Investissements</b>				
Moyens de production	124 587 803	108 011 327	- 16 576 476	- 13,3
Informatique	0	19 370 778	19 370 778	—
Autres	10 882 236	11 650 968	768 732	7,1
<b>Total investissements</b>	<b>135 470 039</b>	<b>139 033 073</b>	<b>3 563 034</b>	<b>2,6</b>
<b>Placements financiers</b>				
Prêts à long terme	10 305 883	9 290 627	- 1 015 256	- 9,9
Participations	16	20	4	25,0
<b>Total placements financiers</b>	<b>10 305 899</b>	<b>9 290 647</b>	<b>- 1 015 252</b>	<b>- 9,9</b>
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>219 330 138</b>	<b>224 732 127</b>	<b>5 401 989</b>	<b>2,5</b>
<b>Total</b>	<b>372 181 891</b>	<b>410 265 705</b>	<b>38 083 814</b>	<b>10,2</b>



## BILAN 1993

<b>Passifs</b> <i>en francs</i>	1992	1993	Différence en francs	Différence en pourcent
Créanciers	78 294 032	83 412 757	5 118 725	6,5
Paielements anticipés débiteurs	34 577	120	- 34 457	- 99,7
Passifs transitoires	1 824 425	4 377 510	2 553 085	139,9
Provisions	26 183 472	36 033 126	9 849 654	37,6
<b>Capitaux de tiers à court terme</b>	<b>106 336 506</b>	<b>123 823 513</b>	<b>17 487 007</b>	<b>16,4</b>
Emprunts aux sociétés membres	359 100	384 500	25 400	7,1
Emprunts à long terme	90 000 000	30 000 000	- 60 000 000	- 66,7
Emprunt obligataire 90/98	60 000 000	60 000 000	0	0
<b>Capitaux de tiers à long terme</b>	<b>150 359 100</b>	<b>90 384 500</b>	<b>- 59 974 600</b>	<b>- 39,9</b>
<b>Capitaux de tiers</b>	<b>256 695 606</b>	<b>214 208 013</b>	<b>- 42 487 593</b>	<b>- 16,6</b>
Réserve générale	78 574 251	88 770 135	10 195 884	13,0
Réserve de péréquation des recettes	0	26 128 479	26 128 479	—
Réserve restante	0	1 511 000	1 511 000	—
<b>Réserve d'exploitation</b>	<b>78 574 251</b>	<b>116 409 614</b>	<b>37 835 363</b>	<b>48,2</b>
Report actif	2 463 176	0	- 2 463 176	- 100,0
Report passif	0	- 1 356 565	- 1 356 565	—
Excédent de produits	34 448 858	81 004 643	46 555 785	135,1
<b>Fonds propres</b>	<b>115 486 285</b>	<b>196 057 692</b>	<b>80 571 407</b>	<b>69,8</b>
<b>Total</b>	<b>372 181 891</b>	<b>410 265 705</b>	<b>38 083 814</b>	<b>10,2</b>



## COMPTE FINANCIER 1993

<b>Compte d'exploitation</b> <i>en francs</i>	1992	1993	Différence en francs	Différence en pourcent
Redevances de réception Radio	250 603 652	299 915 828	49 312 176	19,7
Redevances de réception TV	447 896 201	477 198 870	29 302 669	6,5
<b>Total redevances de réception</b>	<b>698 499 853</b>	<b>777 114 698</b>	<b>78 614 845</b>	<b>11,3</b>
Publicité	206 018 900	210 078 580	4 059 680	2,0
Sponsoring	6 810 693	15 906 810	9 096 117	133,6
<b>Total publicité et sponsoring</b>	<b>212 829 593</b>	<b>225 985 390</b>	<b>13 155 797</b>	<b>6,2</b>
Contribution fédérale à SRI	11 450 000	10 426 638	- 1 023 362	- 8,9
Contribution PTT à la TD	4 512 000	4 249 054	- 262 946	- 5,8
Autres produits	41 085 378	42 328 257	1 242 879	3,0
<b>Total contributions et autres produits</b>	<b>57 047 378</b>	<b>57 003 949</b>	<b>- 43 429</b>	<b>- 0,1</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>968 376 824</b>	<b>1 060 104 037</b>	<b>91 727 213</b>	<b>9,5</b>
Salaires	335 882 776	345 813 656	9 930 880	3,0
Prestations sociales	81 497 771	89 822 973	8 325 202	10,2
Indemnités et autres frais de personnel	18 258 622	19 884 820	1 626 198	8,9
Honoraires	127 762 601	137 519 884	9 757 283	7,6
<b>Total charges de personnel</b>	<b>563 401 770</b>	<b>593 041 333</b>	<b>29 639 563</b>	<b>5,3</b>
Frais	33 430 927	33 853 891	422 964	1,3
Matériel et énergie	48 540 674	50 456 732	1 916 058	3,9
Productions externes et droits	117 758 119	133 401 362	15 643 243	13,3
Travaux divers de tiers	66 890 247	68 272 120	1 381 873	2,1
Téléphone et lignes	24 607 031	22 435 402	- 2 171 629	- 8,8
Charges diverses	21 247 484	25 723 456	4 475 972	21,1
<b>Total programme et autres charges</b>	<b>312 474 482</b>	<b>334 142 963</b>	<b>21 668 481</b>	<b>6,9</b>
Amortissements	43 672 918	44 472 997	800 079	1,8
Intérêts passifs	11 739 830	9 009 175	- 2 730 655	- 23,3
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>931 289 000</b>	<b>980 666 468</b>	<b>49 377 468</b>	<b>5,3</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>37 087 824</b>	<b>79 437 569</b>	<b>42 349 745</b>	<b>114,2</b>



<b>Compte de profits et pertes</b> <i>en francs</i>	1992	1993	Différence en francs	Différence en pourcent
Différences sur cours et sur décomptes	59 093	0	- 59 093	- 100,0
Produit vente d'immobilisations	350 026	287 749	- 62 277	- 17,8
Produits divers hors exploitation	4 378 960	4 606 689	227 729	5,2
<b>Produits extraordinaires</b>	<b>4 788 079</b>	<b>4 894 438</b>	<b>106 359</b>	<b>2,2</b>
Différences sur cours et sur décomptes	291	256 513	256 222	88 048,8
Suppression d'immobilisations	794 172	1 490 006	695 834	87,6
Autres charges hors exploitation	6 632 582	1 580 845	- 5 051 737	- 76,2
<b>Charges extraordinaires</b>	<b>7 427 045</b>	<b>3 327 364</b>	<b>- 4 099 681</b>	<b>- 55,2</b>
Résultat extraordinaire	- 2 638 966	1 567 074	- 4 206 040	- 159,4
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>37 087 824</b>	<b>79 437 569</b>	<b>42 349 745</b>	<b>114,2</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>34 448 858</b>	<b>81 004 643</b>	<b>46 555 785</b>	<b>135,1</b>
Report année précédente	2 463 176	0	- 2 463 176	- 100,0
<b>Résultat global</b>	<b>36 912 034</b>	<b>81 004 643</b>	<b>44 092 609</b>	<b>119,5</b>
Décompte interne SSR	12 377 545	30 456 707	18 079 162	146,1



## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Le montant total des *garanties* s'élève à Fr. 2 497 300. Nous n'avons signé ni cautionnement ni nantissement.

Le montant total des *engagements leasing non inscrits au bilan* s'élève à Fr. 1 418 700.

La *valeur assurance incendie des immobilisations* se monte à Fr. 1 400 915 009, dont Fr. 685 199 423 pour les bâtiments et Fr. 715 715 586 pour les immobilisations restantes.

La SSR a émis un *emprunt obligataire* de Fr. 60 000 000 au taux de 7,5%, pour une durée de 8 ans (échéance 1998).

Les *participations* les plus importantes sont:

Telvetia SA, Genève  
Capital-actions: 1 million de francs;  
participation SSR: 100%

Publica Data SA, Berne  
Capital-actions: 0,1 million de francs;  
participation SSR: 100%

Télétext suisse SA, Bienne  
Capital-actions: 1 million de francs;  
participation SSR: 50%

SA pour la publicité à la télévision, Berne, Capital-actions: 0,5 million de francs; participation SSR: 70%

Telepool AG, Munich  
Capital-actions: 9 millions de DM;  
participation SSR: 26%

*Aucun ajustement de valeur* n'a eu lieu durant l'exercice 1993 (clôture au 31.12.1993)

Autres indications:

La *réserve de péréquation du budget de Télétext SA* fait apparaître un solde de 25 millions de francs.

Les *stocks de programmes non inscrits au bilan* se montent à 109 914 063 francs.

Le *découvert sur le capital de la Caisse fédérale d'assurance (CFA)* se monte à 164 millions de francs.



## RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

Rapport de l'organe de contrôle  
à l'attention du Conseil central  
de la Société suisse de  
radiodiffusion et télévision

En notre qualité d'organe de  
contrôle, nous avons vérifié,  
conformément aux dispositions  
légales, la comptabilité et les  
comptes annuels de la SSR  
comprenant le bilan, le compte  
de profits et pertes et l'annexe  
pour l'exercice arrêté au 31 dé-  
cembre 1993.

Notre révision des comptes a  
été effectuée selon les normes  
reconnues par la profession. Nous  
attestons que nous remplissons les  
exigences légales de qualification  
et d'indépendance.

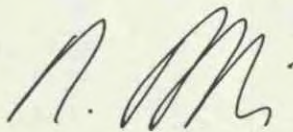
Sur la base de notre révision, nous  
constatons que la comptabilité et  
les comptes annuels ainsi que la  
proposition relative à l'emploi du  
bénéfice au bilan sont conformes à  
la loi et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver  
les comptes annuels qui vous sont  
soumis.

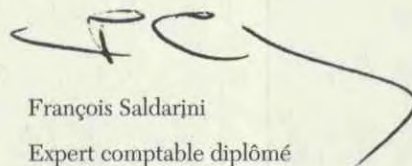
Berne, le 21 avril 1994



Konrad Brönnimann  
Expert comptable diplômé



Roberto Bassi  
Expert comptable diplômé



François Saldarini  
Expert comptable diplômé



**COMPTES DU GROUPE 1993**

Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR



**BILAN CONSOLIDÉ 1993**

<i>en francs</i>	Explications	31.12.1992	31.12.1993
<b>Actifs</b>			
Liquidités, placements à terme	1 (4)	20 823 856	44 359 291
Comptes clients	2	140 496 556	142 308 246
Actifs transitoires		1 722 767	4 000 160
Stocks	3	105 052 000	118 697 178
<b>Actifs circulants</b>		<b>268 095 179</b>	<b>309 364 875</b>
Investissements	4	614 857 590	626 033 181
Placements financiers		2 370 117	4 197 400
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>617 227 707</b>	<b>630 230 581</b>
Goodwill SAP		36 830	27 623
Goodwill Telvetia		150 300	112 725
<b>Total actifs</b>		<b>885 510 016</b>	<b>939 735 804</b>
<b>Passifs</b>			
	1 (4)		
Créanciers		81 595 703	62 784 922
Autres		4 289 502	30 613 181
<b>Capitaux de tiers à court terme</b>	5	<b>85 885 205</b>	<b>93 398 103</b>
Dettes à long terme	6	150 359 100	90 384 500
Provisions	7	27 301 196	53 952 625
<b>Capitaux de tiers à long terme</b>		<b>177 660 296</b>	<b>144 337 125</b>
Participations minoritaires		2 973 508	3 278 336
<b>Total fonds étrangers</b>		<b>266 519 009</b>	<b>241 013 564</b>
Fonds propres	1 (4)	78 574 251	116 409 614
Réserve		650 000	662 463
Réserves d'évaluation	8	491 450 218	502 840 294
Report actif		2 463 176	-1 354 601
Résultat exploitation	1 (6)	45 853 362	80 164 470
<b>Fonds propres</b>		<b>618 991 007</b>	<b>698 722 240</b>
<b>Total passifs</b>		<b>885 510 016</b>	<b>939 735 804</b>



**COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ 1993**

<i>en francs</i>	Explications	1992	1993
<b>Produits</b>	1 (2.2)		
Redevances de réception, contributions		714 461 853	791 790 390
Recettes publicitaires, sponsoring		242 542 149	259 193 710
Recettes programme		27 008 598	26 585 888
Recettes prestations de service		7 076 633	8 781 344
Autres recettes		8 835 637	12 174 781
<b>Produits</b>		<b>999 924 870</b>	<b>1 098 526 113</b>
Diminutions de produits		429 167	3 556 718
<b>Produits nets</b>		<b>999 495 703</b>	<b>1 094 969 395</b>
<b>Charges</b>	1 (2.1)		
Total charges de personnel		603 607 785	651 162 970
Charges de programme et production		205 728 229	214 927 409
Autres charges		87 429 928	96 608 543
Amortissements		41 584 738	43 503 052
Charges financières		11 926 335	9 424 185
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>950 277 015</b>	<b>1 015 626 159</b>
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>49 218 688</b>	<b>79 343 236</b>
<b>Produits et charges extraordinaires</b>			
Produits hors exploitation		0	0
Produits extraordinaires		5 127 488	5 100 868
Charges hors exploitation		- 48 583	- 35 346
Charges extraordinaires		- 8 065 817	- 3 925 961
<b>Résultat extraordinaire</b>		<b>- 2 986 912</b>	<b>1 139 561</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>46 231 776</b>	<b>80 482 797</b>
Participations minoritaires au bénéfice net		378 414	318 327
<b>Résultat consolidé</b>		<b>45 853 362</b>	<b>80 164 470</b>



**FLUX DES FONDS CONSOLIDÉ 1993**

Par référence au fonds des liquidités (en milliers de francs)

1993

**Flux de fonds liés aux activités opérationnelles**

Résultat d'exploitation	80 736
Amortissements sur immobilisations	43 391
<b>Cash-flow</b>	<b>124 127</b>
Constitution de réserves	26 652
Augmentation des stocks de programmes	- 13 645
Amortissements extraordinaires	376
Suppression d'immobilisations	931
Remboursement Confédération / PTT	0
Augmentation actifs transitoires	- 1 840
Augmentation passifs transitoires	1 924
Autres postes	- 2 187
<b>Autres postes sans influence sur les recettes/dépenses</b>	<b>12 211</b>
<b>Entrées de fonds liées aux activités opérationnelles</b>	<b>136 338</b>

**Flux de fonds liés aux opérations de financement**

Diminution créanciers	- 19 874
Augmentation acomptes	23 424
Emprunts de capitaux à long terme	1 982
Remboursement de capitaux à long terme	- 62 855
Distribution de dividendes	- 175
<b>Sorties de fonds liées aux opérations financières</b>	<b>- 57 498</b>

**Flux de fonds liés aux opérations d'investissement**

Augmentation débiteurs	- 529
Augmentation/diminution paiements anticipés	0
Acquisition d'actifs immobilisés	- 56 077
Vente d'actifs immobilisés	1 302
<b>Sorties de fonds liées aux opérations d'investissement</b>	<b>- 55 304</b>

**Modification des fonds****23 536****Situation financière nette**

Etat des fonds au 1er janvier selon bilan	20 824
Modification des fonds	23 536
Etat des fonds au 31 décembre selon bilan	44 360



## PRINCIPES CONCERNANT LA REDDITION DES COMPTES

### Généralités

La reddition des comptes du groupe intervient en conformité avec les principes fixés par le Comité international des normes comptables (International Accounting Standards Committee IASC) ainsi qu'avec les principes et méthodes édictés par la Commission suisse de recommandations en matière de reddition des comptes (Schweizerische Fachkommission für Empfehlungen zur Rechnungslegung FER); font exception

- le périmètre de consolidation
- l'évaluation des participations minoritaires

### Mise au point

Il s'agit en l'occurrence de la première clôture consolidée de la SSR. Les chiffres 1993 se fondent sur la nouvelle structure du groupe et de l'entreprise SSR et tiennent compte du nouveau droit suisse des sociétés anonymes. Afin de permettre les comparaisons, les chiffres 1992 du bilan et du compte de profits et pertes ont été réorganisés.

### Principes de consolidation

La clôture des comptes du groupe repose sur les clôtures respectives des sociétés du groupe arrêtées au

31 décembre selon des critères unifiés.

Le *périmètre de consolidation* englobe dans leur intégralité les sociétés dans lesquelles la SSR détient une participation directe ou indirecte au capital et la majorité des droits de vote ou exerce sous une autre forme un contrôle direct ou indirect.

Les entreprises associées (participations minoritaires dès 20% du capital-actions) et les oeuvres communes sont consolidées selon la méthode de l'équivalence, pour autant que la SSR exerce une influence déterminante.

Les parts inférieures à 20% sont évaluées au prix d'acquisition, compte tenu des réajustements de valeur nécessaires, et intégrées au bilan.

Les participations majoritaires sont consolidées selon la *méthode de la consolidation intégrale*. Actifs et passifs, charges et produits sont repris dans leur intégralité et les parts des actionnaires minoritaires au capital propre et au bénéfice présentées séparément. La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne.

Les actifs et les passifs des sociétés entrant dans la consolidation font

l'objet d'une évaluation au moment de la première consolidation. Une éventuelle survalueur est affichée en tant que telle au bilan et amortie linéairement sur cinq ans.

### Principes d'évaluation

#### Généralités

La consolidation des différents postes d'actifs intervient selon des principes d'activation et d'évaluation uniformes. Les dérogations sont signalées.

Les prestations ainsi que les dettes et les créances entre les sociétés incluses dans la consolidation font l'objet d'une compensation réciproque (clearing).

Le chiffre d'affaires affiché est réalisé uniquement avec des tiers.

Les parts d'actionnaires minoritaires au capital propre de sociétés consolidées sont présentées séparément dans le bilan; leurs parts aux résultats sont comprises dans les autres charges.

Le périmètre de consolidation englobe les sociétés suivantes:

Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne



Telvetia SA, Genève

Capital-actions:

1 million de francs,

participation SSR: 100%

SA pour la publicité à la

télévision, Berne

Capital-actions: 0,5 million de francs,

participation SSR: 70%

Télétext suisse SA, Bienne

Capital-actions:

1 million de francs,

participation SSR: 50%

Publica Data AG, Berne, n'est pas

encore comprise dans la con-

solidation. La SSR détient 100%

des actions de cette société dotée

d'un capital de 100 000 francs et

qui a été fondée durant le deu-

xième semestre de 1993. La pre-

mière clôture interviendra au

31 décembre 1994 et c'est à ce

moment-là que Publica Data AG

entrera pour la première fois dans

la consolidation.

### **Actifs**

Les capitaux circulants se compo-  
sent des liquidités, des créances et  
des réserves.

Les liquidités englobent la caisse,  
les comptes postaux et comptes  
bancaires et les dépôts à vue.

Les papiers-valeurs sont des titres  
facilement réalisables sur le  
marché, constituant des réserves

liquides dans le cadre de la  
politique financière. Leur évalua-  
tion se fait selon le principe de la  
valeur minimale.

Les créances englobent toutes les  
prétentions résultant de ventes et  
de prestations à des tiers (y com-  
pris au personnel). L'évaluation  
se fait à la valeur nominale. Un  
ducroire approprié est constitué  
pour les créances douteuses et le  
risque de crédit général.

Les stocks sont constitués de mar-  
chandises et de programmes. Les  
stocks de programmes englobent  
des productions maison et des pro-  
ductions de tiers (y compris droits  
cinématographiques). Ils figurent  
au bilan à la valeur d'acquisition ou  
de fabrication.

Les immobilisations se subdivisent  
en investissements réels et en  
placements financiers.

Les investissements réels compren-  
nent les bâtiments (terrains, comp-  
tes de construction, immeubles y  
compris propriétés par étage), les  
moyens de production, l'informa-  
tique et les autres investissements.  
L'évaluation se fait au maximum à  
la valeur d'acquisition, déduction  
faite des amortissements nécessai-  
res. La durée d'amortissement est  
de 6 à 8 années pour les moyens de  
production, l'informatique et les

autres investissements. L'amortis-  
sement est linéaire.

Les contrats leasing importants,  
qui du point de vue économique  
représentent des achats de biens à  
long terme, sont activés comme  
investissements au prix d'achat  
cash et amortis sur la durée du  
leasing. Les engagements finan-  
ciers correspondants sont compris,  
suivant l'échéance, dans les obliga-  
tions à long ou à court terme.

Les placements financiers com-  
prennent les papiers-valeurs et les  
participations. Les papiers-valeurs  
sont des titres facilement réali-  
sables en bourse, évalués au prix  
d'acquisition ou au cours de fin  
d'année, conformément au prin-  
cipe de la valeur minimale. Les  
participations recouvrent les parts  
aux sociétés non intégralement  
consolidées (parts de 20 à 50%).  
Par dérogation aux normes comp-  
tables internationales, l'évaluation  
de ces parts minoritaires se fait  
exclusivement au prix d'acqui-  
sition, étant donné qu'elles n'influ-  
ent en rien sur l'évaluation de la  
situation financière du groupe SSR  
et que la SSR n'exerce dans aucun  
cas une influence déterminante.

### **Passifs**

Les emprunts à court terme  
regroupent les engagements échus  
ou à renouveler dans moins d'une



année. Ces engagements sont inscrits au bilan à la valeur nominale. Tous les postes de charges ouverts concernant l'exercice figurent dans les comptes annuels et apparaissent au bilan comme postes transitoires.

Les emprunts à long terme comprennent les emprunts obligataires, les prêts bancaires et les hypothèques dont l'échéance dépasse l'année. Ils sont inscrits au bilan à la valeur nominale.

La constitution de provisions n'intervient qu'à concurrence des engagements ou menaces de pertes existant réellement au moment de l'établissement des comptes du groupe. Les réserves et provisions de nature générale constituées par les sociétés du groupe en vertu du principe de prudence, ne figurent pas dans le compte de profits et pertes du groupe et s'ajoutent aux fonds propres dans le bilan du groupe.

Les fonds propres comme valeur intrinsèque représentent la différence entre le total des actifs calculé selon les règles mentionnées et le total des capitaux empruntés.



**COMMENTAIRE DES COMPTES DU GROUPE****1*****Ecart par rapport à 1992  
et composition des rubriques  
(voir rapport sur les  
comptes 1993)***

C'est la première fois à fin 1993 que la SSR présente une clôture consolidée. De par la somme du bilan et le chiffre d'affaires, les sociétés du groupe (à part la SSR) n'ont guère d'influence sur l'image globale du groupe; en d'autres termes, les écarts significatifs par rapport à 1992 sont tous imputables à la SSR. Afin d'éviter les explications à double, nous renvoyons à ce sujet au commentaire contenu dans le Rapport sur les comptes 1993. Les chiffres entre parenthèses après le 1 renvoient au chapitre correspondant de ce rapport.

**2*****Créances***

Sur le total des créances de 142 millions de francs, compte tenu du ducroire de 1,4 million, 120 millions se rapportent à l'entreprise SSR (effectif des débiteurs). Ces créances résultent pour une large part de redevances de réception radio/TV impayées ainsi que de prestations fournies à d'autres organismes de radio-télévision. Les échéances correspondent à l'usage en vigueur en Suisse.

**3*****Stocks***

Les stocks se composent essentiellement des stocks de programmes des trois unités d'entreprise SF DRS, TSR et TSI. Ces pré-productions TV équivalent à 107 millions de francs, dont 47 millions pour des programmes prêts à être diffusés et 60 millions pour des productions en préparation.

Les stocks de programmes se subdivisent en productions propres (productions maison, commandes et coproductions) et en productions de tiers (mandats à des tiers et achats). Par rapport à 1992, leur valeur a augmenté de 5,7 millions de francs. Ce changement s'explique surtout par l'augmentation des productions maison et des commandes.

La répartition exacte est la suivante:

Productions propres	19%
Co-productions	30%
Commandes	16%
Achats	32%
Autres	3%

**4*****Actifs immobilisés***

Les actifs immobilisés ont augmenté de 13 millions de francs par rapport à 1992 (+ 2%). Le volume des investissements se monte à 55 millions, qui se répartissent comme suit:

Informatique	14%
Bâtiments et terrains	58%
Immobilisations	16%
Autres	12%



## COMMENTAIRE DES COMPTES DU GROUPE

## Immobilisations

en francs	Etat				Etat		Valeurs du groupe 31.12.1993
	1.1.1993	Entrées	Sorties	Transferts	31.12.1993		
<b>Valeurs d'acquisition</b>							
Bâtiments et terrains	864 287 812	8 861 811	- 278 602	- 77 389	872 793 632		
Moyens de production	230 913 548	32 019 972	- 4 711 272	- 340 174	257 882 074		
Informatique	57 285 899	7 895 561	- 3 503 379	- 11 434	61 666 647		
Autres immobilisations	24 284 784	6 785 663	- 1 868 337	- 36 395	29 165 715		
<b>Total immobilisations</b>	<b>1 176 772 043</b>	<b>55 563 007</b>	<b>- 10 361 590</b>	<b>- 465 392</b>	<b>1 221 508 068</b>		
<b>Amortissements cumulés</b>							
Bâtiments et terrains	390 652 668	7 657 236	- 263 130	- 78 638	397 968 136	474 825 496	
Moyens de production	121 040 193	28 858 752	- 4 363 934	- 354 695	145 180 316	112 701 758	
Informatique	31 870 926	8 637 768	- 2 914 616	- 14 079	37 579 999	24 086 648	
Autres immobilisations	12 823 641	3 779 397	- 1 817 623	- 38 979	14 746 436	14 419 279	
<b>Total immobilisations</b>	<b>556 387 428</b>	<b>48 933 153</b>	<b>- 9 359 303</b>	<b>- 486 391</b>	<b>595 474 887</b>	<b>626 033 181</b>	
<b>Total valeurs du groupe</b>	<b>620 384 615</b>	<b>6 629 854</b>	<b>- 1 002 287</b>	<b>20 999</b>	<b>626 033 181</b>		

5

**Emprunts à court terme**

Sur le total des emprunts à court terme de 94,4 millions de francs, les engagements de l'entreprise SSR se montent à 83,4 millions, dont 60 millions sont dus pour des livraisons et des prestations et 23 millions pour d'autres engagements.

6

**Engagements à long terme**

Sur les engagements à long terme équivalant à 90,3 millions de francs, 60 millions sont constitués par un emprunt obligataire émis le 14 décembre 1990 pour une durée de 8 ans à un taux de 7½%.

Cet emprunt comprend des obligations au porteur de 5 000 francs et de 100 000 francs en valeur nominale. Le remboursement interviendra le 14 décembre 1998 à la valeur nominale, sans résiliation préalable.

7

**Provisions**

Les provisions à long terme se montent à 53 millions de francs, dont 52 millions concernent la SSR. Ces réserves sont nécessaires du point de vue de la gestion de l'entreprise; elles sont imputables à des jours de vacances/heures supplémentaires non touchés

(16 millions), à la Caisse fédérale d'assurance (15 millions) ainsi qu'à d'autres réserves d'exploitation (19 millions).

8

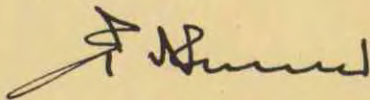
**Réserve d'évaluation**

En vertu des normes comptables internationales, la réserve d'évaluation se monte à 502 millions de francs. Ce montant s'explique pour l'essentiel par l'évaluation des stocks de programme et bâtiments au prix d'acquisition.

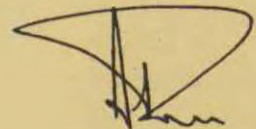


**PROPOSITION**

En nous fondant sur les explications qui précèdent,  
les comptes annuels consolidés et le rapport de l'organe de contrôle,  
nous vous proposons d'approuver les comptes du groupe SSR.



Eric Lehmann  
Président SSR



Antonio Riva  
Directeur général SSR



**RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE**

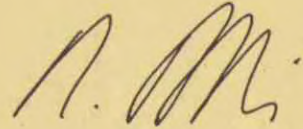
Rapport de l'organe de contrôle  
statutaire au Conseil central de la  
Société suisse de radiodiffusion et  
télévision

Conformément aux dispositions  
légales, nous avons vérifié les  
comptes consolidés pour l'exercice  
arrêté au 31 décembre 1993.  
Notre révision a été effectuée  
selon les normes reconnues par  
la profession. Nous attestons que  
nous remplissons les exigences  
légales de qualification et d'indé-  
pendance.

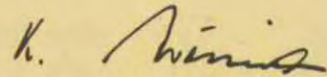
A notre avis, les comptes consolidés  
donnent une image fidèle du patri-  
moine, de la situation financière et  
des résultats et sont conformes à la  
loi et aux règles de consolidation et  
d'évaluation décrites en annexe.

Nous recommandons d'approuver  
les comptes consolidés qui vous  
sont soumis.

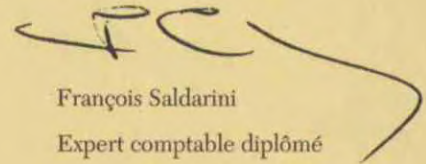
Berne, le 21 avril 1994



Roberto Bassi  
Expert comptable diplômé



Konrad Brönnimann  
Expert comptable diplômé



François Saldarini  
Expert comptable diplômé



Éditeur	Direction générale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Communication, Berne; 1994
Rédaction	Jürg U. Schäffler et Oswald Sigg (responsable); Michel Eggel, Catherine Ehram, Anne Mélet
Contributions	Stefan Bannwart, Willi Burkhalter, Jürg U. Schäffler, Ulrich Stoll, Edgar Voirol, Urs Widmer
Conception et mise en pages	Michel, Jeanmaire, Bevilacqua AG, Berne
Composition et CAD	Michel, Jeanmaire, Bevilacqua AG, Berne
Photo	Hansjörg Sahli, Soleure
Lithographie	Denz AG, Berne
Imprimerie	Hallwag AG, Berne
Papier	Cyclus Recycling
Tirage	allemand: 5 600 exemplaires français: 3 500 exemplaires
État des informations	avril 1994
Date de publication	6 juin 1994
Pour tout renseignement	Communication SSR, case postale, 3000 Berne 15, téléphone 031 350 92 31



